

DOC 54 **1929/001 (Kamer)**
6-280-1 (Senaat)

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS
EN SENAAT

24 juni 2016

**Werkzaamheden van de Parlementaire
Assemblee van de Unie voor de
Middellandse Zee (PA UvM):**

**Elfde plenaire vergadering
en commissievergaderingen**

september 2014 – februari 2016

VERSLAG

UITGEBRACHT DOOR
DE HEER **Ahmed LAAOUEJ (K)**
DE HEER **Jan VAN ESBROECK (S)**
DE HEER **Peter LUYKX (K)**
DE HEER **Philippe BLANCHART (K)**

DOC 54 **1929/001 (Chambre)**
6-280-1 (Sénat)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ET SÉNAT
DE BELGIQUE

24 juin 2016

**Travaux de l'Assemblée parlementaire de
l'Union pour la Méditerranée (AP UpM):**

**Onzième session plénière et
réunions de commissions**

septembre 2014 – février 2016

RAPPORT

PAR
M. **Ahmed LAAOUEJ (CH)**
M. **Jan VAN ESBROECK (S)**
M. **Peter LUYKX (CH)**
M. **Philippe BLANCHART (CH)**

N-VA	:	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	:	Parti Socialiste
MR	:	Mouvement Réformateur
CD&V	:	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	:	Open Vlaamse liberalen en democraten
sp.a	:	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	:	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	:	centre démocrate Humaniste
VB	:	Vlaams Belang
PTB-GO!	:	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture
DéFI	:	Démocrate Fédéraliste Indépendant
PP	:	Parti Populaire

Afkortingen bij de nummering van de publicaties:

DOC 54 0000/000:	Parlementair document van de 54 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA:	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV:	Voorlopige versie van het Integraal Verslag
CRABV:	Beknopt Verslag
CRIV:	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toezpraken (met de bijlagen)
PLEN:	Plenum
COM:	Commissievergadering
MOT:	Moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)

Abréviations dans la numérotation des publications:

DOC 54 0000/000:	Document parlementaire de la 54 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA:	Questions et Réponses écrites
CRIV:	Version Provisoire du Compte Rendu intégral
CRABV:	Compte Rendu Analytique
CRIV:	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
PLEN:	Séance plénière
COM:	Réunion de commission
MOT:	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers

Bestellingen:
Natieplein 2
1008 Brussel
Tel. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.dekamer.be
e-mail : publicaties@dekamer.be

De publicaties worden uitsluitend gedrukt op FSC gecertificeerd papier

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants

Commandes:
Place de la Nation 2
1008 Bruxelles
Tél. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.lachambre.be
courriel : publications@lachambre.be

Les publications sont imprimées exclusivement sur du papier certifié FSC

INHOUD	Blz.	SOMMAIRE	Page.
1. Inleiding.....	4	1. Introduction.....	4
2. Vergadering van de Commissie voor de Vrouwenrechten in de Euromediterrane landen, in Maia-Porto op 19 september 2014	6	2. Réunion de la Commission des droits de la femme dans les pays euroméditerranéens, à Maia-Porto le 19 septembre 2014	6
3. Vergadering van de Commissie voor de bevordering van de levenskwaliteit, de uitwisselingen tussen het maatschappelijke middenveld en de cultuur, in Barcelona op 23 januari 2015.....	10	3. Réunion de la Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture, à Barcelone le 23 janvier 2015.....	10
4. 11de plenaire zitting van de PA UvM, in Lissabon op 11 en 12 mei 2015.....	14	4. 11ème session plénière de l'AP UpM, à Lisbonne les 11 et 12 mai 2015.....	14
4.1. Vergadering van de Commissie voor de economische en financiële aangelegenheden, voor de sociale aangelegenheden en voor het onderwijs (11 mei 2015).....	14	4.1. Réunion de la Commission des Affaires économiques et financières, des Affaires sociales et de l'Education (11 mai 2015).....	14
4.2. Vergadering van de commissie voor de levenskwaliteit, de uitwisselingen tussen de maatschappelijke middenvelden en de cultuur (11 mei 2015).....	25	4.2. Réunion de la Commission pour la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture (11 mai 2015)	25
4.3. Vergadering van de Commissie voor de politieke aangelegenheden, de veiligheid en de mensenrechten (11 mei 2015).....	33	4.3. Réunion de la Commission des Affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme (11 mai 2015).....	33
4.4. Plenaire zitting van de PA UvM (12 mei 2015)	39	4.4. Session plénière de l'AP UpM (12 mai 2015)	39
5. Vergadering van de Commissie voor de politieke aangelegenheden, de veiligheid en de mensenrechten, in het Europees parlement in Brussel op 29 februari 2016.....	44	5. Réunion de la Commission des Affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme, au Parlement européen à Bruxelles le 29 février 2016.....	44
Bijlagen: Aanbevelingen van de commissies van de 11 ^{de} plenaire zitting van de PA UvM (Lissabon, 11 en 12 mei 2015)	53	Annexes: Recommandations des commissions de la 11 ^e session plénière de l'AP UpM (Lisbonne, 11 et 12 mai 2015)	53

1. Inleiding

De Parlementaire Assemblée van de Unie voor de Middellandse Zee (PA-UvM) vervangt sinds 2008 de Euro-mediterrane Parlementaire Assemblée (EPA) die officieel werd opgericht in Athene op 22 en 23 maart 2004 als parlementaire dimensie van het proces van Barcelona.

De assemblee bestaat uit tweehonderdtachtig leden, met evenveel leden uit het noordelijk als uit het zuidelijk gebied rond de Middellandse Zee: honderdtweeëndertig leden uit de Europese Unie (drieëntachtig leden van de nationale parlementen en negenenveertig leden van het Europees Parlement), acht leden van de nieuwe partnerlanden van de EU (Albanië, Bosnië-Herzegovina, Monaco en Montenegro), honderddertig leden van de tien landen uit het zuidelijk en oostelijk gebied van de Middellandse Zee die de assemblee hebben opgericht (Algerije, Tunesië, Jordanië, Israël, Libanon, Marokko, Palestina, Syrië, Egypte en Turkije), en tien leden van Mauritanië.

De Arabische Interparlementaire Unie, Libië, het Comité van de Regio's van de Europese Unie en het Europees Economisch en Sociaal Comité maken deel uit van de permanente waarnemers bij de assemblee.

De assemblee heeft vijf vaste commissies:

Commissie voor de economische en financiële aangelegenheden, voor de sociale aangelegenheden en het onderwijs;

— Commissie voor de politieke aangelegenheden, de veiligheid en de mensenrechten;

— Commissie voor de bevordering van de levenskwaliteit, de uitwisseling tussen de maatschappelijke middenvelden en de cultuur;

— Commissie voor de rechten van de vrouw in de Euro-mediterrane landen;

— Commissie voor de energie, het milieu en het water.

Op verzoek van de assemblee kan het Bureau werkgroepen oprichten. Het Bureau bepaalt de aard, de duur, het aantal leden, de samenstelling, de bevoegdheden en de rapportageverplichtingen van de werkgroepen.

Momenteel is één enkele werkgroep actief: de werkgroep betreffende de financiering en het reglement van de assemblee.

1. Introduction

L'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM) remplace depuis 2008 l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) qui avait officiellement été mise en place à Athènes les 22 et 23 mars 2004 comme la dimension parlementaire du processus de Barcelone.

L'assemblée est constituée de deux cent quatre-vingts membres, répartis à égalité entre les rives nord et sud de la Méditerranée: cent trente-deux membres issus de l'Union européenne (quatre-vingt-trois membres des parlements nationaux et quarante-neuf membres du Parlement européen), huit membres des nouveaux pays partenaires de l'UE (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monaco et Monténégro), cent trente membres des dix pays fondateurs de la rive sud et est de la Méditerranée (Algérie, Tunisie, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Égypte et Turquie), ainsi que dix membres de la Mauritanie.

L'Union interparlementaire Arabe, la Libye, le Comité des régions de l'Union européenne et le Comité économique et social européen font partie des observateurs permanents auprès de l'Assemblée.

L'assemblée compte cinq commissions permanentes:

— Commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation;

— Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme;

— Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture;

— Commission pour les droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens;

— Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau.

Le Bureau peut, à la demande de l'assemblée, établir des groupes de travail, dont il détermine la nature, la durée, le nombre de membres, la composition, les compétences et les obligations de rapport.

Actuellement, un seul groupe de travail est actif, à savoir le Groupe de travail sur le financement et le règlement de l'Assemblée.

Een werkgroep "Palestina" werd opgericht binnen de commissie voor de politieke aangelegenheden, voor de veiligheid en de mensenrechten.

De PA-UvM is de parlementaire dimensie van de Unie voor de Middellandse Zee (UvM). De resoluties en aanbevelingen gaan over de doelstellingen van het partnerschap en de samenwerkingsdomeinen bepaald door de UvM. De UvM, die het gevolg is van het Barcelona-proces, werd officieel opgestart op 13 juli 2008 in Parijs op de Top van de staatshoofden en regeringsleiders.

Het Belgisch federaal parlement heeft een afvaardiging van drie leden bij de PA-UvM (twee volksvertegenwoordigers en een senator) .

Kamerlid Ahmed Laaouej is vast lid van de commissie voor de economische en financiële aangelegenheden, voor de sociale aangelegenheden en het onderwijs.

Kamerlid Jan Vercammen is vast lid van de commissie voor de bevordering van de levenskwaliteit, de uitwisseling tussen de maatschappelijke middenvelden en de cultuur.

Senator Jan Van Esbroeck is vast lid van de commissie voor de politieke aangelegenheden, de veiligheid en de mensenrechten.

Kamerleden Philippe Blanchart en Peter Luykx zijn plaatsvervangende leden, respectievelijk in de commissie voor de economische en financiële aangelegenheden, voor de sociale aangelegenheden en het onderwijs en in de commissie voor de bevordering van de levenskwaliteit, de uitwisseling tussen de maatschappelijke middenvelden en de cultuur.

Un groupe de travail "Palestine" a été créé au sein de la commission des Affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme.

L'AP UpM est la dimension parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Les résolutions et les recommandations de l'Assemblée se concentrent sur les objectifs du partenariat et les domaines de coopération définis par l'UpM. L'UpM, qui fait suite au processus de Barcelone, a été lancée officiellement au Sommet des Chefs d'État et de gouvernement tenu à Paris le 13 juillet 2008.

Le parlement fédéral belge a une délégation de trois membres à l'AP-UpM (deux députés et un sénateur).

M. Ahmed Laaouej, député, est membre titulaire de la commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation.

M. Jan Vercammen, député, est membre titulaire de la commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture.

M. Jan Van Esbroeck, sénateur, est membre titulaire de la commission politique, de sécurité et des droits de l'homme.

M. Philippe Blanchart, député, et M. Peter Luykx, député, sont membres suppléants, respectivement dans la commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation et dans la commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture.

2. Vergadering van de commissie voor de Rechten van de Vrouw van de PA UvM (Maia, Porto, 19 september 2014)

De heer Philippe Blanchart, Kamerlid (PS) en plaatsvervangend lid van de commissie voor de Rechten van de Vrouw, nam deel aan deze vergadering.

De voorzitter van de commissie voor de Rechten van de Vrouw, mevrouw Samira Merai-Friaa (Tunesië), opende de vergadering en liet de notulen van de commissievergadering van 8 februari 2014 in Amman – Dode Zeegebied tijdens de tiende plenaire zitting van de PA UvM goedkeuren.

De voorzitter verduidelijkte dat ze op 26 en 27 maart 2014 had deelgenomen aan een conferentie van de UvM betreffende de sociaal-economische situatie van de vrouwen in de mediterrane regio en dat ze zou deelnemen aan een missie van de PA UvM in Lampedusa, die bij het Bureau van de Assemblee verslag moet uitbrengen over de situatie van de migranten op dat eiland.

Daarna leidde ze het thema van de vergadering “Vrouwen en media” in en stelde de twee sprekers voor:

— De heer Fernando Negrão, voorzitter van de parlementaire commissie voor grondwettelijke aangelegenheden, die in het Portugese parlement belast is met de rechten, vrijheden en garanties.

De heer Negrão verklaart dat die bevoegdheid ook vrouwenrechten en gendergelijkheid inhoudt. Hij meent dat de doelstellingen van de verklaring en het actieprogramma van de vierde wereldvrouwenconferentie in Peking (1995) betreffende vrouwen en de media niet werden bereikt.

De zichtbaarheid van de vrouwen in de media geeft vrouwen meer macht, maar kan het imago van de vrouw ook schaden, omdat de media vaak een stereotiep vrouwbeeld verspreiden.

Vrouwen hebben vaak nog geen toegang tot de besluitvormingscentra en het glazen plafond is een realiteit die vrouwen al te vaak belemmert om door te stoten tot hoge functies in ondernemingen en de overheidssector.

— Mevrouw Maria João Cunha, professor gemeenschapswetenschappen aan het Institut Supérieur des sciences sociales et politiques (Hoger Instituut voor sociale en politieke wetenschappen) van de universiteit van Lissabon, hield vervolgens een uiteenzetting over de situatie van de vrouwen in de media.

2. Réunion de la Commission des Droits de la Femme de l'AP UPM (Ville de Maia-Porto, le 19 septembre 2014)

M. Philippe Blanchart, membre de la Chambre (PS) et membre suppléant de la commission des Droits de la Femme, participait à cette réunion.

La Présidente de la commission des Droits de la Femme, Mme Samira Merai-Friaa (Tunisie), a ouvert la séance et fait approuver le compte-rendu de la réunion de la commission du 8 février 2014 qui s'était tenue à Amman – Mer Morte lors de la 10^{ème} session plénière de l'AP UPM.

La Présidente a précisé qu'elle avait participé à une conférence de l'UPM les 26 et 27 mars 2014 concernant la situation socio-économique des femmes dans la région méditerranéenne et qu'elle allait prendre part à une mission de l'AP UPM à Lampedusa, chargée de faire rapport au Bureau de l'Assemblée sur la situation des migrants sur cette île.

Elle a ensuite introduit le thème de la réunion “Femmes et médias” et a présenté les deux orateurs:

— M. Fernando Negrão, Président de la commission parlementaire des questions constitutionnelles, chargée des droits, libertés et garanties au Parlement portugais.

M. Negrão a expliqué qu'il était également en charge des droits de la femme et de l'égalité des genres. Il estime que les objectifs de la déclaration et du programme d'action de la 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes de Pékin (1995) concernant les relations femmes/médias ne sont pas atteints.

La représentation des femmes dans les médias donne aux femmes plus de pouvoir mais peut également nuire à l'image de la femme, notamment en raison des stéréotypes féminins diffusés par les médias.

L'accession des femmes aux centres de décision leur est encore souvent refusée et le plafond de verre est une réalité qui empêche trop souvent les femmes d'accéder aux plus hautes fonctions dans les entreprises et dans le secteur public.

— Mme Maria João Cunha, Professeure en sciences de la communauté à l'Institut Supérieur des sciences sociales et politiques de l'Université de Lisbonne, a ensuite fait un exposé sur la situation des femmes dans les médias.

Ze benadrukt dat de doelstellingen van de verklaring en het actieprogramma van Peking nog lang niet bereikt zijn voor de vrouwen:

- ongelijke toegang tot onderwijs en gezondheidszorg,
- geweld jegens vrouwen,
- de gevolgen van gewapende conflicten voor vrouwen,
- ongelijkheid in de besluitvorming,
- ontoereikende mechanismen om de beroepssituatie van de vrouwen te verbeteren,
- gebrek aan eerbied voor en ontoereikende bescherming van de mensenrechten van vrouwen,
- stereotiepe voorstelling van vrouwen en ongelijke toegang tot de communicatiemiddelen en de media,
- aanhoudende discriminatie en schending van de rechten van meisjes.

Mevrouw Cunha geeft commentaar bij een vergelijkende studie over de aanwezigheid van vrouwen op alle besluitvormingsniveaus in de media in de verschillende EU-landen, waaruit blijkt dat gemiddeld 30 procent van de beslissingsfuncties in de openbare media door vrouwen wordt bekleed. Er bestaat praktisch geen enkele regel voor de aanwezigheid van vrouwen in de privémedia.

De wetgevers in bepaalde Noord-Europese landen moedigen de media aan om vrouwen en mannen op een niet-stereotiepe manier in beeld te brengen en bevorderen de zichtbaarheid en de vrije meningsuiting van de vrouwen.

De Euromediterrane context vereist initiatieven om gendergelijkheid in de media te bestuderen, publicaties van vrouwelijke journalisten uit de Euromediterrane regio uit te geven, opleidingen over gendergelijkheid aan te moedigen en conferenties over de vrouwenproblematiek in de media te organiseren.

De media en vooral de reclamewereld verspreiden nog een te stereotiep vrouwbeeld. De vrouw wordt nog te vaak op vernederende, ontterende of beledigende wijze voorgesteld in de reclame. Met de ironie of seksistische

Elle souligne que les objectifs de la déclaration et du programme d'action de Pékin sont loin d'être atteints pour les femmes:

- l'inégalité de l'accès à l'éducation et aux soins de santé,
- la violence faite aux femmes,
- les effets de conflits armés sur la condition de la femme,
- l'inégalité dans le domaine de la prise de décision,
- les mécanismes insuffisants de promotion de la carrière des femmes,
- le manque de respect et de protection des droits humains de la femme,
- les stéréotypes féminins et l'inégalité de genre concernant l'accès des femmes aux moyens de communication et aux médias,
- la discrimination persistante et le non respect des droits des enfants de sexe féminin.

Mme Cunha commente une étude comparative concernant la présence des femmes à tous les niveaux de décision dans les médias dans les différents pays de l'UE, révélant qu'une moyenne de 30 % des postes de décision sont occupés par des femmes dans les médias publics. Il n'existe pratiquement aucune règle en matière de représentation des femmes dans les médias privés.

Les législateurs de certains pays du Nord de l'Europe promeuvent une représentation non stéréotypée du genre et favorisent la visibilité et la libre expression des femmes.

Dans le contexte euro-méditerranéen des initiatives devraient être prises pour réaliser des études sur l'égalité des genres dans les médias, éditer des publications conçues par des journalistes féminins de la région euro-méditerranéenne, encourager les formations sur l'égalité des genres, organiser des conférences sur la problématique des femmes dans les médias.

L'image de la femme est encore beaucoup trop stéréotypée dans les médias et singulièrement dans le domaine de la publicité. La publicité donne encore trop souvent une image humiliante, dégradante ou

humor in de reclame wordt niet het beeld van een emancipeerde vrouw uitgedragen.

De vrouwen zijn ten slotte ruim ondervertegenwoordigd in de televisiejournalen.

Tijdens het daaropvolgende debat drukt de heer Philippe Blanchart zijn verbazing uit over het cijfer van 30 procent verantwoordelijke posities die in de Belgische publieke media door vrouwen worden bekleed, zoals blijkt uit de Europese studie die mevrouw Cunha voorstelde. Hij herinnert eraan dat in België recentelijk een wet werd goedgekeurd die de pariteit tussen mannen en vrouwen in de raden van bestuur van de openbare en privémedia invoert.

De heer Blanchart wijst er voorts op dat een beroep waarin hoofdzakelijk vrouwen actief zijn, zoals het geval is voor de Belgische leerkrachten, ertoe kan leiden dat kinderen de voeling met het mannelijke rolmodel verliezen.

De heer Blanchart denkt niet dat de stereotiepe beelden van de vrouw in reclame heel problematisch zijn voor de situatie van de vrouwen.

Het is daarentegen onaanvaardbaar journalisten te censureren zoals het geval is in bepaalde Euromediterrane landen. De wetgevende vergaderingen van die landen moeten wetteksten aannemen die de vrijheid van meningsuiting en de kritische geest van de journalisten beschermen.

Het spreekt vanzelf dat de non-discriminatie van vrouwen moet worden bevorderd, maar zonder de vrije meningsuiting in de media in het gedrang te brengen.

De heer Blanchart wijst er tot slot op dat de vrouwen een grotere rol moeten krijgen en dat de journalisten opnieuw het woord moeten krijgen in de media van bepaalde Euromediterrane landen.

Andere deelnemers behandelen de volgende onderwerpen:

— de belangrijke rol van het onderwijs, al van in het lager onderwijs, om het vrouwbeeld te verbeteren, ook in de media;

— bepaalde Euromediterrane landen hebben nog geen wetgevend arsenaal om wie zich schuldig maakt aan geweld of enige vorm van discriminatie jegens vrouwen te bestraffen;

offensante de la femme. L'ironie ou l'humour sexiste qui transparaît dans les publicités ne permettent pas de promouvoir une image émancipée de la femme.

Enfin, les femmes sont encore largement sous-représentées dans les journaux d'information télévisés.

Lors du débat qui s'ensuivit, M. Philippe Blanchart fit part de son étonnement quant au chiffre de 30 % de postes à responsabilité occupés par des femmes dans les médias publics belges tel que cité dans l'étude européenne présentée par Mme Cunha. Il rappela à cet égard qu'une loi instaurant la parité hommes/femmes dans les conseils d'administration des médias publics et privés venait d'être votée en Belgique.

M. Blanchart souligne par ailleurs qu'une profession largement féminisée telle que par exemple l'enseignement en Belgique, peut engendrer chez l'enfant une perte de repères par rapport au modèle masculin.

M. Blanchart ne pense pas que les images stéréotypées de la femme véhiculées par la publicité créent un problème majeur pour la condition féminine.

Il est par contre inacceptable de censurer les journalistes comme c'est le cas dans certains pays euro-méditerranéens. Les assemblées législatives de ces pays doivent voter des textes de loi protégeant la liberté d'expression et l'esprit critique des journalistes.

Il faut bien entendu promouvoir la non-discrimination des femmes mais également empêcher la discrimination de la liberté d'expression dans les médias.

M. Blanchart conclut en soulignant qu'il faut accroître le rôle des femmes et redonner la parole aux journalistes dans les médias de certains pays euro-méditerranéens.

D'autres participants interviennent sur les sujets suivants:

— l'importance du rôle de l'enseignement, dès l'école primaire, pour améliorer l'image de la femme, y compris dans les médias;

— certains pays euro-méditerranéens ne disposent pas encore de l'arsenal législatif pour punir les auteurs de violences ou de toutes formes de discrimination faites aux femmes;

— gendergelijkheid moet worden ingeschreven in de grondwet en de wetten van alle Euromediterrane landen;

— in de Afrikaanse landen hebben corruptie en etnische en sociale tegenstellingen een weerslag op de aanwezigheid van vrouwen in de media;

— homofobie, racisme, extremistische beleidsmaatregelen en religieus radicalisme bevorderen de discriminatie van vrouwen in de Euromediterrane landen.

Er volgt nog een gedachtewisseling over de situatie van de vrouwen in gewapende conflicten.

De vertegenwoordigster van Jordanië verduidelijkt dat ze voorzitter is van een werkgroep over geweld tegen vrouwen in gewapende conflicten. De werkgroep werkt aan een verslag over het thema, meer bepaald over de middelen die moeten worden ingezet en over de mogelijke oplossingen om vrouwen die in een oorlogssituatie leven, zoals in Syrië, of die naar Jordanië gevlucht zijn, bij te staan.

De vertegenwoordigster van Palestina wijst erop dat 12 procent van de slachtoffers van het jongste conflict met Israël vrouwen waren en dat er ook honderden kinderen tot de slachtoffers behoorden.

Voorzitter Merai-Friaa stelt voor dat de rapporteurs van de werkgroep een bezoek zouden brengen aan de vluchtelingenkampen om de problematiek van de vrouwen in gewapende conflicten op te volgen.

— l'égalité des genres doit être écrite dans la Constitution et les lois de tous les pays euro-méditerranéens;

— dans les pays africains les problèmes de corruption, les clivages ethniques et sociaux influent sur la représentation des femmes dans les médias;

— l'homophobie, le racisme, les politiques extrémistes et le radicalisme religieux favorisent les discriminations à l'égard des femmes dans les pays euro-méditerranéens.

Un autre échange de vues a eu lieu concernant le thème de la situation des femmes dans les conflits armés.

La représentante de la Jordanie a précisé qu'elle présidait un groupe de travail sur les violences faites aux femmes dans les conflits armés. Le groupe de travail prépare un rapport sur le thème, plus précisément sur les moyens et les solutions à mettre en œuvre pour venir en aide aux femmes vivant en situation de guerre, comme en Syrie, ou qui se sont réfugiées en Jordanie.

La représentante de la Palestine a rappelé que le dernier conflit avec l'État d'Israël avait fait 12 % de femmes et des centaines d'enfants parmi les victimes.

La Présidente Merai-Friaa a suggéré que les rapporteurs du groupe de travail fassent une visite des camps de réfugiés dans le cadre du suivi de la problématique des femmes dans les conflits armés.

3. Vergadering van de commissie voor de Bevordering van de Levenskwaliteit, de Uitwisseling tussen het Maatschappelijk Middenveld en de Cultuur van de PA UvM (Barcelona, 23 januari 2015)

De commissie vergaderde op 23 januari 2015 in Barcelona, op de zetel van het Secretariaat van de Unie voor het Middellandse Zeegebied.

De heer Peter Luykx, Kamerlid (N-VA) nam deel aan de vergadering als plaatsvervangend lid van e commissie voor de bevordering van de levenskwaliteit, de uitwisseling tussen het maatschappelijke middenveld en de cultuur van de PA-UvM.

De commissievoorzitter, de heer Khalid Chaouki (Italië), opende de vergadering en gaf het woord aan de secretaris-generaal van de UvM, Fathallah Sijilmassi. Die belichtte inzonderheid het belang van een gemeenschappelijke agenda voor het Middellandse Zeegebied, die moet worden vastgelegd door de regeringen en de parlementen van de landen van het noordelijke en het zuidelijke Middellandse Zeegebied. Die agenda zou concrete projecten voor het Middellandse Zeegebied, zoals de projecten die het secretariaat van de UvM voorstelt en uitwerkt, moeten bevorderen.

Verder moeten de synergieën tussen de PA UvM, het maatschappelijk middenveld, de ngo's en de universiteiten in de landen van het noordelijke en het zuidelijke Middellandse Zeegebied worden versterkt.

De staatssecretaris voor Buitenlandse zaken, de heer Ybenéz Rublo, sprak vervolgens een welkomstwoord in naam van de Spaanse regering en merkte op dat de huidige migratiestromen gemengde stromen zijn van vluchtelingen, asielzoekers en economische migranten die dezelfde migratieroutes gebruiken.

Sommige landen van het zuidelijke Middellandse Zeegebied, zoals Marokko of Tunesië, zijn bestemmingslanden geworden voor de migranten, die bijdragen tot de economische groei van die landen.

Maffioze netwerken van mensensmokkelaars onderhouden banden met terroristische netwerken en zijn mee verantwoordelijk voor de afkalvende sociale stabiliteit en veiligheid in de doorreislanden.

Migratie moet een factor van gezamenlijke economische groei worden. De internationale samenwerking moet worden versterkt om ervoor te zorgen dat het migratiebeleid groeikansen kan bieden voor de landen van het noordelijke en zuidelijke Middellandse Zeegebied.

3. Réunion de la Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture de l'AP UPM (Barcelone, le 23 janvier 2015)

La commission s'est réunie le 23 janvier 2015 à Barcelone au siège du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée.

M. Peter Luykx, membre de la Chambre (N-VA) a participé à la réunion en tant que membre suppléant de la commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture.

Le Président de la commission, M. Khalid Chaouki (Italie), a ouvert la réunion et a donné la parole au Secrétaire général de l'UPM, Fathallah Sijilmassi, qui souligne en particulier l'importance d'un agenda commun pour la Méditerranée qui doit être fixé par les gouvernements et les parlements des pays de la rive Nord et de la rive Sud et qui vise à promouvoir des projets concrets pour la Méditerranée, tels que ceux proposés et finalisés par le secrétariat de l'UPM.

Il faut également renforcer les synergies entre l'AP UPM, les sociétés civiles, les ONG et les universités des deux côtés de la Méditerranée.

Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Ybenéz Rublo, a ensuite souhaité la bienvenue au nom du gouvernement espagnol et a fait observer que les flux migratoires actuels sont des flux mixtes qui rassemblent les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants économiques qui empruntent les mêmes routes migratoires.

Certains pays de la rive Sud, comme le Maroc ou la Tunisie sont devenus des pays de destination pour les migrants qui contribuent à la croissance économique de ces pays.

Les réseaux mafieux de trafic de personnes ont des liens avec les réseaux terroristes et contribuent à l'aggravation de l'instabilité sociale et de l'insécurité dans les pays de transit.

La migration doit devenir un facteur de croissance économique partagée. Il faut renforcer la coopération internationale pour aider à transformer la politique de migration en opportunité de croissance pour les pays des deux rives de la Méditerranée.

Het verslag van de vergadering van de commissie van 24 oktober 2014 in Rome werd vervolgens goedgekeurd.

De voorzitter opende de werkvergadering met het thema 'Immigratie als groeifactor in het Middellandse Zeegebied'.

Er waren uiteenzettingen van mevrouw Maité Fandos, adjunct-burgemeester van Barcelona, afgevaardigde voor migratie; de heer Jordi Bacaria, directeur van het Barcelona Center for International Affairs (CIDOB); mevrouw Eugenia Ferragina van het Institut des études sur les sociétés méditerranéennes, auteur van een verslag over de economische situatie in het Middellandse Zeegebied en mevrouw Parvathy Nair, directrice van het Institute on Globalization, Culture and Mobility of the United Nations University.

Mevrouw Maité Fandos hield een uiteenzetting over het migratiebeleid van de stad Barcelona. Van de Barcelonese bevolking is 16,5 procent van vreemde origine.

De stad past een actief inschakelingsbeleid toe, waarin het belang van de integratiecriteria, zoals het leren van de taal en de kennismaking met de Catalaanse cultuur, worden benadrukt en waarmee wordt aangestuurd op economische integratie. De migranten richten nieuwe handelszaken op die bijdragen tot de economische groei van de stad.

De heer Jordi Bacaria benadrukte het belang van de circulaire migratie, die migranten toelaat een opleiding te volgen in Europa om vervolgens terug te keren naar hun land van herkomst, zodat de plaatselijke economie voordeel kan halen uit de kennis en de knowhow die in het gastland werden verworven.

De geldstromen die ontstaan doordat migranten vanuit het gastland geld sturen naar de landen van herkomst, vertegenwoordigen 0,8 procent van het wereldwijde bbp.

Het geld dat wordt opgestuurd naar de familie die in de landen van herkomst gebleven is, kan tot 6 procent van het bbp per inwoner vertegenwoordigen in bepaalde landen zoals Libanon, Algerije of Marokko. Die financiële inbreng draagt in grote mate bij tot de economische ontwikkeling van de landen van herkomst.

Mevrouw Eugenia Ferragina legde uit dat het tekort aan rechtstreekse investeringen in de landen van het zuidelijke Middellandse Zeegebied te wijten is aan problemen van politieke instabiliteit, wanbeleid, democratisch deficit en aan milieuproblemen. De sterke

Le compte rendu de la réunion de la commission à Rome du 24 octobre 2014 a ensuite été adopté.

Le Président a ouvert la session de travail consacrée au thème de "l'immigration en tant que facteur de croissance en Méditerranée".

Des exposés ont été présentés par Mme Maité Fandos, maire adjointe de Barcelone, déléguée aux questions migratoires, M. Jordi Bacaria, Directeur du Barcelona Center for International Affairs (CIDOB), Mme Eugenia Ferragina, de l'Institut des études sur les sociétés méditerranéennes, auteure d'un rapport sur les économies de la Méditerranée et de Mme Parvathy Nair, Directrice de l'Institut de l'Université des Nations Unies pour la mondialisation, la culture et la mobilité.

Mme Maité Fandos a fait un exposé sur la politique migratoire menée par la Ville de Barcelone. 16,5 % de la population barcelonaise est d'origine immigrée.

La ville pratique une politique d'insertion active en mettant l'accent sur l'importance des critères d'intégration tels que l'apprentissage de la langue et de la culture catalane et en favorisant l'intégration économique. Les migrants créent de nombreux commerces qui contribuent à la croissance économique de la ville.

M. Jordi Bacaria a mis l'accent sur l'intérêt de la migration circulaire permettant à des migrants de venir se former en Europe et de repartir ensuite vers leur pays d'origine, faisant bénéficier l'économie locale des connaissances et du savoir-faire acquis dans le pays d'adoption.

Les flux financiers des migrants à partir des pays d'adoption vers les pays d'origine représentent 0,8 % du PIB Mondial.

Les fonds expédiés aux familles restées dans les pays d'origine peuvent représenter jusqu'à 6 % du PIB par habitant pour certains pays comme le Liban, l'Algérie ou le Maroc. Cet apport financier contribue de manière significative au développement économique des pays d'origine.

Mme Eugenia Ferragina a expliqué que le niveau insuffisant des investissements directs dans les pays de la rive sud étaient dus à des problèmes d'instabilité politique, de malgouvernance, de déficit démocratique et de problèmes environnementaux. Le fort taux de

demografische groei ($\pm 4,5$ procent/jaar) heeft een negatieve impact op de economische ontwikkeling van de mediterrane landen.

Mevrouw Parvathy Nair had het over de culturele aspecten van migratie als gezamenlijke groeifactor.

Tijdens het daaropvolgende debat trad de heer Peter Luykx het betoog van mevrouw Maité Fandos, adjunct-burgemeester van Barcelona, bij.

Hij zette het deugdelijk bestuur van het stadsbestuur inzake migratiebeleid in de verf.

Hij wees voorts op de interesse van zijn partij voor het Catalaanse nationalisme en het nationale feest van Catalonië (Diada), waaraan jaarlijks ongeveer 3 miljoen personen deelnemen.

De heer Luykx wees erop dat migranten niet enkel rechten, maar ook plichten hebben. Ze moeten de taal en de cultuur van het gastland leren. Het aanleren van de culturele waarden van het gastland is een fundamenteel gegeven voor de integratie van de migranten. Hij verwees in dat opzicht naar het inburgeringsbeleid van het Vlaams Gewest.

De heer Luykx sprak zich uit voor een actieve economische migratie.

De migranten moeten worden aangemoedigd om actief bij te dragen tot de economische ontwikkeling van het gastland. Immigratie mag niet langer een probleem zijn voor de gastlanden en moet een oplossing zijn voor de landen van herkomst.

Diverse sprekers belichtten denkpistes over de nood aan een gemeenschappelijke aanpak van migratie, zowel op politiek vlak als wat de integratie betreft. De Europese Unie moet in dezen meer doen.

Migratie is een wereldwijd fenomeen.

Marokko heeft als eerste land van het zuidelijke Middellandse Zeegebied een wetgeving op immigratie aangenomen, die een betere bescherming van de rechten van de migranten waarborgt, en gepaste maatregelen ingevoerd om dit exponentiële fenomeen te beheren. Er moet komaf worden gemaakt met de clandestiene immigratie, die valse hoop creëert en aanzet tot mensensmokkel, die de Middellandse Zee heeft omgevormd tot een zee waarin de migranten de dood vinden.

De regeringsinstanties en de parlementaire instanties van de Unie moeten een gemeenschappelijke agenda

croissance démographique ($\pm 4,5$ %/an) a un impact négatif sur le développement économique des pays méditerranéens.

Mme Parvathy Nair a parlé des aspects culturels liés à la migration en tant que facteur de croissance partagée.

Lors du débat qui s'ensuivit, M. Peter Luykx a pris la parole pour appuyer l'intervention de Mme Maité Fandos, maire adjointe de Barcelone.

Il a mis l'accent sur la bonne gouvernance des autorités de la ville en matière de politique migratoire.

Il a souligné l'intérêt de son parti pour la cause nationaliste catalane et la Fête nationale de Catalogne (Diada) à laquelle prennent part chaque année environ 3 millions de personnes.

M. Luykx a rappelé que les migrants ont des droits mais aussi des devoirs. Ils doivent apprendre la langue et la culture du pays d'adoption. L'apprentissage des valeurs culturelles du pays d'accueil est un élément fondamental pour l'intégration des migrants. Il fait référence à cet égard à la politique de l' "inburgering" menée par la Région flamande.

M. Luykx se déclare en faveur d'une migration active à caractère économique.

Il faut encourager les migrants à contribuer activement au développement économique du pays d'accueil. L'immigration ne doit plus être un problème pour les pays d'accueil et elle doit apporter une solution pour les pays d'origine.

Divers intervenants ont mis en exergue des pistes de réflexion sur la nécessité d'une approche commune de la question migratoire, tant sur le plan politique que sur le plan de l'intégration. L'Union européenne doit faire davantage en la matière.

La migration est un phénomène mondial.

En ce qui concerne les pays de la rive Sud, le Maroc a été le premier à adopter la législation sur l'immigration qui garantit une meilleure protection des droits des migrants et des mesures adéquates pour gérer ce phénomène exponentiel. L'immigration clandestine doit être enrayée car elle crée de faux espoirs et développe des trafics criminels qui ont transformé la Méditerranée en une mer où viennent mourir les migrants.

Il faut travailler à un agenda commun entre les instances gouvernementales et les instances

voor het Middellandse Zeegebied opstellen met concrete, realistische en doeltreffende oplossingen voor het migratiedossier.

Interculturele uitwisselingen kunnen een doorslaggevende rol spelen in de economische groei, die het beste wapen is tegen terrorisme en racisme en die de integratie van de migranten in de gastlanden bevordert.

parlementaires de l'Union pour la Méditerranée qui soit à même de proposer des solutions concrètes, réalistes et efficaces à la question migratoire.

Les échanges interculturels peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement de la croissance économique qui constitue l'arme la plus efficace contre le terrorisme et le racisme et favorise l'intégration des migrants dans les pays d'accueil.

4. Elfde zitting van de Parlementaire Assemblée van de Unie voor het Middellandse Zeegebied (Lissabon, 11 en 12 mei 2015)

4.1. Vergadering van de commissie voor de Economische en Financiële Aangelegenheden, voor de Sociale Aangelegenheden en het Onderwijs (11 mei 2015)

De commissie vergaderde op 11 mei 2015 in het Portugese parlement in Lissabon.

De heer Ahmed Laaouej, Kamerlid (PS), nam deel aan deze vergadering als vast lid van de commissie.

De vergadering werd geopend door de heer Ali Ercoşkun (Turkije), voorzitter van de commissie.

De notulen van de commissievergadering die op 26 januari 2015 in Barcelona werd gehouden, werden goedgekeurd.

De commissie besprak het ontwerp van aanbeveling over de economische aspecten van migratie, de bescherming en de bevordering van investeringen in het Middellandse Zeegebied en de samenwerking voor de ontwikkeling van de toeristische sector tussen de landen van de PA UvM, waarvan de tekst hierna volgt:

4. 11^e session de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (Lisbonne, 11 et 12 mai 2015)

4.1. Réunion de la commission des Affaires économiques et financières, des Affaires sociales et de l'Education (11 mai 2015)

La réunion de la commission a eu lieu le 11 mai 2015 à l'Assemblée de la République de Lisbonne.

M. Ahmed Laaouej, membre de la Chambre (PS), a participé à cette réunion en tant que membre effectif de la commission.

La réunion est ouverte par M. Ali Ercoşkun (Turquie), Président de la commission.

Le compte-rendu de la réunion de la commission qui s'était tenue à Barcelone le 26 janvier 2015 est approuvé.

La commission a examiné le projet de recommandation sur "les aspects économiques de la migration, la protection et la promotion des investissements dans la Méditerranée et la coopération au développement du secteur du tourisme entre les pays de l' AP UPM dont le texte figure ci-dessous:



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE
L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

PROJET

RECOMMANDATION

**de la Commission des Affaires économiques et financières,
Affaires sociales et de l'éducation**

sur:

**Les aspects économiques de la migration;
La protection et la promotion des investissements dans la Méditerranée;
Coopération au développement du secteur du tourisme entre les pays
PAUFM;**

FdR\929215EN.doc

AP101.409v00-01

EN

EN

La commission des Affaires économiques et financières, des Affaires sociales et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée,

1. Constate que la mobilité humaine dans la région méditerranéenne en raison de conflits régionaux, d'instabilité politique intérieure, des tendances démographiques et de la mondialisation et de l'internationalisation des marchés du travail est un fait historique, et que les multiples effets de la migration concernent tous les pays de la région méditerranéenne, car il s'agit d'une zone à la fois d'envoi et de réception des migrants - comme une destination finale ou zone de transit,
2. Souligne qu'il y a un besoin urgent d'une politique d'immigration commune et globale pour les pays membres de l'UpM et qu'une coopération efficace avec les acteurs régionaux et internationaux concernés opérant dans le domaine de la prévention de la migration illégale et la lutte avec ses conséquences négatives est d'une importance vitale, invite tous les pays membres de l'UpM à développer une politique commune de l'immigration pour la région méditerranéenne et à adopter les mesures appropriées pour prévenir les migrations illégales,
3. Compte tenu de la poursuite du conflit en Syrie qui a commencé après l'expression des exigences légitimes de peuple syrien et la crise humanitaire qui a suivi constitue une menace majeure pour la paix, la sécurité et la stabilité de toute la région, apprécie les efforts des pays méditerranéens de la ligne de front qui sont confrontés aux arrivées massives des demandeurs d'asile et des réfugiés fuyant ces pays,
4. Étant donné que la Libye est devenue le principal itinéraire de transit de l'Afrique vers l'Europe pour la migration en raison du conflit en cours, souligne qu'une solution politique en Libye par le biais d'un processus de dialogue inclusif facilitée par les Nations Unies contribuera à établir la stabilité dans le pays et dans sa région et donc à réduire les flux migratoires,
5. Souligne que la protection effective des demandeurs d'asile et des réfugiés nécessite également un partage équitable des charges et des responsabilités financières de réinstallation par la communauté internationale, exhorte la communauté internationale et les organisations internationales et régionales compétentes à sensibiliser à assumer plus de responsabilités pour la protection des réfugiés et demandeurs d'asile qui se sont réfugiés dans les pays de la rive sud de la Méditerranée ainsi que pour un partage équitable des charges,
6. Reconnaisant le fait que l'afflux massif de réfugiés dans les pays méditerranéens de première ligne restreint les capacités des communautés locales à fournir une assistance et des services propres aux réfugiés, exhorte la communauté internationale à assurer la mise en œuvre efficace du Plan de réfugié régional et de la résilience des Nations Unies (3RP) et à soutenir les efforts des autorités nationales afin de renforcer la résilience des individus, des ménages, des collectivités locales et des institutions de l'Etat pour faire face à l'impact en Syrie sur sa région immédiate,

7. Notant que l'éducation est une nécessité avant tout pour les enfants réfugiés dans le cadre de la reconstruction de la Syrie, appelle la communauté internationale à soutenir techniquement et avec un financement adéquat "No Lost Generation" stratégie des Nations Unies, en coopération avec les autorités nationales, les organisations internationales les organisations et les organisations non gouvernementales,
8. Rappelle la contribution des migrants en situation régulière (économiques) à la croissance économique et la prospérité, la richesse sociale et culturelle des pays de destinations et la contribution positive des fonds envoyés par les migrants économiques pour le développement économique, la création de richesses et la réduction de la pauvreté dans leurs pays d'origine,
9. Souligne que les investissements directs étrangers jouent un rôle important dans le développement économique du pays par la création de nouvelles installations d'emploi, l'amélioration de la productivité, le transfert des nouvelles technologies, ce qui soulève de la compétitivité sur les marchés internationaux, en soutenant les économies locales en utilisant la main-d'œuvre et les entrées locales,
10. Se félicite que dans le montant global des investissements directs étrangers réalisés dans les pays partenaires méditerranéens une partie importante appartient aux pays membres de l'Union européenne et souligne que, bien que ces investissements ont déjà atteint de très grosses sommes, ils sont encore loin de refléter le potentiel existant dans les pays de la région, exhorte les institutions financières régionales et internationales à fournir davantage de soutien et installations financières pour les investisseurs dans les pays partenaires méditerranéens,
11. Estime que l'attraction des investissements directs étrangers dans le pays dépend essentiellement de répondre à des exigences de base comme assurer la stabilité politique dans le pays d'accueil, l'adoption de dispositions juridiques garantissant une protection efficace pour les investissements et les investisseurs étrangers, la mise en œuvre des mécanismes de règlement des différends en cas de conflits d'intérêt, l'adhésion aux organisations régionales visant à assurer l'intégration régionale, les règlements financiers qui facilitent le transfert des revenus sur le pays, etc. appelle l'attention des États membres de l'UpM d'avoir des arrangements juridiques dignes de confiance afin d'attirer plus d'investissements étrangers,
12. Note que des dispositions juridiques définissant un cadre global de la protection et la promotion des investissements directs étrangers devraient prendre en compte également les questions sensibles et des revendications des pays d'accueil comme la protection de l'environnement, les droits des travailleurs, le transfert de technologies, etc. appelle les pays membres de l'UE à inclure dans les accords qui seront signés avec les pays partenaires méditerranéens des clauses pertinentes sur ces questions,
13. Souligne le rôle central que joue le tourisme dans le développement économique de nombreux pays méditerranéens, et souligne la large gamme d'avantages que le tourisme génère parmi lesquelles la création de nouvelles possibilités d'emploi à toute la communauté, y compris les jeunes et les femmes; la réduction de la pauvreté;

l'alimentation du développement économique en attirant plus de commerce et une meilleure circulation des biens et des services; soutenant indirectement d'autres secteurs comme l'agriculture, la construction, la production alimentaire, la vente au détail, etc.; apportant un sentiment de fierté et d'identité à la communauté; sensibilisant sur les différentes vies, cultures, traditions, l'histoire et la culture; stimulant la nécessité de préservation des cultures qui, autrement, auraient disparu; encourageant la conservation des écosystèmes; mettant en œuvre l'introduction, le développement et l'utilisation de nouvelles technologies et des innovations pour soutenir une gestion plus raffinée des ressources naturelles révélées comme les plus importantes,

14. Se félicite des efforts pour la libéralisation et facilitation des visas et menés par l'UE et toutes les autres mesures à prendre par les pays membres de l'UpM pour agrandir et renforcer la coopération et le partage d'expériences entre ses membres dans le domaine du tourisme, invite les pays membres de l'UpM à faciliter les procédures de visa et à soutenir les efforts de libéralisation des visas existants dans la région pour le grand public et en particulier les gens d'affaires, étudiants, enseignants, experts et autres citoyens qui participent aux programmes et activités financés par l'UE, ainsi que pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service, en vue de réduire les énormes lacunes qui affectent actuellement la mobilité et l'échange social, économique et culturel dans la région méditerranéenne,
15. Demande aux pays membres de l'UpM de prendre des mesures pour adopter une politique commune des prix afin d'éliminer les effets négatifs de l'environnement de plus en plus concurrentiel sur le tourisme des pays, des produits et des destinations dans le bassin méditerranéen et à coopérer en vue de détresse et d'éradiquer les menaces qui perturbent la réputation des destinations touristiques dans la région où la plus grande menace se présente sur les questions de sécurité.

Rapport d'activité 2014-2015

Sur la période de travail 2014 - 2015, la Commission des Affaires économiques et financières, des Affaires sociales et de l'éducation a tenu deux réunions : le 1er décembre 2014 à Ankara et le 26 janvier 2015 à Barcelone.

Dans cette période, la Commission s'est concentrée sur les questions suivantes:

- Protection et promotion des investissements en Méditerranée
- Coopération pour le développement du secteur du tourisme entre les pays PAUFM
- Aspects économiques de la migration.



**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE
UNION FOR THE MEDITERRANEAN**

DRAFT

RECOMMENDATION

**of the Committee on Economic and Financial Affairs,
Social Affairs and Education**

on:

The economic aspects of migration;

The protection and promotion of investments in the Mediterranean;

Cooperation in development of tourism sector among the PAUfM countries;

EN

EN

The Committee on Economic and Financial Affairs, Social Affairs and Education of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean,

1. Notes that the human mobility in the Mediterranean region as a result of regional conflicts, internal political instability, demographic trends and globalisation and internationalisation of labour markets is an historical fact, and that the multiple effects of migration concern all the countries in the Mediterranean region since it is an area both of sending and receiving migrants – as a final destination or transit area,
2. Stresses that there is an urgent need for a common and comprehensive migration policy for the UfM member countries and an effective cooperation with relevant regional and international actors operating in the field of preventing illegal migration and struggling with its adverse consequences is of vital importance, calls on all UfM member countries to develop a common policy of migration for the Mediterranean region and adopt appropriate measures to prevent illegal migration,
3. Bearing in mind the ongoing conflict in Syria that began after the expression of the legitimate demands of Syrian people and the humanitarian crisis that followed presents a major threat to peace, security and stability of the whole region, appraises the efforts of the front-line Mediterranean countries which confront with large-scale arrivals of asylum seekers and refugees fleeing from these countries,
4. Given that Libya has become number-one transit route from Africa to Europe for migration due to the ongoing conflict, emphasizes that a political solution in Libya through UN-facilitated inclusive dialogue process will contribute to establish
5. Underlines that an effective protection of asylum seekers and refugees necessitates also a fair sharing of financial burdens and responsibilities of resettlements by the international community, urge the international community and relevant international and regional organizations to raise awareness in assuming more responsibilities for the protection of the refugees and asylum seekers taking shelter in the countries on the southern shores of the Mediterranean as well as for a fair sharing of burdens,
6. Acknowledging the fact that the massive influx of refugees in the front-line Mediterranean countries restrain the capabilities of local communities to deliver proper assistance and services to the refugees, urge the international community to ensure the efficient implementation of the UN Regional Refugee and Resilience Plan (3RP) and to support efforts of the national authorities in order to strengthen the resilience of individuals, households, local communities and state institutions to cope with the impact of the Syria crisis on its immediate region.
7. Noting that education is a foremost need for the children refugees within the scope of the reconstruction of Syria, call the international community to support technically and with proper funding the UN “No Lost Generation” Strategy in cooperation with the national authorities, relevant international organisations and non-governmental organisations."

8. Recalls the participation of legal (economic) migrants to economic growth and prosperity, social and cultural richness of countries of destinations and positive contribution of the remittances sent by economic migrants to the economic development, creation of wealth and reduction of poverty in their countries of origins,
9. Emphasizes that foreign direct investments play an important role in economic development of countries by creating of new employment facilities, improving productivity, transferring of new technologies, raising of the competitiveness in the international markets, supporting to the local economies by using local workforce and inputs,
10. Welcomes that in the overall amount of foreign direct investments made in the Mediterranean Partner Countries an important part belongs to the European Union member countries and stresses that although such investments reached already very huge sums, they are still far from reflecting the potential existing in the countries of the region, urges the regional and international financial institutions to provide more financial support and facilities to the investors in the Mediterranean Partner countries,
11. Considers that attracting more foreign direct investments to the country depends essentially on meeting such basic requirements as ensuring a political stability in the hosting country, adoption of legal arrangements providing efficient protection to foreign investments and investors, in case of a conflict of interest implementation of effective dispute settlement mechanisms, membership to the regional organizations aiming to ensure regional integration, financial regulations facilitating transfer of incomes off the country etc. calls for the attention of UfM Member States to have trustworthy legal arrangements in order to attract more foreign investments,
12. Notes that legal arrangements defining a comprehensive framework of the protection and promotion of foreign direct investments should take into account also the sensitive issues and claims of the hosting countries such as protection of environment, rights of workers, transfer of technologies etc. calls on EU member countries to include in the agreements to be signed with Mediterranean partner countries relevant clauses on these issues,
13. Emphasizes the pivotal role that tourism plays in the economic development of many Mediterranean countries, and highlights the wide array of benefits that tourism generates among which creating new job opportunities to any community including the youth and the women segments; alleviating poverty; fuelling economic development by attracting more trade and better flow of goods and services; indirectly supporting other industries such as agriculture, construction sector, food production, retail etc.; bringing about a sense of pride and identity to the community; raising awareness towards different lives, cultures, traditions, history and culture; stimulating the need for the preservation of cultures that otherwise might have become extinct; encouraging the conservation of ecosystems; enforcing the introduction, development and the use of novel technologies and innovations to sustain a more refined natural resources management reveal as the most significant ones,

14. Welcomes the visa liberalisation and facilitation efforts carried out by the EU and all other measures to be taken by the UfM member countries to enlarge and enhance the cooperation and sharing of experience among its members in the area of tourism, calls upon UfM member countries to ease visa procedures and support existing visa liberalisation efforts in the region for general public and in particular business people, students, teachers, experts and other citizens participating in EU-funded programmes and activities, as well as for holders of diplomatic and service passports, with a view to reducing the huge gaps that currently affect social, economic and cultural mobility and exchange in the Mediterranean region,
15. Calls upon UfM member countries to take steps to adopt a common price policy in order to eliminate the negative impacts of the increasing competitive environment on tourism countries, products and destinations in the Mediterranean basin and to cooperate in order to distress and to eradicate the threats that disturb the reputation of any tourism destination in the region where the biggest threat lay on the matters of security.

2014-2015 Activity Report

Over the 2014 and 2015 working period, the Committee on Economic and Financial Affairs, Social Affairs and Education held two meetings: on 1 December 2014 in Ankara , and on 26 January 2015 in Barcelona.

In this period, the Committee focused on the following issues:

- The economic aspects of migration.
- The protection and promotion of investments in the Mediterranean
- Cooperation in development of tourism sector among the PAUfM countries

— *Bespreking van de amendementen:*

Er werden 49 amendementen op de ontwerp tekst ingediend, hoofdzakelijk door de afvaardiging van het Europees Parlement.

Met betrekking tot het uitzichtloze conflict in Syrië werd er een toevoeging voorgesteld aan § 3, om te verduidelijken dat het conflict in Syrië enkel kan worden opgelost via een echte politieke transitie conform de voorwaarden die werden gedefinieerd in het slotcommuniqué van de bijeenkomst van de Actiegroep voor Syrië in Genève in 2012, onder auspiciën van de Verenigde Naties.

Op grond van twee amendementen die door de Marokkaanse afvaardiging werden ingediend, werd een nieuwe § 4 ingevoegd betreffende het Israëlisch-Palestijnse conflict en de veroordeling van het Israëlische nederzettingenbeleid en een nieuwe § 5 betreffende de beoordeling van het Marokkaanse model inzake migratiebeleid.

In § 4 van het ontwerp werd verduidelijkt dat de onderhandelingen die in Libië onder auspiciën van de Verenigde Naties worden gevoerd, gericht zijn op het herstel van de politieke dialoog om een regering van nationale eenheid te vormen en de rechtsstaat en de veiligheid te herstellen. Door het regeringsvacuüm worden de illegale migratiestromen naar Europa immers versterkt.

Bij § 8 van het ontwerp vroeg de heer Ahmed Laaouej nadrukkelijk dat er rekening zou worden gehouden met de positieve bijdrage die het geld dat de legale migranten opsturen, levert aan de economische ontwikkeling, de creatie van rijkdom en de armoedebestrijding in hun land van herkomst.

Door toedoen van de heer Laaouej werd ook een amendement van de heer Brice Hortefeux (EP) tot opheffing van § 10 van het ontwerp verworpen. De heer Laaouej stelde voor § 10 te behouden en voerde in dat verband aan dat het investeringsproces van de EU in de mediterrane partnerlanden moet worden versterkt en dat de regionale en internationale financiële instellingen moeten worden aangemoedigd om particuliere en publieke investeerders in de landen van het zuidelijke Middellandse Zeegebied te ondersteunen.

De commissie keurde twee door het Europees Parlement op § 11 ingediende amendementen goed, waarbij ook de heer Laaouej zich aansloot. Daarin wordt de cruciale rol van de kmo's voor het aantrekken van investeringen in het Middellandse Zeegebied benadrukt en wordt gevraagd dat het Euromediterrane

— *Examen des amendements:*

49 amendements ont été déposés sur le projet de texte, essentiellement par la délégation du Parlement européen.

Concernant l'enlèvement du conflit en Syrie, un ajout fut proposé au § 3 précisant que le conflit en Syrie ne peut être résolu qu'au travers d'une véritable transition politique dans le respect des conditions définies dans le communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie à Genève en 2012, sous l'égide des Nations Unies.

Deux amendements déposés par la délégation marocaine ont permis d'ajouter un § 4 nouveau concernant le conflit israélo-palestinien et la condamnation de la politique des colonies israéliennes, et un § 5 nouveau concernant l'appréciation du modèle marocain en matière de politique migratoire.

Au § 4 du projet a été précisé que les pourparlers menés en Libye sous l'égide des Nations Unies doivent rétablir le dialogue politique dans la perspective de constituer un gouvernement d'unité nationale et de rétablir l'état de droit et la sécurité car l'absence de gouvernement amplifie les mouvements migratoires illégaux vers l'Europe.

Au § 8 du projet, M. Ahmed Laaouej a insisté pour que l'on maintienne la notion de contribution positive des fonds envoyés par les migrants en situation régulière pour le développement économique, la création de richesses et la réduction de la pauvreté dans leur pays d'origine.

M. Laaouej a également obtenu le rejet d'un amendement de M. Brice Hortefeux (PE) visant à supprimer le § 10 du projet. M. Laaouej a proposé le maintien du § 10 mentionnant la nécessité de renforcer le processus des investissements de l'UE dans les pays partenaires méditerranéens et d'encourager les institutions financières régionales et internationales à soutenir les investisseurs privés et publics dans les pays de la rive sud.

La commission a approuvé deux amendements déposés par le Parlement européen au § 11 du projet, auxquels se rallie M. Laaouej, soulignant le rôle primordial joué par les PME dans l'attraction des investissements dans la région méditerranéenne et appelant à la mise en place rapide du mécanisme euro-méditerranéen de

mechanisme ter bevordering van investeringen snel zou worden ingevoerd. De heer Laaouej wijst erop hoe belangrijk het is om de beroepsopleiding en de voortgezette opleiding in de kmo's in de landen van het zuidelijk Middellandse Zeegebied te versterken.

De heer Laaouej verzette zich tegen de opheffing van § 12 van het ontwerp zoals voorgesteld in een amendement van de heer Brice Hortefeux (EP), omdat hij van mening is dat er in het kader van de bevordering van buitenlandse investeringen in de partnerlanden rekening moet worden gehouden met de eisen van het gastland, bijvoorbeeld op het vlak van milieubescherming en werknemersrechten.

Heel wat afvaardigingen hebben het belang van het toerisme als motor voor economische groei benadrukt.

Een nieuwe § 16 werd ingevoegd op grond van een amendement van de heer Brice Hortefeux (EP), waarin wordt onderstreept dat er rekening moet worden gehouden met de veiligheidsaspecten en met de impact van de terroristische dreiging op de ontwikkeling van het toerisme in het Middellandse Zeegebied.

Het voorstel van de heer Laaouej om de informatie-uitwisseling tussen de landen in de regio te versnellen en de kwaliteit van de informatie ten behoeve van toeristen en touroperators te verbeteren, werd *in fine* toegevoegd aan de nieuwe § 16.

Er werd een nieuwe § 17 ingevoegd op grond van een amendement van de heer Calvet Chambon (EP), om te wijzen op de noodzaak om het culturele erfgoed van de mensheid, dat een toeristische aantrekkingspool en een bron van economische rijkdom is, te beschermen tegen de vernielingen en de plunderingen door religieuze fanatici.

Er werd een amendement van de heer Brice Hortefeux (EP) ter vereenvoudiging van de tekst van § 14 van het ontwerp aangenomen. Het betreft het faciliteren van de visumprocedures, verwijst naar de mobiliteitspartnerschappen tussen de EU, Marokko en Tunesië en roept de andere lidstaten van de UvM op om eveneens dergelijke mobiliteitspartnerschappen te sluiten.

§ 15 van het ontwerp werd opgeheven, omdat een groot aantal afvaardigingen van mening was dat de invoering van een gemeenschappelijk prijsbeleid in de toeristische sector niet haalbaar is.

Er werd ten slotte een nieuwe § 19 toegevoegd, die bepaalt dat de commissie zich aansluit bij de beslissingen van de Europese Raad en een snelle

facilitation des investissements. M. Laaouej insiste sur l'importance de renforcer la formation professionnelle et la formation continue dans les PME de la rive sud.

M. Laaouej s'est opposé à la suppression du § 12 du projet telle que proposée dans un amendement de M. Brice Hortefeux (PE) car il estime que la promotion des investissements étrangers dans les pays partenaires doit prendre en compte les revendications des pays d'accueil comme la protection de l'environnement et les droits des travailleurs.

L'importance du tourisme comme vecteur de croissance économique a été soulignée par de nombreuses délégations.

Un § 16 nouveau a été ajouté sur proposition d'un amendement de M. Brice Hortefeux (PE) soulignant la nécessité de tenir compte de la question de la sécurité et de l'impact des menaces terroristes sur le développement du tourisme dans la région méditerranéenne.

La proposition de M. Laaouej d'accélérer les échanges d'informations entre les pays de la région, tout en améliorant la qualité des informations communiquées aux touristes et aux tour-opérateurs a été ajoutée *in fine* du § 16 nouveau.

Un § 17 nouveau a été ajouté sur base d'un amendement déposé par M. Calvet Chambon (PE) soulignant la nécessité de protéger le patrimoine culturel de l'humanité, vecteur de tourisme et de richesse économique, des destructions et pillages des fanatiques religieux.

Un amendement de M. Brice Hortefeux (PE) visant à simplifier le texte du § 14 du projet a été adopté concernant la facilitation des procédures de visa et mentionnant les partenariats de mobilité conclus entre l'UE et le Maroc et la Tunisie, en appelant les autres pays membre de l'UPM à conclure ce type de partenariat de mobilité.

Le § 15 du projet a été supprimé car l'adoption d'une politique commune des prix dans le secteur du tourisme a été jugée irréaliste par un grand nombre de délégations.

Enfin, un § 19 nouveau a été ajouté stipulant que la commission partage les décisions prises par le Conseil européen et souhaite une rapide concrétisation

tenuitvoerlegging wenst van de initiatieven inzake immigratie die de voorzitter van de Europese Commissie en de hoge vertegenwoordiger van de Unie voor buitenlandse zaken en veiligheidsbeleid gelanceerd hebben.

— *Het aldus geamendeerde ontwerp van aanbeveling werd eenparig aangenomen.*

— *Om af te ronden heeft de commissievoorzitter de volgende thema's voorgesteld voor het werkprogramma 2015/2016 van de commissie:*

- het visumbeleid,
- het gemeenschappelijke prijsbeleid,
- de oprichting van een nieuw financieringsfonds voor het Middellandse Zeegebied.

4.2. Vergadering van de commissie voor de Bevordering van de Levenskwaliteit, de Uitwisseling tussen het Maatschappelijk Middenveld en de Cultuur (11 mei 2015)

De commissie vergaderde op 11 mei 2015 in het parlement van het Portugese parlement in Lissabon.

De heer Peter Luykx, Kamerlid (N-VA) nam als plaatsvervangend lid van de commissie deel aan die vergadering.

De vergadering werd geopend door de heer Khalid Chaouki (Italië), voorzitter van de commissie.

De notulen van de commissievergadering die op 23 januari 2015 in Barcelona werd gehouden, werden goedgekeurd.

De commissie besprak het ontwerp van aanbeveling over immigratie als groeifactor in het Middellandse Zeegebied, waarvan de tekst hierna volgt:

des initiatives relatives à l'immigration lancées par le Président de la Commission européenne et le Haut Représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité.

— *Le projet de recommandation ainsi amendé a été adopté à l'unanimité.*

— *Enfin, la présidence de la commission a proposé les thèmes suivants pour le programme de travail 2015/2016 de la commission:*

- la politique des visas,
- la politique commune des prix,
- la création d'un nouveau fonds de financement de la Méditerranée.

4.2. Réunion de la commission pour la promotion de la qualité de vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture (11 mai 2015)

La réunion de la commission a eu lieu le 11 mai 2015 à l'Assemblée de la République de Lisbonne.

M. Peter Luykx, Membre de la Chambre (N-VA) a participé en tant que membre suppléant de la commission à cette réunion.

La réunion est ouverte par M. Khalid Chaouki (Italie), Président de la commission.

Le compte-rendu de la réunion de commission qui s'était tenue à Barcelone le 23 janvier 2015 est approuvé.

La commission a examiné le projet de recommandation sur "l'immigration en tant que facteur de croissance en Méditerranée" dont le texte figure ci-dessous.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

**Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre
les sociétés civiles et la culture**

PROJET DE RECOMMANDATION

L'immigration en tant que facteur de croissance

**La Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les
sociétés civiles et la culture :**

1. Souligne que l'émigration représente le plus grand défi de notre époque : d'anciens conflits restés sans solution – comme le conflit israélo-arabe – et l'émergence de nouvelles régions de crise, telles que la Libye et la Syrie, ainsi que la grave situation économique, ont déterminé une pression migratoire sans précédent.
2. Remarque que le trafic d'êtres humains qui en a découlé, e les tragédies en mer qui s'en sont ensuivies, constituent une priorité absolue à aborder résolument, en élaborant des stratégies conjointes, coordonnées par l'Union européenne.
3. Estime, plus généralement, que l'Union européenne devrait reconsidérer les politiques migratoires pour la Méditerranée, en surmontant la vision des deux rives, pour un projet commun de développement et de partenariat, capable de répondre aux situations d'urgence et de transformer les vagues migratoires en opportunités de croissance, en favorisant les échanges humains, le partage des connaissances, la libre circulation et le respect des différentes cultures et religions. Les échanges économiques, sociaux et culturels représentent un intérêt politique et stratégique pour les pays des rives Nord et Sud, en contribuant à créer une région solide et cohérente, à même d'exercer une influence sur la scène internationale.
4. La question migratoire est une question horizontale qui ne peut être abordée de manière efficace qu'en prenant en compte également les aspects économiques, sociaux et de respect des droits humains. Par conséquent, elle nous invite à passer d'une approche « administrative » à une approche économique et culturelle, en facilitant la délivrance de visas pour des raisons académiques, artistiques ou professionnelles et en créant une véritable culture de l'immigration, qui fasse comprendre que les migrants sont une ressource sociale, culturelle et économique pour les

- sociétés d'accueil mais aussi d'origine, en condamnant toute forme de criminalisation des migrants, ainsi que l'instrumentalisation politique de ce phénomène.
5. Rappelle que, en large mesure, le revenu produit par les étrangers dans les pays d'accueil dépasse la somme allouée aux politiques d'intégration, et que les migrants sont la principale source d'aide aux pays en voie de développement ; leurs envois de fonds représentent environ trois fois la valeur totale des aides des États occidentaux aux P.V.D. Dans de nombreux pays, un tiers des familles dépendent de ces virements pour fuir la pauvreté.
 6. Invite les États membres à faciliter les flux migratoires du Sud au Nord et du Nord au Sud : une véritable politique de co-localisation des entreprises conduira à une demande de mobilité, notamment à des fins de formation. En même temps, la tendance actuelle à la croissance des flux Nord/Sud est destinée à se développer en raison des facteurs combinés du dynamisme entrepreneurial des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et de leur accessibilité.
 7. Invite, en outre, à développer les partenariats de mobilité et la migration circulaire pour faciliter l'entrée temporaire dans l'Union européenne des ressortissants de pays tiers, également dans le but d'enrayer le phénomène de l'immigration clandestine et de faire bénéficier les pays d'origine des effets positifs de l'émigration, en évitant la dénommée « fuite des cerveaux ». À cet égard, elle accueille favorablement les accords sur la mobilité conclus par l'Union européenne avec la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, et souhaite que ce modèle soit étendu à la région méditerranéenne tout entière.
 8. Souligne que l'éducation est le meilleur instrument pour favoriser l'intégration, contre l'intolérance et la discrimination. Une perspective interculturelle à l'école et à l'université, qui promeut le dialogue et l'échange avec d'autres cultures et religions, est l'instrument le plus efficace pour surmonter les barrières et construire une nouvelle vision de citoyeneté qui, dans le respect des différences, partage des valeurs communes.
 9. Remarque que l'éducation est également un instrument indispensable pour prévenir l'exclusion sociale qui peut déterminer des phénomènes dangereux, tel que celui des combattants étrangers. À cet égard, elle invite les États membres à effectuer un suivi des couches de la population qui seraient plus facilement à risque et à combattre la propagande terroriste, en facilitant l'inclusion et la valorisation des jeunes dans la société.
 10. Demande par conséquent que l'éducation et la formation deviennent une priorité pour tous les États de la région Méditerranéenne, qui doit de plus en plus se configurer comme un espace commun de la connaissance, en développant des programmes d'échanges universitaires, professionnels et culturels, en en facilitant davantage l'accès et en renforçant les synergies.
 11. Évalue donc positivement le programme Erasmus+, qui réunit en un seul instrument les différentes initiatives de l'UE dans ce domaine et représente une grande avancée pour la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants, en soulignant toutefois qu'un effort supplémentaire est

- nécessaire pour que ceux qui ont les plus grandes difficultés d'y participer, notamment les jeunes filles, puissent bénéficier du programme.
12. Accueil, en outre, favorablement la déclaration des Ministres des pays du Dialogue 5+5, faite à Madrid en mars 2015, sur les synergies en matière de haute formation, recherche et innovation, avec le lancement du programme de travail 2015-2016, dans le cadre duquel le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée a été appelé à exercer le rôle d'institution responsable pour assurer la mise en œuvre et le suivi des initiatives proposées.
 13. Compte tenu de l'importance de ce genre de projets et du lien constant entre notre Assemblée et le Secrétariat de l'UpM, également dans le but de fixer un agenda commun pour la Méditerranée, invite le Secrétariat à présenter régulièrement des rapports à la Commission de la Culture de l'AP-UpM sur le déroulement du programme précité et des autres programmes « labellisés », concernant notamment : l'Université euroméditerranéenne de Fez, dont le lancement est prévu pour l'année académique 2015-2016 ; *High Opportunity for Mediterranean Executive Recruitment (HOMERe)* ; *Développement de Clusters dans les Industries Culturelles et Créatives dans le Sud de la Méditerranée* ; *Former des citoyens responsables : promouvoir l'éducation civique afin de prévenir la violence à l'école* ; *Formations en sécurité alimentaire et développement rural*.
 14. À cet égard, elle met en exergue l'opportunité de relier ce projet à l'événement mondial Expo 2015 : « Nourrir la planète, énergie pour la vie », en invitant également à valoriser l'apport majeur et indispensable qu'un grand nombre de travailleurs immigrés fournissent à l'économie agricole de plusieurs pays, en lançant une campagne de sensibilisation qui puisse souligner à quel point les travailleurs étrangers sont une composante incontournable pour assurer la primauté de l'industrie agroalimentaire euroméditerranéenne dans le monde.



**PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN**

**Committee on Improving Quality of Life, Exchanges between
Civil Societies and Culture**

DRAFT RECOMMENDATION

Immigration as a driver of growth

**The Committee on Improving Quality of Life, Exchanges between Civil Societies
and Culture:**

1. underlines that emigration is the greatest challenge of the present day, and that the failure to resolve long-standing conflicts - such as between Arab nations and Israel - and the emergence of new crisis areas, such as in Libya and Syria, along with the highly parlous economic situation, have led to unprecedented migratory pressure;
2. notes that the human trafficking that has resulted from the above and the subsequent tragedies at sea are an essential priority that needs to be tackled resolutely through the development of joint strategies coordinated by the European Union;
3. holds that, more generally, the EU needs to rethink its migration policies for the Mediterranean area, move beyond the vision of two Mediterranean shores, and enter into a joint development and partnership programme that is capable of responding to emergency situations, transforming migratory waves into opportunities for growth, promoting exchanges between people and the sharing of knowledge, and encouraging the freedom of movement

and respect for different cultures and religions. Economic, social and cultural exchanges are politically and strategically opportune for countries of both the northern and the southern shores, as they contribute to the creation of a solid and cohesive region that can exert influence on the world stage;

4. as migration is a cross-cutting issue that can be effectively dealt with only if its economic, social, and human-rights dimensions are also taken into consideration, the Committee urges a shift from an "administrative" to a more economic and cultural approach by facilitating the granting of visas on academic, artistic or professional grounds to engender an authentic culture of immigration in which it is made clear that migrants represent a social, cultural and economic asset not only for the receiving society but also for the society of origin; and condemns the criminal stereotyping of migrants and the political exploitation of the phenomenon;
5. reiterates that, in the main, the income generated by foreigners in receiving countries exceeds the amount allocated to integration policies, and that the chief source of aid to developing countries comes from migrants' remittances, which amount to about three times the total value of aid that Western countries allocate to developing countries. In many countries, a third of households depend on these remittances to escape poverty;
6. calls on Member States to facilitate migration flows from south to north and from north to south. A genuine policy of business co-localization will generate demand for mobility, particularly for training purposes. At the same time, the current increasing trend of north-south migration seems likely to continue thanks both to the combined effect of the entrepreneurial dynamism of the countries of the southern and eastern shores of the Mediterranean and to their accessibility;
7. also calls for the development of partnerships of mobility and circular migration to facilitate the temporary entry of third-country nationals into the EU, so as, among other things, to stem the flow of illegal immigration, bring some of the positive effects of migration to the countries of origin and mitigate the negative effects of the "brain drain". The Committee therefore

welcomes the mobility agreements between the EU and Jordan, Morocco and Tunisia, and hopes that the model will be extended to the entire Mediterranean region;

8. emphasises that education is the most effective means of promoting integration and countering intolerance and discrimination. An intercultural perspective in schools and universities that promotes dialogue and exchanges with other cultures and religions is the most effective tool to overcome barriers and build a new vision of citizenship with shared values that nonetheless leave room for respect for differences;
9. notes that education is an essential tool for preventing social exclusion, whose dangerous consequences include the emergence of “foreign fighters”. With respect to the foregoing, the Committee calls on Member States to monitor social groups most at risk and to counter terrorist propaganda by promoting the inclusion and recognition of young people in society;
10. therefore calls for education and training to become a priority for all countries of the Mediterranean area, which should be increasingly considered as a shared area of knowledge. This will require the enhancement of university, cultural and professional exchange programmes, the aim of which must be to increase the ease of access and improve synergies;
11. accordingly welcomes “Erasmus+”, which unites a series of EU educational exchange initiatives under the banner of a single programme, and marks a great step forward for the mobility of students, researchers and professors. The Committee, however, also underscores the need for greater effort to be expended on making the programme more accessible to those who experience most difficulty in taking part, especially girls;
12. also welcomes the statement issued in Madrid in March 2015 by the Ministers of the 5+5 Dialogue nations regarding the synergies in the field of higher education, research and innovation to be generated by the launch of a 2015-2016 Work Programme, for which the Secretariat of the Union for

- the Mediterranean has been invited to serve as the institution responsible for overseeing the implementation and follow-up of the proposed initiatives;
13. given the importance of projects such as this and the constant liaison between our Assembly and the UfM Secretariat, with a view also to framing a common agenda for the Mediterranean, invites the Secretariat to report regularly to the Culture Committee of the PA-UfM regarding developments in the application of this and other "labelled" programmes, with particular regard to: the Euro-Mediterranean University in Fez, whose launch is planned for the academic year 2015/2016; the High Opportunity for Mediterranean Executive Recruitment (HOMERe); the Development of Cultural and Creative Industries and Clusters in the Southern Mediterranean; Forming responsible citizens: Equal citizenship education to prevent school violence; Higher Education on Food Security and Rural Development;
 14. with respect to the last mentioned, highlights the opportunity of connecting the project with the World Expo 2015: "Feeding the Planet, Energy for Life", and urges raising awareness of the significant and vital contribution that numerous immigrant workers provide to the agricultural economy of many countries through a campaign that will emphasise how foreign workers are an essential element to ensure the leading position of the Euro-Mediterranean food and agricultural industry in the world.

Er werden 21 amendementen op de ontwerp tekst ingediend.

De tekst van het geamendeerde ontwerp van aanbeveling werd eenparig aangenomen door de leden van de commissie.

4.3. Vergadering van de commissie voor de politieke aangelegenheden, de veiligheid en de mensenrechten (11 mei 2015)

De commissievergadering vond plaats in Lissabon, in de Assemblee van de Portugese Republiek, op 11 mei 2015.

De heer Jan Van Esbroeck (Senaat, N-VA) nam als lid deel aan die vergadering.

De vergadering werd geopend door de heer Renato Soru, lid van het Europees Parlement.

Voorzitter Soru stipt aan dat, naar aanleiding van de dramatische gebeurtenissen in de Middellandse Zee, de Parlementaire Assemblee van de Unie voor de Middellandse zee haar stem moet laten horen. Er moet een sociaal beleid worden gevoerd om dringend een oplossing te vinden voor de uitdagingen. Men mag zich niet verschuilen achter de Dublin-regeling, Europa moet veeleer zijn solidariteit tonen door vluchtelingen op te vangen en hen over alle lidstaten te spreiden. Tot slot moet de migratiestroom een halt worden toegeroepen en moet de strijd tegen mensenhandelaars worden aangebonden.

De commissie heeft zich gebogen over het ontwerp van aanbeveling over de "*Role of Parliaments in Protecting and Promoting Human Rights – Securing the Safety of Migrants in the Mediterranean – Fighting Terrorism*", waarvan de tekst als volgt luidt:

21 amendements ont été déposés sur le projet de texte.

Le texte du projet de recommandation amendé a été adopté à l'unanimité des membres de la commission.

4.3. Réunion de la Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme (11 mai 2015)

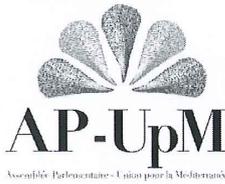
La réunion de la commission a eu lieu le 11 mai 2015 à l'Assemblée de la République à Lisbonne.

M. Jan Van Esbroeck (Sénat, N-VA) a participé en tant que membre à cette réunion.

La réunion est ouverte par M. Renato Soru, membre du Parlement européen.

Le Président Soru lance un appel à ce que suite aux tragédies en Mer Méditerranée, l'assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée fasse entendre sa voix. Il convient de mener une politique sociale en vue d'une réponse urgente aux défis. Il n'est pas question de se réfugier derrière les règles de Dublin, il convient plutôt de montrer la solidarité de l'Europe, par l'accueil et la répartition des réfugiés parmi l'ensemble des pays membres. Enfin, il faut endiguer les flux migratoires et lutter contre les trafiquants d'êtres humains.

La commission a examiné le projet de recommandation sur le "*Rôle des parlements dans la protection et la promotion des droits de l'homme – assurer la sécurité des migrants en Méditerranée – lutter contre le terrorisme*", dont le texte figure ci-dessous:



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE UNION POUR LA MEDITERRANEE

PROJET

RECOMMANDATION

le rôle des Parlements dans la protection et la promotion des droits de l'homme - assurer la sécurité des migrants en Méditerranée - lutter contre le terrorisme

La Commission des Affaires Politiques, de la Sécurité et des Droits de l'Homme

1. Rappelle qu'assurer le respect efficace des droits de l'homme est un corollaire vital d'une région prospère, démocratique et pacifique; réitère le souhait que tous les niveaux de gouvernance, du local au supranational doivent s'impliquer dans la réalisation de cet objectif;
2. Rappelle que les droits de l'homme recouvrent les droits et libertés fondamentaux individuels aussi bien que les droits socio-économiques selon la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 qui s'applique à tous les membres de l'Union pour la Méditerranée; insiste sur la nécessité d'adopter une définition commune basée sur l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'Homme;
3. Encourage fortement les parlements à s'assurer que la législation en vigueur appliquant les dispositions constitutionnelles en matière de droits de l'homme sont en conformité avec le droit international; le cas échéant, invite les parlements à ratifier rapidement tous les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme;
4. Invite tous les parlements à se saisir systématiquement et publiquement des violations en matière de droits de l'homme; à cette fin, suggère aux parlements à mettre en place des dispositifs spécifiques tels que des auditions, des commissions d'enquête, des questions écrites et orales ainsi que des rapports; invite les parlementaires à agir de leur propre initiative pour défendre les droits de l'homme et à faire usage de leurs prérogatives à cet effet;
5. Rappelle que les droits de l'homme sont un sujet transversal qui requiert une forte coopération entre tous les organes parlementaires et avec les acteurs extra-parlementaires; considère que la société civile est un partenaire naturel des parlements pour procéder à un contrôle complet du respect et de l'application des droits de l'homme; à cette fin, encourage tous les parlements à assurer un cadre légal permettant à la société civile d'opérer librement, de mettre en place des mécanismes de coopération, notamment avec les institutions nationales en charge des droits de l'homme, et de viser à obtenir une représentation plus équilibrée des citoyens reflétant leur diversité et leurs aspirations;
6. Rappelle que les parlements devraient allouer plus de fonds publics aux politiques axées sur les droits de l'homme dans le cadre de l'exercice de leur pouvoir budgétaire, notamment à travers l'éducation et la culture; exhorte l'Union pour la Méditerranée à mettre en œuvre les projets déjà labellisés sur l'éducation et la citoyenneté;

7. Reconnaît la nécessité et l'importance de la stabilité politique pour le développement socio-économique de la région méditerranéenne; exprime ses vives inquiétudes concernant la menace majeure à la paix, la sécurité et la prospérité de toute la région que constituent les conflits armés en Syrie, en Lybie et en Iraq, la question palestinienne toujours non résolue et les crises humanitaires qui s'en sont suivies; encourage fortement les États membres de l'Union pour la Méditerranée à soutenir activement les efforts diplomatiques en cours et futurs, visant à résoudre ces crises telles que les missions de soutien et les dialogues politiques facilités et coordonnés par les Nations Unies;
8. Appelle tous les membres de l'UpM à prendre leurs responsabilités et à agir dans le but de mettre fin au nombre inacceptable de pertes humaines qu'entraînent les tragédies migratoires en Méditerranée suite à l'augmentation des flux migratoires; insiste sur la nécessité de mettre fin aux violations des droits de l'homme des migrants, en particulier concernant les violations du principe de non-refoulement, d'assurer un traitement équitable des migrants irréguliers et un traitement efficace des demandes d'asile; recommande que le champ d'action de l'opération Triton sous l'égide de Frontex en Méditerranée soit élargi de telle sorte que les migrants présents dans les eaux internationales puissent être secourus et d'éviter ainsi de nouvelles tragédies;
9. Invite tous les parlements de l'AP-UpM à réfléchir ensemble pour formuler des politiques de gestion des frontières, établir de nouvelles voies d'immigration légale, telle que l'élimination des obstacles qui entravent la mise en œuvre efficace des politiques de regroupements familiaux, et de nouvelles politiques de retour en pleine conformité avec les principes des droits de l'homme; insiste sur la nécessité aussi bien pour les pays d'origine, de transit et d'accueil de collaborer de manière plus approfondie sur le plan technique et politique dans les domaines relatifs au contrôle des frontières, à l'aide humanitaire et au maintien de l'ordre, tout en restant engagés à démanteler les réseaux illégaux de trafic des migrants et combattre les mafias illégales qui tirent profit du trafic des êtres humains;
10. Exhorte les membres de l'UpM et l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés à gérer plus efficacement la situation de plus en plus difficile dans laquelle se trouvent les demandeurs d'asile en explorant des voies facilitant l'accès à la protection internationale aux personnes fuyant la persécution ou des violences graves dans leur pays, en particulier par l'utilisation des visas humanitaires;
11. Reconnaît les efforts importants déployés par certains États membres de l'UpM dans l'accueil des réfugiés de la Syrie, l'Iraq et la Lybie; appelle à plus de solidarité entre les États membres de l'UpM afin de partager le fardeau supporté par ces pays, par exemple par la mise en place d'un programme opérationnel de relocalisation; considère qu'une coordination plus importante est nécessaire entre les États membres de l'Union Européenne afin de parvenir à de meilleurs résultats dans leurs politiques de soutien aux réfugiés venant des pays en conflit armé, ceci permettant de réduire les dépenses au moyen d'une intégration complète des politiques d'immigration et d'asile dans le cadre du dialogue entre les membres de l'UpM et de la programmation des actions de coopération en matière de développement;
12. Condamne fermement les odieuses attaques terroristes survenues à Paris en janvier et à Tunis en mars; note que si la sécurité des États et des citoyens est un droit fondamental, la lutte contre le terrorisme doit, cependant, strictement se conformer aux principes de proportionnalité et être pleinement en accord avec les conventions internationales des droits de l'homme et les principes de l'État de droit;
13. Insiste sur la nécessité d'une approche multilatérale et régionale pour prévenir, lutter et punir le terrorisme; à cette fin, appelle à plus de dialogues politiques entre les deux rives de la

Méditerranée et les organisations régionales afin de développer des projets de renforcement des capacités et une coopération policière et judiciaire plus étroite; invite tous les États membres de l'UpM à prendre les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective de la Résolution 2170 du Conseil de Sécurité des Nations Unies;

14. Décide d'inscrire les droits de l'homme à titre permanent à son ordre du jour afin de permettre aux parlements membres de soulever des questions d'intérêt commun ainsi que des cas spécifiques de violations des droits de l'homme.



PARLIAMENTARY ASSEMBLY UNION FOR THE MEDITERRANEAN

DRAFT
RECOMMENDATION

on the role of parliaments in protecting and promoting human rights - securing the safety of migrants in the Mediterranean - fighting against terrorism

The Committee on Political Affairs, Security and Human Rights

1. Reminds that ensuring an effective implementation of human rights is a vital corollary of a prosperous, democratic and peaceful area; reiterates that all governance levels from local to supranational should be involved in achieving this aim;
2. Recalls that according to the Universal Declaration of Human rights of 1948 that binds all UfM member countries, human rights includes both fundamental individual rights and freedoms and socioeconomic ones; insists on the need to agree on a common definition based on the universality, indivisibility and interdependence of human rights;
3. Strongly encourages parliaments to make sure that implementing legislation of constitutional human rights provisions is in line with international law; where it is relevant, invites parliaments to swiftly ratify all relevant international human rights instruments;
4. Asks all parliaments to systematically address human rights violations publicly; to this end, invites parliaments to establish and improve specific tools including hearings, enquiry commissions, written and oral questions and reports; invites members of parliaments, in their own capacity, to act as human rights advocates and use their prerogatives to this effect;
5. Recalls that human rights is a cross-cutting issue requiring a strong co-operation between all parliamentary bodies and with extra-parliamentarian actors; considers that civil society is a natural partner for parliaments to carry out a comprehensive oversight of the respect and enforcement of human rights; to this end, encourages all parliaments to ensure a legal framework enabling civil society to operate freely, to set up mechanisms of cooperation, notably with national human rights institutions, and to aim at a more balanced representation of citizens in all their diversity and aspirations;
7. Reminds that in exerting their budgetary powers, parliaments should allocate more funds to human rights-oriented policies, notably through education and culture; urges the Union for the Mediterranean to implement already labelled projects on education and citizenship;
8. Recognizes the need and importance of political stability in the Mediterranean region for its socio-economic development; expresses its deep concerns that the armed conflicts in Syria, Libya and Iraq, the unresolved Palestinian issue and the related humanitarian crises present a major threat to peace, security and prosperity for the whole region; therefore, strongly encourages UfM Member States to actively back the current and prospective diplomatic efforts to solve these crises, such as support missions and political dialogue processes facilitated and coordinated by the UN;

9. Calls on all UfM members to take responsibility and act in order to stop the unacceptable number of deaths occurring in migration tragedies in the Mediterranean due to the recent upsurge of migratory flows; insists on the need to put an end to the violation of migrants' human rights, relating in particular to the failure to comply with the principle of non-refoulement, to ensure the fair treatment of irregular migrants and the equitable processing of asylum applications; recommends that the geographical scope of Operation Triton, managed by the EU Agency Frontex in the Mediterranean, be extended so as to make it possible to rescue migrants in international waters and avoid further tragedies;
10. Invites all PA-UfM parliaments to collectively reflect on formulating border management policies, establishing further avenues of regular migration - such as removing the obstacles that hinder an effective implementation of family reunification policies - and renewed return policies in full compliance with human rights principles; stresses the need for origin, transit and hosting countries to further collaborate at technical and political level in the field of border control, humanitarian aid and law enforcement, while remaining committed to dismantle the illegal networks used to traffic migrants and fight illegal mafias profiting from human trafficking and human smuggling;
11. Urges UfM members and UNHCR to join forces to better manage the increasingly difficult situation of asylum seekers by exploring ways to facilitate access to international protection for people fleeing persecution or serious harm in their own country, particularly through the use of humanitarian visas;
12. Acknowledges the significant effort deployed by some UfM Member States in hosting refugees from Syria, Iraq and Libya ; urges for more solidarity among UfM member states in sharing the burden shouldered by these countries, for instance through the establishment of functioning resettlement programmes; considers that enhanced coordination among EU Member States with regard to their policies of support to refugees from countries with armed conflicts is needed to achieve better results while reducing expenditure through a comprehensive integration of immigration and asylum policies within the dialogue among UfM members and the programming of development cooperation actions;
13. Strongly condemns the heinous terrorist attacks in Paris in early January and in Tunis in March; warns that while States and citizens security is a fundamental right, the fight against terrorism must however strictly comply with the principle of proportionality and be fully in line with the international human rights conventions and the rule of law;
14. Stresses the need for a multilateral and regional approach to prevent, counter and prosecute terrorism; to this end, asks for increased political dialogues between both shores of the Mediterranean and regional organisations aimed at developing capacity-building projects and closer police and judicial co-operation; invites all the UfM member states to take the necessary measures to ensure an effective implementation of Resolution 2170 of the UN Security Council;
15. Decides to put human rights as a standing item on its agenda to enable member parliaments to raise issues of common concern as well as specific cases of human rights violations.

— *Bespreking van de amendementen.*

48 amendementen zijn ingediend op het ontwerp van tekst waarvan één ertoe strekt één enkele commissie op te richten voor de bescherming van de rechten van de mens en de rechten van de vrouw. Ook werd een toevoeging voorgesteld om de restrictieve wetten inzake vrijheid van vereniging op te heffen.

Het Europees parlements lid de heer Sylikiotis dient een amendement in op § 6 dat ertoe strekt ook de oprichting van een parlementaire commissie voor Palestina aan te moedigen om steun te verlenen aan het gerechtvaardigde Palestijnse verzoek om een Palestijnse Staat te erkennen binnen de grenzen van 1967, waarvan Oost-Jeruzalem de hoofdstad is. Verschillende delegaties, waaronder Polen, Duitsland, Oostenrijk en Bulgarije, verzetten zich tegen dat amendement omdat het niet evenwichtig is. De Duitse afgevaardigden willen dat men zich beperkt tot de oprichting van een werkgroep rond Palestina, wat ook de mening van senator Jan Van Esbroeck is. Het Duitse voorstel wordt uiteindelijk aangenomen.

Een amendement van Europees parlements lid Patrick Le Hyaric op § 7 om het Israëliisch-Palestijns conflict op gelijke voet te plaatsen met de schendingen van de mensenrechten in de westelijke Sahara, stoot op felle kritiek van de Marokkaanse afgevaardigden. Er werd een compromis gevonden, waarbij enkel gesproken wordt over “het onopgeloste vraagstuk van de regio van de Sahel en de Sahara”.

Verschillende amendementen hebben de tekst versterkt, meer bepaald inzake het migratiebeleid, de strijd tegen netwerken van mensenhandel en de opvang van vluchtelingen. Ook de aanslagen van januari en februari 2015 in Parijs en Kopenhagen worden aangestipt.

4.4. Elfde plenaire vergadering van de PA UvM (12 mei 2015)

De volksvertegenwoordigers Ahmed Laaouej en Peter Luykx en senator Jan Van Esbroeck namen deel aan de elfde plenaire vergadering van de PA UvM.

Mevrouw Maria da Assunção Andrade Esteves, voorzitter van de Assemblee van de Portugese Republiek en voorzitter van de PA UvM opende de plenaire vergadering, die handelde over de thema's immigratie, asiel en mensenrechten in de Euromediterrane regio.

Drie sprekers leidden de thema's van de plenaire vergadering in:

— *Examen des amendements.*

48 amendements ont été déposés sur le projet de texte, dont un qui demande la mise en place d'une commission unique sur la protection des Droits humains et sur le droits des femmes. Un ajout fut aussi proposé afin d'abroger les lois restrictives concernant la liberté de réunion.

Au § 6, le député du parlement européen M. Sylikiotis introduit un amendement visant à “encourager également la création d'une commission parlementaire sur la Palestine afin de soutenir la demande légitime palestinienne de reconnaissance d'un État palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale.”. Plusieurs délégations, dont la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie s'opposent à cet amendement en soulignant qu'il n'est pas équilibré. Les députés allemands veulent que l'on se limite à la création d'un groupe de travail sur la Palestine, ce qui est également l'avis du sénateur Jan Van Esbroeck. La proposition allemande est finalement retenue.

Un amendement du député européen Patrick Le Hyaric au § 7 tendant à mettre sur le même pied le conflit israélo-palestinien et les violations des droits de l'homme au Sahara occidental fait l'objet de vives critiques de la part des délégués marocains. Un compromis fut trouvé afin de ne parler que de la “question non résolue de la région sahélo-saharienne”.

Plusieurs amendements ont renforcé le texte, notamment en ce qui concerne les politiques migratoires, la lutte contre les filières de trafic d'êtres humains et l'accueil des réfugiés. Sont également évoqués les attentats en janvier et février 2015 à Paris et à Copenhague.

4.4. 11^e session plénière de l'AP UPM (12 mai 2015)

Les députés Ahmed Laaouej et Peter Luykx et le sénateur Jan Van Esbroeck ont participé à la 11^{ème} session plénière de l'AP UPM.

Madame Maria da Assunção Andrade Esteves, Présidente de l'Assemblée de la République du Portugal et Présidente de l'AP UPM, a ouvert la séance plénière consacrée aux thèmes de l'immigration, de l'asile et des droits de l'homme dans la Région euro-méditerranéenne.

Trois orateurs ont introduit les thèmes de la séance plénière:

— De heer John Dalhuisen, directeur van Amnesty International voor Europa en Centraal-Azië, sprak over de Syrische migratiecrisis, de rol van Turkije, de gevolgen van de Libische crisis op de illegale immigratie en de noodzaak om de samenwerking uit te breiden tot de landen van herkomst, doorreis en bestemming.

— Mevrouw Farida El Allagi, zaakgelastigde voor de Libyan Mission to the European Union, sprak over de schending van de vrouwenrechten in haar land.

Er is geen coördinatie tussen de talrijke internationale organisaties die in Libië werken en de internationale gemeenschap keert zich af van het Libische conflict.

De regering in Tobroek, die door de internationale gemeenschap erkend is, krijgt niet de nodige wapens om het terrorisme van Islamitische Staat, die de kuststrook veroverd, te bestrijden.

De politieke dialoog tussen de verschillende Libische partijen, onder toezicht van de heer Bernardino Leon, speciaal gezant van de VN-secretaris-generaal voor Libië, maakt geen kans op slagen indien niet eerst de veiligheid wordt hersteld en het terrorisme wordt aangepakt.

— de heer Gil Arias-Fernández, adjunct-uitvoerend directeur van FRONTEX, sprak over de noodzaak om de transparantie en de doorstroming van informatie over de strategie en de operaties van het agentschap te verbeteren.

Piraterij op zee en mensensmokkel zijn uiterst rendabele activiteiten. De werklust van de grenswachters is sterk gestegen en er moeten dan ook meer materiële en personele middelen worden ingezet.

Het aantal asielaanvragen in de EU-landen is sinds het begin van het jaar met 40 procent gestegen.

Tijdens het daaropvolgende algemene debat legde de heer *Ahmed Laaouej* de nadruk op de invloed van de conflicten op de toename van de migratiestromen. Hij onderstreepte de noodzaak om een subtiel en noodzakelijk evenwicht te vinden tussen solidariteit en pragmatisme bij de aanpak van deze problematiek.

Er is nood aan een globale en historische visie op immigratie.

Talrijke Europese landen kregen na de Tweede Wereldoorlog te maken met arbeidsimmigratie en de afstammelingen van de migranten, die Europese burgers

— M. John Dalhuisen, Directeur d'Amnesty International pour l'Europe et l'Asie Centrale, a évoqué la crise migratoire syrienne, le rôle de la Turquie, les effets de la crise libyenne sur l'immigration illégale et la nécessité d'une coopération élargie aux pays d'origine, de transit et de destination.

— Mme Farida El Allagi, Chargée d'affaires de la Mission libyenne auprès de l'Union européenne, a évoqué la violation des droits des femmes dans son pays.

Les nombreuses organisations internationales qui interviennent en Libye opèrent sans coordination et la communauté internationale se désintéresse du conflit libyen.

Les autorités de Tobrouk, reconnues par la communauté internationale, ne reçoivent pas l'armement nécessaire pour combattre le terrorisme perpétré par l'État Islamique qui se développe sur la bande côtière.

Le processus de dialogue politique inter-libyen, mené sous l'égide de M. Bernardino Leon, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, ne pourra aboutir sans le rétablissement préalable de la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

— M. Gil Arias-Fernández, Directeur exécutif adjoint de FRONTEX, a évoqué la nécessité d'accroître la transparence et le flux d'informations sur la stratégie et les opérations menées par l'Agence.

La piraterie maritime et le trafic d'êtres humains sont des activités extrêmement rentables. Il faut accroître les moyens matériels et humains consacrés aux garde-frontières dont la charge de travail a considérablement augmenté.

Les demandes d'asile dans les pays de l'UE ont augmenté de 40 % depuis le début de l'année.

Lors du débat général qui s'ensuivit, M. *Ahmed Laaouej* a mis l'accent sur l'effet des conflits sur l'accroissement des flux migratoires. Il a insisté sur la nécessité de rechercher un équilibre subtil et nécessaire entre solidarité et pragmatisme dans le traitement de cette problématique.

Il faut avoir une vision globale et historique de l'immigration.

De nombreux pays européens ont connu une immigration de travail après la 2^e guerre mondiale et les descendants devenus citoyens européens constituent autant de

worden, bouwen bruggen en versterken de culturele en economische banden tussen de herkomst- en de gastlanden. De Euromediterrane landen moeten zoeken naar manieren om groei te bereiken die de inwoners van beide oevers van de Middellandse Zee ten goede komt.

Uit een recente studie van de OESO blijkt nogmaals dat immigratie de economische groei van de industrielanden bevordert. Maar eerst moet er een politieke oplossing worden gevonden voor de lopende conflicten: voorspoed en ontwikkeling zijn immers onmogelijk zonder vrede en vrede gedijt enkel in een stabiele economische omgeving.

De heer Peter Luykx wees erop dat de conflicten in Syrië en Libië de zwaarste humanitaire crisis sinds de Tweede Wereldoorlog veroorzaakt hebben. Samenwerking is onontbeerlijk en meer bepaald volgens de drie volgende prioriteiten:

— Migratie is geen alleenstaand probleem en vereist een horizontale aanpak. Om de migratiestromen te beheersen, moet onder andere rekening worden gehouden met de economische ontwikkeling, de mensenrechten en de preventieve diplomatie. Politici moeten zich bewust zijn van de positieve en negatieve effecten van het globale regeringsbeleid in hun land op de migratiebewegingen.

— Er moet doeltreffender worden opgetreden tegen mensensmokkelaars en piraten. De mensensmokkelaars maken grote winst en de kans om aangehouden en strafrechtelijk vervolgd te worden, is te klein. Er moet meer controle komen in doorreislanden zoals Libië en Egypte. De Europese landen moeten samenwerken en expertise leveren om de netwerken van mensensmokkelaars te helpen oprollen.

— Een duurzaam migratiebeleid vereist ook een terugkeerbeleid. De mediterrane landen moeten inzien dat het in de huidige context niet langer een aanvaardbare optie is een veto te stellen tegen correcte terugkeermaatregelen naar de herkomstlanden.

De sprekers van de verschillende afvaardigingen hebben de volgende thema's aangekaart:

— de noodzaak om meer humanitaire visa af te leveren;

— de toekenning van meer financiële middelen en bijkomend personeel aan Frontex, zodat het agentschap de EU-grenzen beter kan controleren;

passerelles renforçant les liens culturels et économiques entre les pays d'origine et les pays d'adoption. Les pays euro-méditerranéens doivent trouver les chemins et les modalités d'une croissance partagée entre tous les citoyens des deux rives de la Méditerranée.

Une étude récente de l'OCDE a rappelé à cet égard que l'immigration favorise la croissance économique des pays industrialisés. Mais il faut préalablement tenter d'apporter une solution politique aux conflits en cours car la prospérité et le développement dépendent de la paix et la paix ne peut se construire que sur la base d'une situation économique stable.

M. Peter Luykx a souligné que les conflits en Syrie et en Libye ont causé la pire crise humanitaire depuis la 2^e guerre mondiale. La coopération est indispensable et elle doit suivre trois priorités:

— La migration n'est pas une problématique isolée, elle doit être abordée de manière horizontale. Pour gérer les flux migratoires, il faut tenir compte entre autres du développement économique, des droits de l'homme et de la diplomatie préventive. Les politiques doivent être conscients des effets positifs et négatifs engendrés par la politique globale menée par les autorités de leur pays sur les mouvements migratoires.

— La nécessité d'une lutte plus efficace contre les passeurs et les pirates s'impose. Les revenus des passeurs sont trop élevés et le risque d'être arrêté et poursuivi pénalement est trop faible. Le contrôle doit être renforcé dans les pays de transit comme la Libye ou l'Égypte. Les pays européens doivent collaborer et apporter leur expertise pour aider à combattre les réseaux de passeurs.

— Il faut aussi mettre en œuvre une politique de retour si l'on veut instaurer une politique durable en matière de flux migratoires. Les pays méditerranéens devraient admettre que le boycott des mesures correctes de retour dans les pays d'origine ne constitue plus une option acceptable dans le contexte actuel.

Les intervenants des différentes délégations ont abordé les thèmes suivants:

— la nécessité de délivrer plus de visas humanitaires;

— l'attribution de moyens financiers accrus et de personnel supplémentaire à Frontex pour permettre à l'Agence de contrôler plus efficacement les frontières de l'UE;

— de vraag om een humanitair fonds op te richten dat Jordanië moet helpen om de opvang van 1,5 miljoen Syrische vluchtelingen op zijn grondgebied te beheren;

— de noodzaak om banen en economische welvaart te creëren in de herkomstlanden en de doorreislanden;

— het aanmoedigen van legale immigratie die welzijn, sociale vooruitgang en economische ontwikkeling genereert, ook voor de families in de herkomstlanden;

— de problematiek van migranten die het slachtoffer zijn van onrecht en het vraagstuk van de klimaatvluchtelingen;

— het beheer van het grote aantal asielzoekers aan de oostgrenzen van de EU;

— het pragmatischer samenwerkingsmodel voor migratiebeleid dat wordt voorgesteld door het herziene Europese nabuurschapsbeleid (ENB);

— de aanzienlijke toename van de illegale immigratie. In dit verband dient te worden opgemerkt dat 40 procent van de illegale migranten vrouwen en kinderen zijn en dat 70 procent van de kinderen minderjarig is;

— de terugkeer naar een meer operationele controle van de maritieme zones in het Middellandse Zeegebied, in navolging van de operatie Mare Nostrum;

— de lering die kan gehaald worden uit het Australische model en uit het opvangen van migranten op offshoresites;

— de oprichting binnen de politieke commissie van een werkgroep over de erkenning van de staten Palestina en Israël.

Mevrouw Zoé Konstantopoulou, voorzitter van het Griekse parlement, stelde vervolgens in haar hoedanigheid van rapporteur de slotverklaring voor van de tweede top van de Assembleevoorzitters van de PA UvM, die op 11 mei parallel met de commissievergaderingen van de PA UvM werd gehouden.

De tekst daarvan wordt aan dit verslag toegevoegd.

De voorzitters van de vijf vaste commissies van de PA UvM stelden de resoluties voor die de dag voordien tijdens de commissievergaderingen werden aangenomen.

— la demande de créer un fonds humanitaire pour aider la Jordanie à gérer l'accueil de 1,5 millions de réfugiés syriens sur son territoire;

— la nécessité de créer des emplois et de la prospérité économique dans les pays d'origine et les pays de transit;

— l'encouragement de l'immigration légale qui génère du bien-être, des progrès sociaux et du développement économique, y compris pour les familles dans les pays d'origine;

— la problématique des migrants victimes d'injustices, et la question des réfugiés climatiques;

— la gestion du nombre élevé de demandeurs d'asile aux frontières orientales de l'UE;

— le modèle de coopération plus pragmatique en matière de politique migratoire proposé par la Politique européenne de Voisinage (PEV), révisée;

— l'accroissement considérable de l'immigration illégale. A cet égard, il convient de noter que 40 % des migrants illégaux sont des femmes et des enfants dont 70 % sont mineurs;

— le retour à un mode plus opérationnel de contrôle des zones maritimes en Méditerranée, à l'instar de l'opération Mare Nostrum;

— l'expérience du modèle australien et du maintien des migrants sur des sites off shore;

— la création au sein de la commission politique d'un groupe de travail sur la reconnaissance des états de Palestine et d'Israël.

Mme Zoé Konstantopoulou, Présidente du Parlement grec, a ensuite présenté, en sa qualité de rapporteur, la déclaration finale du second sommet des Présidents des Assemblées de l'AP UPM qui s'était tenu le 11 mai, parallèlement aux réunions des commissions de l'AP UPM.

Le texte de la déclaration finale du second sommet des Présidents d'Assemblées est joint en annexe du présent rapport.

Les Présidents des cinq commissions permanentes de l'AP UPM ont présenté les résolutions adoptées la veille lors des réunions de commission. L'Assemblée

De plenaire vergadering keurde de vijf resoluties op basis van consensus goed. De resoluties worden aan dit verslag toegevoegd.

Daarna droeg de voorzitter van de Assemblée van de Portugese Republiek het voorzitterschap van de PA UvM over aan de heer Rachid Talbi Alami, voorzitter van de kamer van volksvertegenwoordigers van Marokko.

Voorzitter Alami legde de nadruk op de thema's die het Marokkaanse voorzitterschap voor 2015-2016 wil uitwerken:

- duurzame ontwikkeling;
- het probleem van de verwoestijning;
- de georganiseerde misdaad, de mensensmokkel en de drugshandel in de Euromediterrane regio.

plénière a adopté les cinq résolutions par consensus. Les résolutions figurent en annexe du présent rapport.

La Présidente de l'Assemblée de la République du Portugal a ensuite transmis la présidence de l'AP UPM à M. Rachid Talbi Alami, Président de la Chambre des représentants du Maroc.

Le Président Alami a mis l'accent sur les thèmes que la présidence marocaine souhaite développer pour la session 2015-2016:

- le développement durable;
- la problématique de la désertification;
- le crime organisé, le trafic des êtres humains et le marché des stupéfiants dans la région euro-méditerranéenne.

5. Vergadering van de Commissie voor de politieke aangelegenheden, de veiligheid en de mensenrechten (Brussel, 29 februari 2016)

A. Opening van de werkzaamheden

De vergadering vindt plaats op maandag 29 februari 2016 in het Europees Parlement in Brussel, onder het voorzitterschap van de heer Renato Soru. De aanbevelingen van de commissie voor de Politieke Aangelegenheden tijdens de vergadering van mei 2015 in Lissabon over de rol van de Parlementen in het beschermen en bevorderen van de mensenrechten, de veiligheid van migranten in de Middellandse Zee en de strijd tegen terrorisme, zijn afdoende en duidelijk. Deze aanbevelingen zullen dan ook de inhoud vormen van het verslag van de afgelopen vergadering.

B. Werkgroep "Palestina": mandaat en werkschema

Deze werkgroep werd opgericht ten gevolge van de aanbeveling die werd gedaan tijdens de plenaire zitting van mei 2015. Over de samenstelling van deze werkgroep zal tijdens de plenaire zitting in Marokko, in juni 2016, worden beslist. Leden die aan deze werkgroep willen deelnemen, kunnen dit laten weten op het secretariaat.

Er is een amendement ingediend op het document *Palestine Working Group*, met name de toevoeging van het woord "**continuous**" in *Group Purpose*: "*The Purpose of the PA-UfM Palestine Working Group ("the Working Group" or "the Group") is to support the emergence of an independent, democratic and viable continuous Palestinian State living side by side in peace and security with Israel and its other neighbours.*"

De Israëliëse en Palijsijnse partijen kunnen nu eerst het woord nemen.

De heer Erel Margalit (Israël) verklaart dat de Israëliëse partij bereid is om terug te keren naar de onderhandelingstafel. Hij betreurt echter dat er aan Palestijnse kant geen echte gesprekspartners zijn die bereid zijn om te onderhandelen. Hamas kan geen gesprekspartner zijn aangezien het in zijn charter het bestaan zelf van Israël betwist. Maar wie dan wel? De PLO? Fatah? De Palestijnse Autoriteit? Zijn zij echt partners voor vrede? Telkens wanneer Palestijnen Israëliëse burgers doden, worden zij uitgeroepen tot helden en martelaren, en worden er straten en gebouwen naar hen vernoemd. De heer Erel Margalit merkt op dat de Palestijnse Autoriteit deze daden met klem zou moeten veroordelen, maar in de praktijk worden zij verheerlijkt of beloond.

5. Réunion de la Commission des Affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme (Bruxelles, 29 février 2016)

A. Ouverture des travaux

La réunion a lieu le lundi 29 février 2016 au Parlement européen à Bruxelles, sous la présidence de M. Renato Soru. Les recommandations émises par la commission des affaires politiques lors de la réunion de mai 2015 à Lisbonne sur "le rôle des Parlements dans la protection et la promotion des droits de l'homme – assurer la sécurité des migrants en Méditerranée – lutter contre le terrorisme," sont exhaustives et claires. Dès lors, ces recommandations feront office de compte-rendu pour la réunion passée.

B. Groupe de Travail "Palestine": mandat et programme de travail

La création de ce groupe de travail a été proposée suite à la recommandation émise lors de la séance plénière de mai 2015. La composition de ce groupe de travail sera décidée durant la séance plénière qui aura lieu au Maroc en juin 2016. Les membres intéressés par une participation à ce groupe de travail, sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat.

Un amendement est apporté au document *Palestine Working Group*, à savoir l'ajout du mot **continuous** sous *Group Purpose*: "*The Purpose of the PA-UfM Palestine Working Group ("the Working Group" or "the Group") is to support the emergence of an independent, democratic and viable continuous Palestinian State living side by side in peace and security with Israel and its other neighbours.*"

Les parties israéliennes et palestiniennes sont invitées à prendre la parole en premier lieu.

M. Erel Margalit (Israël) exprime la volonté de la partie israélienne à revenir à la table des négociations. Néanmoins, il déplore l'absence de réels interlocuteurs prêts à négocier du côté palestinien. Le Hamas n'est pas un interlocuteur valable puisque dans sa charte, il s'oppose à l'existence même de l'État d'Israël. Avec qui négocier? L'OLP? Le FATAH? L'autorité palestinienne? Sont-ils réellement des partenaires pour la paix? À chaque fois que les palestiniens tuent des civils israéliens, ils sont considérés comme des héros, des martyrs dont on donne le nom à des rues et des bâtiments. L'autorité palestinienne devrait fermement condamner ces actes alors que dans les faits, elle les loue ou les récompense, remarque M. Erel Margalit.

Verschillende Israëlische leiders, waaronder Ehud Barak en Yitzhak Rabin, hebben in het verleden de moed gehad om oplossingen voor te stellen. De steun van de Arabische landen is in dit vredesproces essentieel.

In deze werkgroep zal men ook de nadruk leggen op economische ontwikkeling als een noodzakelijke voorwaarde voor het bestaan van een leefbare staat, en nadenken over de manier waarop de positie van de gematigden in beide kampen versterkt kan worden.

De heer Zuheir SANDUKA (Palestina) meent dat als de onderhandelingen slagen en het Palestijns conflict is opgelost, dit zal bijdragen tot vrede in het Midden-Oosten. Dit conflict is immers de bron van alle problemen in de regio.

De Palestijnse Staat wil kunnen leven als alle andere, maar hoe kan men samenleven wanneer de Palestijnen dagelijks geconfronteerd worden met embargo's, bezetting van grondgebied, het afbreken van Palestijnse dorpen voor de bouw van nieuwe kolonies, een racistische scheidingsmuur, omleidingen, enz.? Bovendien worden Palestijnen dagelijks vernederd aan de 600 checkpoints op de Westelijke Jordaanoever, waar zij vaak drie uur moeten wachten. Buitenlanders en parlementsleden die deelnemen aan observatieopdrachten zijn hiervan getuige en bevestigen dat Palestijnen het slachtoffer zijn van onrecht en vernederingen. De heer Zuheir Sanduka betwijfelt dan ook of er van Israëlische kant een reële wil bestaat om in vrede samen te leven. Netanyahu heeft meermaals verklaard dat hij nooit de totstandkoming van een Palestijnse staat zal aanvaarden. Volgens de heer Zuheir Sanduka is de enige Israëlische leider die werkelijk heeft geijverd voor een onderhandelde vrede Yitzhak Rabin, en hij werd vermoord.

De heer David WAGNER (Luxemburg) herinnert eraan dat de bal in het Israëlische kamp ligt. Het is voor iedereen duidelijk dat de twee partijen niet als gelijken onderhandelen. Israël is een bezetter en komt de internationale resoluties niet na. De heer David Wagner vestigt de aandacht van zijn Israëlische ambtgenoot op het feit dat de argumenten van de Israëlische overheid in Europa geen weerklank meer vinden. Het Luxemburgse Parlement heeft een resolutie tot erkenning van een Palestijnse staat aangenomen.

De Turkse vertegenwoordiger wijst erop dat Palestina door 37 landen als staat wordt erkend.

Plusieurs dirigeants israéliens dont Ehud Barak et Yitzhak Rabin ont eu le courage par le passé de proposer des solutions. Le soutien des pays arabes dans ce processus de paix est capital.

Il faudra dans ce groupe de travail insister aussi sur le développement économique condition *sine qua non* pour l'existence d'un état viable, et réfléchir sur la manière de renforcer la position des groupes modérés dans chaque camps.

M. Zuheir SANDUKA (Palestine) estime que si le conflit palestinien est résolu et que les négociations aboutissent, elles contribueront à la paix au Moyen-Orient car ce conflit est à la racine de tous les maux dans la région.

L'État palestinien aspire à vivre comme les autres peuples mais comment la cohabitation peut-elle bien se passer si le quotidien palestinien n'est fait que d'embargo, d'accaparement des terres palestiniennes, de démolition de villages palestiniens au profit de la construction de nouvelles colonies, d'un mur de séparation raciste, de routes de contournements... Par ailleurs, les Palestiniens sont soumis à une humiliation quotidienne lors de leur passage dans les 600 points de contrôle en Cisjordanie où ils attendent souvent 3 heures à chaque check-point. Les étrangers et les parlementaires participants à des missions d'observation en sont témoins et corroborent toutes ces injustices et ces humiliations auxquelles sont soumis les Palestiniens. Au vu de ces faits, M. Zuheir Sanduka questionne à son tour la réelle volonté côté israélien pour le vivre ensemble en paix. M. Netanyahu a déclaré maintes fois qu'il n'accepterait jamais l'établissement d'un état palestinien. Le seul leader israélien qui ait manifesté, selon M. Zuheir Sanduka, une réelle volonté d'aboutir à une paix négociée, était Yitzhak Rabin et il a été tué.

M. David WAGNER (Luxembourg) rappelle que la balle est dans le camp israélien. Il apparaît à tous que les 2 parties ne négocient pas à armes égales. Israël est un état occupant qui ne respecte pas les résolutions internationales. M. David Wagner attire l'attention de son homologue israélien sur le fait que l'argumentation des autorités israéliennes ne trouve plus d'échos en Europe. Le parlement luxembourgeois a adopté une résolution pour la reconnaissance d'un état palestinien.

Le représentant turc souligne que la Palestine est un état reconnu par 37 états.

Alle partijen zijn het erover eens dat er een onderhandelde oplossing moet worden gevonden voor dit conflict, dat aan de basis ligt van andere conflicten in de regio.

De heer Louis NEGRE (Frankrijk), ondervoorzitter van de commissie die de vergadering voorziet, onderstreept het belang van deze werkgroep om de dialoog nieuw leven in te blazen nu de wonden aan beide kanten zo diep zijn. Hij hoopt dat deze werkgroep zal kunnen bijdragen tot een constructieve samenwerking tussen beide partijen. Werkgroepen hebben ongetwijfeld hun nut omdat elke partij zich er openlijk kan uitdrukken en een diepgaand gesprek kan voeren, wat vaak niet kan tijdens plenaire vergaderingen, waar het er dikwijls op aan komt geen gezichtsverlies te lijden.

C. Unie voor het Middellandse Zeegebied: stand van zaken en volgende stappen – Gedachtewisseling met mevrouw Delphine Borione, Adjunct-secretaris-generaal, Secretariaat van de Unie voor het Middellandse Zeegebied

De politieke commissie van de parlementaire assemblee van de Unie voor het Middellandse Zeegebied (PA-UvM) kwam op 30 januari 2015 samen in Barcelona, in het hoofdkwartier van het secretariaat van de Unie voor het Middellandse Zeegebied, op uitnodiging en in aanwezigheid van haar secretaris-generaal, de heer Sijlmassi.

Mevrouw Borione herinnert eraan dat de Unie voor het Middellandse Zeegebied (UvM) een intergouvernementele organisatie is waarbij 28 lidstaten van de Europese Unie zitten samen met 15 landen van de gebieden zuidelijk en oostelijk van de Middellandse Zee. Samen vormen zij een uniek forum om de samenwerking en de regionale dialoog in het Europees Middellandse Zeegebied te verbeteren.

De UvM is de eerste permanente structuur die zich bezighoudt met het intergouvernementele mediterrane partnerschap. Het secretariaat van de Unie voor het Middellandse Zeegebied is de operationele structuur die deze regionale dialoog tussen de lidstaten van de UvM en betrokkenen mogelijk maakt en de onderlinge synergieën en samenwerkingsprojecten en -initiatieven aanmoedigt die een rechtstreekse impact hebben op het leven van de burgers. De Unie biedt een kader voor de politieke dialoog en uitwisseling van ideeën, ervaringen en best practices met betrekking tot projecten tussen de regeringen, de internationale instellingen die centraal staan en de samenwerkingsstructuren.

Chaque partie reconnaît la nécessité de trouver une solution négociée pour ce conflit qui, tout le monde s'accorde sur ce point, constitue la source d'alimentation des autres conflits de la région.

M. Louis NEGRE (France) Vice-Président de la commission qui préside la réunion, souligne combien ce groupe de travail est nécessaire pour réinsuffler vie au dialogue tant les plaies sont à vifs des deux côtés. Il espère que ce groupe de travail contribuera à renforcer le climat de collaboration entre les 2 parties dans un esprit constructif. Les groupes de travail ont un intérêt indéniable dans le sens qu'ils permettent à chaque partie de s'exprimer ouvertement et de discuter en profondeur, ce qui n'est souvent pas le cas lors des réunions plénières où ce qui prime est souvent de ne pas perdre la face.

C. Union pour la Méditerranée: état des lieux et prochaines étapes – Echange de vues avec Mme Delphine Borione, Secrétaire Générale adjointe, Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée

La commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM) s'était réunie le 30 janvier 2015 à Barcelone au siège du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, à l'invitation et en présence de son secrétaire général, M. Sijlmassi.

Mme Borione rappelle que l'Union pour la Méditerranée (UpM) est une organisation intergouvernementale rassemblant 28 États membres de l'Union européenne et 15 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Elle fournit un forum unique pour améliorer la coopération et le dialogue régionaux dans la région euro-méditerranéenne.

L'UpM est la première structure permanente dédiée au partenariat méditerranéen intergouvernemental, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée constitue l'institution opérationnelle permettant la mise en œuvre de ce dialogue régional entre les États membres de l'UpM et les parties prenantes, encourageant les synergies entre eux et promouvant les projets et initiatives de coopération ayant un impact direct sur la vie des citoyens. Elle agit en tant que cadre pour le dialogue politique et l'échange d'idées, d'expériences et de meilleures pratiques concernant les projets entre les gouvernements, les institutions internationales clés et les structures de coopération.

De UvM biedt een uniek platform om de regionale prioriteiten vast te leggen en specifieke samenwerkingsinitiatieven uit te werken. De UvM heeft onder andere de voorbije jaren 10 000 belangrijke actoren samengebracht uit diverse sectoren en rond verschillende thema's. Het secretariaat van de UvM zorgt voor een follow-up van de gekende regionale prioriteiten en bevordert, in samenwerking met de belangrijkste internationale actoren, projecten en initiatieven voor samenwerking op schaal van de regio's en in verband met veiligheid, actuele regionale sociaal-economische onderwerpen en onderwerpen die de regionale integratie en de duurzame ontwikkeling versterken.

In het kader van de UvM worden projecten en initiatieven ontwikkeld in zes strategisch prioritaire beleidsdomeinen:

- ontwikkeling van ondernemingen
- sociale zaken en burgerzaken
- hoger onderwijs en onderzoek
- transport en stadsontwikkeling
- water en milieu
- energie en klimaatbeheersing

Het secretariaat-generaal heeft gezorgd voor de lancering en versnelde uitvoering van nieuwe regionale projecten die essentiële sociaal-economische en strategische stimulansen bieden. Het gaat om meer dan 40 regionale projecten, goed voor een budget van meer dan 5 miljard euro. De UvM werkt nauw samen met een netwerk van partnerinstellingen die sleutelposities innemen op het vlak van de Euro-mediterrane aangelegenheden, met de 43 regeringen van de lidstaten van de UvM, met internationale financiële instellingen, met de privésector en met het middenveld.

Het Middellandse Zeegebied kent één van de hoogste werkloosheidsgraden ter wereld. In die context verbindt het Secretariaat van de Unie voor het Middellandse Zeegebied er zich toe om specifieke projecten en initiatieven uit te voeren die zich toespitsen op de ontwikkeling van het bedrijfsleven, van werkgelegenheid en van jobcompetenties. Het accent ligt hierbij op jongeren en vrouwen en er wordt werk gemaakt van de aanpak van transversale problemen, zoals de bevordering van economische onafhankelijkheid bij vrouwen en de ondersteuning van de integratie van jongeren in de arbeidsmarkt.

Bij de 41 geregistreerde projecten zijn er 15 die gaan over de tewerkstelling van jongeren, 18 over duurzame ontwikkeling, 8 over de rol van de vrouw. De toegevoegde waarde van de UvM ligt op de drie niveaus van registratie van de projecten:

L'UpM fournit une plate-forme unique pour formuler les priorités régionales et décider d'initiatives de coopération spécifiques à mettre en place. L'UpM a ainsi réuni 10 000 acteurs clefs dans différents secteurs ces dernières années autour de thèmes divers. Assurant le suivi opérationnel des priorités régionales identifiées, le Secrétariat de l'UpM promeut, en partenariat avec les principaux acteurs internationaux, les projets et initiatives de coopération à l'échelle de la région s'intéressant aux causes profondes des problèmes sécuritaires et socio-économiques régionaux actuels et favorisant l'intégration régionale renforcée et le développement durable.

Les projets et initiatives sont mis en œuvre dans le cadre de l'UpM dans six domaines stratégiques prioritaires:

- le développement des entreprises
- les affaires sociales et civiles
- l'enseignement supérieur et la recherche
- le transport et le développement urbain
- l'eau et l'environnement
- l'énergie et l'action pour le climat.

Le Secrétariat général a développé et accéléré la mise en œuvre de nouveaux projets régionaux qui constituent des moteurs socio-économiques et stratégiques clés. Il s'agit de plus de 40 projets régionaux labellisés pour un budget de plus de 5 milliards d'euros. L'UpM travaille en étroite collaboration avec un réseau d'institutions partenaires clés du domaine des affaires euro-méditerranéennes, avec les 43 gouvernements des États membres de l'UpM, avec des institutions financières internationales, avec le secteur privé et avec la société civile.

La région méditerranéenne accuse un des taux de chômage les plus élevés au monde. Dans ce contexte, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) s'engage à mettre en œuvre des projets et des initiatives ciblés centrés sur le développement des entreprises, les possibilités d'emploi et les compétences pour l'emploi. L'accent est mis sur les jeunes et les femmes, et des problèmes transversaux tels que la promotion de l'indépendance économique chez les femmes et le renforcement des capacités d'insertion professionnelle chez les jeunes sont traités.

Parmi les 41 projets labellisés, 15 concernent l'employabilité des jeunes, 18 le développement durable, 8 le rôle des femmes. La valeur ajoutée de l'UpM se trouve dans les 3 niveaux de labellisation de ces projets:

1/ *assessment* van de technische waarde van de inhoud van het project

2/ *assessment* van de waarde van het project vanuit politiek oogpunt

3/ begeleiding van de promotoren van de projecten bij hun zoektocht naar sponsors

In 2013 is er slechts één project gelanceerd. Nu staan er 21 projecten in de steigers, voor een budget van 350 miljoen euro. Voor een vrij jonge instelling – opgericht in 2010 – die weinig personeel heeft – 60 personen – is er al enorm veel werk verricht.

Wat de toekomst betreft, zal de UvM zich blijven toeleggen op de ondersteuning van de politieke dimensie in de regio, onder andere door ontmoetingen te organiseren van ministers. Het hoofddoel is bij te dragen tot de stabiliteit van de regio door het lanceren van economische projecten om de jongeren ter plaatse vooruitzichten te geven. Ook de interculturele en interreligieuze dialoog is belangrijk.

De uitwisselingsgraad bedraagt:

- 90 % tussen de landen van de EU
- 9 % tussen de landen in het Noorden en de landen in het Zuiden
- 1 % tussen de landen in het Zuiden onderling.

Alle projecten moeten dus een gemene deler hebben: een betere synergie tussen landen die niet geneigd zijn spontaan samen te werken. De erkende projecten dienen als pilootprojecten. Ze zijn essentieel in die zin dat ze inspiratie kunnen bieden.

De commissieleden sommen een aantal denk-pistes op:

- hoe kunnen we een gemeenschappelijke beleids-agenda bepalen voor de regio?
- wat is de toegevoegde waarde van de UvM vergeleken met andere organisaties?
- hoe kunnen we zorgen voor een betere tenuitvoer-legging van de projecten?
- hoe kan een project worden stopgezet als het budget niet wordt gehaald?

1/ *assessment* de la valeur technique du conte-nu du projet

2/ *assessment* de la valeur du projet du point de vue politique

3/ accompagnement des promoteurs de projets dans la recherche de financements

En 2013, un seul projet avait été lancé. Aujourd'hui, 21 projets sont en cours de lancement pour un budget de 350 millions d'euro. Le travail accompli est colossal pour une si jeune institution – elle a été créée en 2010 – et qui ne compte que 60 personnes.

En ce qui concerne l'avenir, l'UpM continuera à se concentrer sur un renforcement de la dimension politique dans la région notamment par la tenue de rencontres ministérielles. Son objectif principal est de contribuer à la stabilité dans la région par le développement de projets économiques pour donner une espérance aux jeunes de la région. Enfin, le dialogue interculturel et interreligieux est aussi fondamental.

Par ailleurs, il est à noter que le pourcentage d'échanges est de:

- 90 % entre les pays de l'EU
- 9 % entre les pays du Nord et du Sud
- 1 % entre les pays du Sud

Tous les projets devraient donc avoir un dénomina-teur commun: une meilleure synergie entre des pays pour qui il n'est pas naturel de travailler ensemble. Les projets labellisés sont des projets qui servent de projets pilotes. Ils sont essentiels dans ce sens qu'ils peuvent en inspirer d'autres.

Les membres de la commission énumèrent une série de pistes de réflexion:

- Comment créer un agenda politique commun pour la région?
- Quelle est la valeur ajoutée de l'UpM par rapport à d'autres organisations?
- Comment assurer une meilleure mise en œuvre des projets?
- Quelles sont les possibilités de désengagement d'un projet si le budget n'est pas atteint?

— hoe kunnen de leden van de PA-UvM nieuwe projecten helpen zoeken of voorleggen?

— hoe kunnen de commissies samenwerken met het secretariaat van de UvM om financiering te vinden voor de projecten?

Mevrouw Borione herinnert eraan dat er nog veel financiering moet worden gevonden. Zij doet een beroep op alle donoren van de landen van de PA-UvM om die projecten te steunen. Zij benadrukt dat Noorwegen, dat geen lid is van de PA-UvM, één van de grootste donoren is voor de ontwikkelingsprojecten voor vrouwen. 20 à 40 % van het bbp gaat verloren omdat vrouwen economisch gezien niet dezelfde kansen krijgen.

Voor de leden lijkt het duidelijk dat de UvM een nieuwe visie voor de regio moet nastreven, dat ze meer contact moet hebben met het middenveld, want dat middenveld legt de basis voor het beleid. De UvM moet helpen een oplossing te vinden voor twee problemen in de regio: de jongerenwerkloosheid en de identiteit. De PA-UvM en het Secretariaat-generaal van de UvM moeten regelmatig samenkomen en samen optreden.

Verschillende commissieleden formuleren bijzondere verzoeken:

— de mogelijke invoering van een hub voor technologie en de aanpak van de water- en ontziltingproblematiek (Israël);

— bijkomende projecten in de Gazastrook, naast het waterproject (Palestina);

— projecten voor een toegankelijker gezondheidszorg voor de vluchtelingen (Turkije);

— hoe investeerders aantrekken wanneer de situatie in de regio van kwaad naar erger gaat? (Jordanië)

D. Gedachtewisseling over de situatie in Syrië, de impact op de bevolking en de Euromediterrane landen en de steun en de rol van de PA-UvM-partners in het proces van Genève, in aanwezigheid van de heer Michael Docherty, Europese Commissie, DG Near

De heer Michael Docherty zet de situatie in Syrië uiteen. Europa moet het hoofd bieden aan de grootste vluchtelingenstroom sinds de Tweede Wereldoorlog. Vijf jaar oorlog heeft de helft van de Syrische bevolking gedwongen om het Syrisch grondgebied te verlaten. De ontwikkelingsindex in Syrië ligt terug op het peil van de jaren 60. Het middenveld staat zwak. 50 % van

— Comment les membres de l'AP-UpM peuvent-ils aider à repérer ou à soumettre des nouveaux projets?

— Comment les commissions peuvent-elles collaborer avec le secrétariat de l'UpM pour trouver des financements aux différents projets?

Mme Borione rappelle qu'il y a encore beaucoup de financements à trouver. Elle en appelle à tous les bailleurs de fonds des pays de l'AP-UpM pour soutenir ces projets. Elle souligne que la Norvège, qui ne fait pas partie des membres de l'AP-UpM, est un des plus grands bailleurs pour les projets de développement liés aux femmes. 20 à 40 % du PIB est perdu à cause de l'absence d'égalités offertes aux femmes du point de vue économique.

Il apparaît clairement pour les membres que l'UpM doit défendre une nouvelle vision pour la région, aller plus loin dans les échanges avec la société civile car ce sont eux qui construisent les politiques. L'UpM doit faire partie de la solution pour les deux problèmes de la région: le chômage des jeunes et le problème identitaire. Il est nécessaire que l'AP-UpM et le Secrétariat général de l'UpM se rencontrent régulièrement et agissent ensemble.

Différents membres de la commission formulent des demandes particulières:

— possibilité de création d'un hub technologique et problématique de l'eau et de sa désalinisation (Israël)

— projets supplémentaires prévus dans la bande de Gaza, en plus de celui relatif à l'eau (Palestine)

— projets pour un meilleur accès à la santé pour les réfugiés (Turquie)

— comment attirer des investisseurs quand la situation dans la région va de mal en pis? (Jordanie)

D. Echange de vues sur la situation en Syrie, l'impact sur les populations et les pays euro-méditerranéens et le soutien et le rôle des partenaires de l'AP-UpM dans le processus de Genève en présence de M. Michael Docherty, Commission européenne, DG Near

M. Michael Docherty expose la situation en Syrie. L'Europe fait face au plus grand flux de réfugiés depuis la seconde guerre mondiale. 5 ans de guerre ont forcé la moitié de la population syrienne à quitter le territoire syrien. L'index de développement en Syrie est revenu au niveau de celui des années 60. La société civile est faible. 50 % de la population est au chômage, 1/6 vit

de bevolking is werkloos, een zesde leeft in ellende. De belangrijkste infrastructuur – water, wegen, afvalverwerking – is vernield. Er is een schrijnend tekort aan basisdiensten. De situatie in Syrië maakt de regio kwetsbaarder, hoofdzakelijk in Libanon en Jordanië.

De reactie van de EU op de crisis is veelzijdig. Tijdens de akkoorden van Londen werd 10 miljard hulp beloofd, waarbij de EU de grootste donor is. Twee derde van de giften en de steun komt immers van de EU die de directe nood aan water, beschutting, dekens, zorg ... probeert te lenigen. De EU voorziet in een budget van 5 miljard euro aan uitgaven waarvan 1 miljard bestemd is voor humanitaire hulp en 1,6 miljard voor niet-humanitaire hulp. Een pakket van 350 miljoen gaat naar water en waterzuivering. Men beloofde ook hulp (met tegenpresentie) aan Jordanië en Libanon.

De uitdagingen zijn echter talrijk, omdat de betrokken zones moeilijk toegankelijk zijn vanwege de onveiligheid en de vernielde infrastructuur. Het water staat de partners (NGO, UNO, ...) aan de lippen: de logistieke uitdagingen zijn extreem, zelfs voor ervaren organisaties. De bureaucratische moeilijkheden en het gebrek aan lokale partners om de fondsen te kanaliseren, maken de opdracht nog moeilijker.

De reacties van de commissieleden zijn talrijk:

— volgens Israël voert Iran in Syrië een oorlog *by proxy* uit;

— de Syrische vluchtelingen maken nu 20 % van de Jordaanse bevolking uit. 140000 Syrische kinderen hebben school gelopen in Jordanië. Jordanië vraagt hulp om die vluchtelingenstroom en hun noden te beheren;

— de Palestijnen waren de eersten die deze vluchtelingentoestand meemaakten. Veel Palestijnen hebben in 1948 hun grondgebied moeten verlaten en hun toevlucht gezocht in aangrenzende landen. De Palestijnen die in de kampen in Syrië leefden, zijn ook moeten vluchten.

— 900 000 vluchtelingen hebben Griekenland bereikt in 2015. Die cijfers nemen alleen maar toe nu het voorjaar nadert. De gevolgen van die vluchtelingenstroom zijn immens, net als de economische kostprijs;

— Turkije vangt 3 miljoen vluchtelingen op in kampen langs de grens. De situatie is onhoudbaar.

Veel leden zijn het erover eens dat individuele landen de crisis niet aankunnen: er is nood aan eenheid

dans la misère. Les infrastructures clefs – eau, route, déchets – ont été détruites. Il y a un manque criant d'accès aux services de base. La situation en Syrie exacerbe la vulnérabilité dans la région principalement au Liban et en Jordanie.

La réaction de l'UE à la crise est multiforme. Une promesse d'aide de 10 milliards a pu être dégagée lors des accords de Londres, l'UE en est le principal bailleur de fonds. En effet, 2/3 des dons et de l'aide proviennent de l'UE qui tente de traiter les besoins immédiats en eau, abris, couverture, soins... L'UE a prévu un budget de 5 milliards de dépenses dont 1 milliard en aide humanitaire et 1.6 milliards en aide non-humanitaire. Un paquet de 350 millions est prévu pour l'eau et l'assainissement. Une promesse d'aide (avec contrepartie) sera aussi allouée à la Jordanie et au Liban.

Les défis restent néanmoins très nombreux tant l'accès aux zones est difficile en raison de l'insécurité et des infrastructures détruites. Les capacités des partenaires (ONG, ONU, ...) sont poussées à bout: les défis logistiques sont extrêmes même pour des organisations expérimentées. Les difficultés bureaucratiques et l'absence de partenaires locaux pour canaliser les fonds aggravent encore la difficulté de la tâche.

Les réactions des membres de la commission sont nombreuses:

— Pour Israël, l'Iran mène en Syrie une guerre par procuration.

— Les réfugiés syriens constituent à présent 20 % de la population jordanienne. 140000 enfants syriens ont été scolarisés en Jordanie. La Jordanie demande de l'aide pour gérer ces afflux de réfugiés et leurs besoins.

— Les palestiniens étaient les premiers à connaître cet état de réfugiés. Beaucoup de palestiniens ont dû quitter le territoire en 1948 et se réfugier dans les pays limitrophes. Les palestiniens qui vivaient dans des camps en Syrie ont également dû fuir.

— 900 000 réfugiés sont arrivés en Grèce en 2015. Les chiffres ne font qu'augmenter avec l'approche du printemps. Les conséquences de cet afflux de réfugiés sont immenses de même que son coût économique.

— La Turquie, accueille 3 millions de réfugiés dans des camps le long des frontières. La situation est intenable.

Beaucoup de membres s'accordent sur le fait que la crise dépasse la capacité des pays individuels: il faut

in daden en beslissingen, waarbij ieder respect voor elkaar opbrengt; pas dan zal men resultaten bereiken.

E. Voortgang van de commissieaanbevelingen voor 2016

Om dieper te kunnen ingaan op de problemen die tijdens de vergadering worden aangestipt, heeft de commissie besloten om een aanbeveling te formuleren voor 2016 over het volgende thema: "Hervormingsvooruitzichten voor de UvM".

F. Datum en plaats van de volgende vergadering

De volgende plenaire vergadering zal in Marokko plaatsvinden op 28 en 29 mei 2016.

De volgende vergadering van de commissie zal in Rabat plaatsvinden op 11 en 12 november 2016.

une unité d'action et de décision. On obtiendra seulement des résultats en se respectant les uns les autres.

E. État d'avancement des recommandations de la commission pour 2016

Afin d'aborder de façon plus approfondie les questions soulevées au cours de la réunion, la commission a décidé de formuler une recommandation pour l'année 2016 sur le thème suivant: "Perspectives de réformes pour l'UpM"

F. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine séance plénière aura lieu au Maroc les 28 et 29 mai 2016.

La prochaine réunion de la commission aura lieu à Rabat les 11 et 12 novembre 2016.

BIJLAGEN

Recommendations
of the Parliamentary Assembly
of the Union for the Mediterranean
adopted at the 11th plenary session
of the PA UfM

Lisbon, 12 May 2015

ANNEXES

Recommandations
de l'Assemblée parlementaire
de l'Union pour la Méditerranée
adoptées par la 11^e session plénière
de L'AP UpM

Lisbonne, le 12 mai 2015



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

RECOMMANDATION

le rôle des Parlements dans la protection et la promotion des droits de l'homme - assurer la sécurité des migrants en Méditerranée - lutter contre le terrorisme

La Commission des Affaires Politiques, de la Sécurité et des Droits de l'Homme

1. Déclare que le respect efficace des droits de l'homme est un corollaire vital d'une région prospère, démocratique et pacifique; réitère le souhait que tous les niveaux de gouvernance, du local au supranational doivent s'impliquer dans la réalisation de cet objectif et demande la mise en place d'une Commission unique sur la protection des Droits Humains visant à renforcer la connaissance en matière d'instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains et aurait mission soutenir activement et faire connaître les principes universels et les normes des droits humains dans les États membres de l'UpM et dans l'ensemble du Moyen-Orient ainsi que de mettre en lumière toutes les violations des droits quels qu'en soient les auteurs.
2. Rappelle que les droits de l'homme recouvrent les droits et libertés fondamentaux individuels dont les droits civils et politiques ainsi que sociaux, culturels et économiques, selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui s'applique à tous les membres de l'Union pour la Méditerranée; insiste sur le caractère universel, indivisible et interdépendant des droits de l'Homme, le respect de la primauté du droit institué par voie démocratique, tel qu'énoncé dans les conventions internationales, le caractère fondamental de la liberté d'expression, de réunion et d'association, le rôle clé de la société civile dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, l'importance et la reconnaissance du droit de la société civile d'être un partenaire actif dans ce processus, l'égalité homme-femme et l'importance de promouvoir activement le droit des femmes;
3. Souligne que les droits des femmes font partie intégrante des droits de l'homme et appelle les parlements nationaux des États membres de l'UpM et le Parlement européen à défendre les droits des femmes, leur participation à la prise de décision politique et économique, et surtout à être moteur dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, et à impliquer les hommes dans cette entreprise;
4. Souligne la responsabilité particulière des parlements dans la promotion et l'application des droits de l'homme et invite les parlements à ratifier rapidement tous les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, à intégrer les droits de l'homme dans leur travail législatif et de s'assurer que la législation et sa mise en œuvre sont en conformité avec le droit et les standards internationaux;
5. Invite tous les parlements à se saisir systématiquement et publiquement des violations en matière de droits de l'homme; à cette fin, suggère aux parlements à mettre en place des dispositifs spécifiques tels que des auditions, des commissions d'enquête, des questions écrites et orales ainsi que des rapports; souligne la responsabilité qui incombe aux membres des

parlements nationaux et du Parlement européen dans la promotion et la protection des droits fondamentaux; note qu'il leur appartient également de veiller à ce que le système d'éducation favorise une culture des droits de l'homme dans la société; appelle les parlementaires soutenir activement et faire connaître les principes universels et les normes des droits humains ainsi que de mettre en lumière toutes les violations des droits humains quels qu'en soient les auteurs;

6. Reconnaît le rôle principal des parlements nationaux dans la protection des droits de l'homme et donc la nécessité d'approfondir la coopération interparlementaire en la matière; les parlements, avec leurs commissions compétentes et également avec les institutions nationales chargées des droits de l'homme, sont une force motrice dans la lutte contre toutes sortes de discrimination, chacun dans le cadre de son mandat, de ses obligations et de ses compétences, et doivent réfléchir à la mise en œuvre de programmes communs;
7. Rappelle que les droits de l'homme sont un sujet transversal qui requiert une forte coopération entre tous les organes parlementaires et avec les acteurs extra-parlementaires; considère que la société civile est un partenaire naturel des parlements pour procéder à un contrôle complet de la protection, de la promotion et de la mise en œuvre des droits de l'homme; à cette fin, encourage tous les parlements à assurer un cadre légal permettant à la société civile d'opérer librement, de mettre en place des mécanismes de coopération, notamment avec les institutions nationales en charge des droits de l'homme, et de viser à obtenir une représentation plus équilibrée des citoyens reflétant leur diversité et leurs aspirations; appelle les parlements à suivre et le cas échéant à réagir au sujet de la situation des défenseurs des droits de l'Homme lorsque ceux-ci sont à risque; exprime sa grave préoccupation, dans ce contexte, à des lois restrictives qui sont adoptées dans un nombre croissant de pays au sujet des organisations de la société civile;
8. Invite les parlements concernés à abroger les lois restrictives concernant la liberté de réunion et de respecter les recommandations des organismes internationaux de défense des droits de l'homme;
9. Considère l'éducation comme une force source de progrès et le meilleur moyen pour enraciner les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme dans la vie politique et dans la société; l'éducation des droits de l'homme contribue de manière essentielle à prévenir sur le long terme les atteintes aux droits de l'homme, à promouvoir la réconciliation après des conflits qu'ont pu connaître des pays de la région et à réaliser une société juste dans laquelle les droits de tous ont une valeur réelle et sont respectés; note que les parlements devraient allouer plus de fonds publics aux politiques axées sur les droits de l'homme dans le cadre de l'exercice de leur pouvoir budgétaire, notamment à travers l'éducation et la culture; exhorte l'Union pour la Méditerranée à mettre en œuvre les projets déjà labellisés sur l'éducation et la citoyenneté; encourage également la création, dans le cadre de cette commission, d'un groupe de travail sur la Palestine afin de soutenir la demande légitime palestinienne de reconnaissance d'un État palestinien en accord avec les résolutions de l'ONU pertinentes;
10. Constate que les changements en cours dans la région méditerranéenne sont la manifestation d'un processus profond et complexe qui peut avoir des conséquences sur la sécurité des personnes et des pays dans la région et au-delà; note également que ces changements ouvrent des opportunités de développement et de coopération, tout en augmentant le nombre de défis complexes et variés, dont beaucoup revêtent un caractère transnational; reconnaît la nécessité et l'importance de la stabilité politique et du développement socio-économique dans la région méditerranéenne, notamment pour l'efficacité de la lutte contre le terrorisme dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord; exprime ses vives inquiétudes concernant la menace majeure à la paix, la sécurité et la prospérité de toute la région que constituent les conflits armés en Syrie, en Libye et en

- Iraq, la question toujours non résolue de la région sahélo-saharienne et les crises humanitaires qui s'en sont suivies; encourage fortement les États membres de l'Union pour la Méditerranée à soutenir activement les efforts diplomatiques en cours et futurs, visant à résoudre ces crises telles que les missions de soutien et les dialogues politiques facilités et coordonnés par les Nations unies; insiste sur la nécessité de s'attaquer aux causes structurelles des flux d'immigration, et en particulier sur la nécessité de mettre fin aux politiques qui conduisent à l'injustice, au chômage, à la pauvreté et à l'insécurité;
11. Reconnaît l'existence d'une responsabilité euro-méditerranéenne en matière de protection et de sécurité des migrants et encourage les efforts pour veiller à la sécurité des migrants en Méditerranée, qui doit être assurée par l'ensemble des pays européens en coopération avec les États du Maghreb et du Machrek, ainsi qu'avec Israël et la Turquie; est préoccupé par le nombre inacceptable de morts dans la Méditerranée qui en font la route migratoire la plus mortelle dans le monde; appelle les membres de l'UpM à agir de manière immédiate et effective pour mettre fin à cette catastrophe humanitaire; condamne les violations des droits des migrants et des réfugiés, en particulier concernant les violations du principe de non-refoulement, et à assurer un traitement équitable des irréguliers et un traitement efficace des demandes d'asile; souligne que des propositions devraient être formulées en vue de permettre aux demandeurs d'asile comme aux migrants un accès sûr et légal à l'Union européenne; remarque néanmoins que le sauvetage des migrants en mer ne constitue pas en soi une solution suffisante et que les États membres de l'UpM doivent s'attaquer ensemble aux causes qui poussent les migrants à quitter leurs pays - qu'elles soient sécuritaires, politiques, économiques - rendre efficace les garde-fous adéquats pour éviter le départ sur des navigations de fortunes et démanteler les réseaux de trafic des migrants;
 12. Exprime sa profonde inquiétude face à la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire en Libye; réaffirme son soutien total aux pourparlers menés sous l'égide des Nations unies par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies Bernardino León, en vue de chercher une solution négociée qui conduira à la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Libye; rappelle fermement que seul un dialogue le plus inclusif possible sera en mesure de régler la crise libyenne; souligne que l'Union européenne devrait être prête à apporter son soutien aux institutions en Libye dès qu'une solution politique sera trouvée et qu'un cessez-le-feu sera atteint; insiste sur le fait que l'Union européenne devrait contribuer aux efforts de désarmement, démobilisation et réintégration et de réforme du secteur de la sécurité en Libye dès qu'un gouvernement d'unité nationale sera installé et à la demande de ce dernier; avertit cependant qu'en cas d'impasse dans les négociations politiques et d'escalade du conflit armé, l'Union européenne doit être prête à participer à toute intervention de maintien de la paix mandatée par le Conseil de sécurité des Nations unies;
 13. Souligne l'impératif de s'attaquer aux racines des flux migratoires massifs, de combattre le trafic illicite de migrants, la traite des êtres humains et les passeurs qui font prendre de plus en plus de risques aux migrants avec notamment la multiplication des bateaux "fantômes" qui ont provoqué récemment tant de victimes; note que les engagements des États membres de l'UpM pour mettre fin aux tragédies migratoires dans la Méditerranée doivent refléter leur adhésion aux valeurs fondamentales de solidarité, de droits de l'homme et de la dignité humaine;
 14. Invite tous les parlements de l'AP-UpM à réfléchir ensemble pour formuler des politiques de gestion des frontières *et à envisager de nouvelles voies légales de migration afin de rendre la migration irrégulière moins attractive*; insiste sur la nécessité aussi bien pour les pays d'origine, de transit et d'accueil de collaborer de manière plus approfondie sur le plan technique et politique dans les domaines relatifs au contrôle des frontières, à l'aide humanitaire et au maintien de l'ordre, tout en restant engagés à démanteler les réseaux

illégaux de *passeurs de migrants* et combattre les *groupes criminels organisés* qui tirent profit du trafic des êtres humains; *appelle l'Union européenne à créer une mission, dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune, qui combine à la fois des composantes civiles et militaires pour faire face à la situation dans la Méditerranée afin 1) de mener des opérations de recherche et de sauvetage efficaces en Méditerranée et 2) de monter une opération visant les embarcations, les navires et les autres biens des trafiquants et de poursuivre les trafiquants et les passeurs pour faire cesser leurs activités illégales et les traduire en justice;*

15. Exhorte les membres de l'UpM et l'Agence des Nations unies pour les Réfugiés à gérer plus efficacement la situation de plus en plus difficile dans laquelle se trouvent les demandeurs d'asile en explorant des voies facilitant l'accès à la protection internationale aux personnes fuyant la persécution ou des violences graves dans leur pays, en particulier par l'utilisation des visas humanitaires; *note que le concept de visa humanitaire devrait être étudié plus avant du point de vue procédural;*
16. Reconnaît les efforts importants déployés par certains États membres de l'UpM dans l'accueil des réfugiés de la Syrie, l'Iraq et la Lybie; appelle à plus de solidarité entre les États membres de l'UpM, notamment les Etats Membres de l'Union européenne, afin de partager le fardeau supporté par ces pays, par exemple par des programmes volontaires de relocalisation; considère qu'une coordination plus importante est nécessaire entre les États membres de l'Union Européenne afin de parvenir à de meilleurs résultats dans leurs politiques de soutien aux réfugiés venant des pays en conflit armé, ceci permettant de réduire les dépenses au moyen d'une intégration complète des politiques d'immigration et d'asile dans le cadre du dialogue entre les membres de l'UpM et de la programmation des actions de coopération en matière de développement; exhorte les États membres de l'Union européenne, particulièrement ceux qui affichent les plus faibles taux d'accueil de réfugiés et de demandeurs d'asile, à accepter immédiatement de relocaliser un nombre plus important de personnes ayant besoin de protection dans leurs territoires; souligne que l'objectif ultime devrait être de mettre en place une véritable politique de migration axée sur les droits de l'homme, sur le droit international et sur le principe de solidarité; exhorte l'Union européenne à soutenir particulièrement les États qui accueillent la plus grande proportion de réfugiés et à promouvoir un régime commun en matière d'asile ainsi qu'un partage équitable de la charge;
17. Condamne fermement les odieuses attaques terroristes survenues à Paris en janvier 2015, à Tunis en mars 2015, à Bruxelles en mai 2014 et à Copenhague en février 2015, ainsi que dans d'autres parties du monde, notamment au Nigeria, au Kenya, en Somalie, au Yémen, au Pakistan et en Turquie; précise que ces attaques visaient des valeurs fondamentales, les droits de l'homme et la liberté, notamment la liberté d'expression, la démocratie, la dignité humaine, la solidarité, la tolérance et le pluralisme; note que si la sécurité des États et des citoyens est un droit fondamental et exhorte les membres de l'UpM à adopter pleinement la stratégie antiterroriste mondiale de l'assemblée générale des Nations unies de 2006, et notamment les "quatre piliers" sur lesquels la politique antiterroriste devrait s'appuyer: les mesures de limitation et de lutte contre les actes de terrorisme; les mesures destinées à renforcer les capacités dont les États membres disposent pour lutter contre le terrorisme et les mesures destinées à garantir le respect de l'État de droit et des droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme; demande instamment à l'UpM de respecter pleinement les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, et notamment la résolution 1373; en plus des 19 instruments qui ont été adoptés, visant à lutter contre les différents aspects du terrorisme; ajoute que l'attention doit être portée sur les politiques préventives, en agissant sur les origines réelles du terrorisme, en améliorant l'intégration socio-économique et en cessant de réduire les dépenses dans le secteur social; constate que les récents attentats de Paris, de Copenhague et de Tunis démontrent la

dimension globale du terrorisme djihadiste et soulèvent donc la question de la menace terroriste à laquelle l'Europe et la région méditerranéenne sont confrontées;

18. Insiste sur la nécessité d'une approche multilatérale et régionale pour prévenir et lutter contre le terrorisme; à cette fin, appelle à plus de dialogues politiques entre les deux rives de la Méditerranée et les organisations régionales afin de développer des projets de renforcement des capacités et une coopération policière et judiciaire plus étroite, et d'amélioration de contrôle des frontières; invite tous les États membres de l'UpM à prendre les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective de la résolution 2170 et de la résolution 2178 du Conseil de Sécurité des Nations Unies;
19. Décide d'inscrire les droits de l'homme à titre permanent à son ordre du jour afin de permettre aux parlements membres de soulever des questions d'intérêt commun ainsi que de mettre en lumière toutes les violations des droits humains quels qu'en soit les auteurs; propose la tenue d'une Conférence au sein de l'AP-UpM pour évaluer la rédaction d'une Charte Euro- méditerranéenne des droits de l'homme; le rôle de gardienne de la Charte pourrait être attribué à l'AP-UpM;
20. Propose par ailleurs la création d'une plateforme internet spéciale de "coopération interparlementaire euro-méditerranéenne inspirée de la plateforme en ligne de coopération interparlementaire "IPEX", pour l'échange d'informations entre les Parlements de l'AP-UpM.



PARLIAMENTARY ASSEMBLY UNION FOR THE MEDITERRANEAN

RECOMMENDATION

on the role of parliaments in protecting and promoting human rights - securing the safety of migrants in the Mediterranean - fighting terrorism

The Committee on Political Affairs, Security and Human Rights

1. Declares that ensuring an effective implementation of human rights is a vital corollary of a prosperous, democratic and peaceful area; reiterates that all governance levels from local to supranational should be involved in achieving this aim and calls for the introduction of a single Human Rights Protection Commission with the aim of improving knowledge of international and regional human rights instruments, which would be responsible for actively supporting and raising awareness of universal human rights principles and standards in the UfM Member States and throughout the Middle East, and for highlighting all rights violations, irrespective of the perpetrators;
2. Recalls that according to the Universal Declaration of Human Rights of 1948 that binds all UfM member countries, human rights include fundamental individual rights and freedoms, namely civil and political rights as well as social, cultural and economic ones; stresses the universal, indivisible and interrelated character of international human rights, respect for the primacy of rights established by democratic means, such as those laid down in international conventions, the fundamental nature of freedom of expression, assembly and association, the key role of civil society in promoting and protecting human rights, the importance and recognition of civil society's right to be an active partner in this process, gender equality and the importance of actively promoting women's rights;
3. Stresses that women's rights are an integral part of human rights and calls on UfM Member State national parliaments and the European Parliament to defend women's rights, to encourage women to take part in the political and economic decision-making process and, above all, to lead the fight against all forms of violence against women, and to involve men in this undertaking;
4. Emphasises the particular responsibility of parliaments in promoting and enforcing human rights and invites parliaments to swiftly ratify all relevant international human rights instruments, to incorporate human rights into their legislative work and to ensure that legislation and the implementation thereof comply with international law and standards;
5. Asks all parliaments to systematically address human rights violations publicly; to this end, invites parliaments to establish and improve specific tools including hearings, enquiry commissions, written and oral questions and reports; underlines the responsibility incumbent upon the members of national parliaments and the European Parliament in the promotion and protection of fundamental rights; it is also up to them to ensure that the education system favours a culture of human rights in society and to actively support and raise awareness of universal human rights principles and standards and to highlight all human rights violations, irrespective of the perpetrators;

6. Recognises the key role of the national parliaments in the protection of human rights and thus the need to widen inter-parliamentary cooperation in this area; the parliaments, along with their competent commissions and also the national institutions dealing with human rights, are a driving force in the fight against all types of discrimination, each within the framework of its mandate, its obligations and its jurisdiction, and must seek to establish joint programmes.

7. Recalls that human rights is a cross-cutting issue requiring a strong cooperation between all parliamentary bodies and with extra-parliamentarian actors; considers that civil society is a natural partner for parliaments to carry out a comprehensive oversight of the protection, promotion and implementation of human rights; to this end, encourages all parliaments to ensure a legal framework enabling civil society to operate freely, to set up mechanisms of cooperation, notably with national human rights institutions, and to aim at a more balanced representation of citizens in all their diversity and aspirations; where it is relevant, calls on the parliaments to monitor and respond to the situation of human rights defenders when they are at risk; in that regard, expresses its extreme concern over the restrictive laws being adopted in a growing number of countries concerning civil rights organisations;

8. Invites the parliaments concerned to seek to eliminate the restrictive laws concerning freedom of assembly and to comply with the recommendations of international human rights bodies;

9. Considers education as a fundamental force of progress and the best means for establishing the values of democracy and human rights in political life and in society; human rights education plays a crucial role in preventing attacks on human rights in the long-term, promoting reconciliation after conflicts that countries in the region may have suffered and creating a fair society in which everyone's rights are genuinely valued and respected; notes that in exerting their budgetary powers, parliaments should allocate more funds to human rights-oriented policies, notably through education and culture; urges the Union for the Mediterranean to implement projects already planned for education and citizenship; also encourages the establishment of a working group on Palestine within the framework of this Commission, in order to give support to the legitimate Palestinian demand for the recognition of a Palestinian State in accordance with the relevant UN resolutions;

10. Notes that the changes unfolding in the Mediterranean region reflect a profound and complex process that may have consequences for the security of people and countries of the region and beyond; we also note that these changes open up opportunities for development and cooperation and also increase the range of diverse and complex challenges, many of which are transnational in nature; recognises the need and importance of political stability and social economic development in the Mediterranean region, notably for the effectiveness of the fight against terrorism in the MENA region; expresses its deep concern that the armed conflicts in Syria, Libya and Iraq, and the still unresolved issue in the Sahelo-Saharan region and the humanitarian crises present a major threat to peace, security and prosperity for the whole region; therefore, strongly encourages UfM Member States to actively back current and prospective diplomatic efforts to solve these crises, such as support missions and political dialogue processes facilitated and coordinated by the UN; stresses the need to address the structural causes of immigration flows, and in particular the need to bring an end to the policies that lead to injustice, unemployment, poverty and insecurity;

11. Recognises the existence of a Euro-Mediterranean responsibility for the protection and safety of migrants and encourages efforts to ensure the safety of migrants in the Mediterranean, which must be subscribed to by all the European countries in cooperation with the states of the Maghreb and the Mashriq, together with Israel and Turkey; is concerned by the unacceptable number of deaths in the Mediterranean, which have made it the most fatal migration route in the world; calls on the UfM Member States to act immediately and effectively to put an end to this humanitarian catastrophe; condemns the violation of migrants' and refugees' human rights, particularly in relation to the failure to comply with the principle of non-refoulement, to ensure the fair treatment of migrants and the equitable processing of asylum applications; underlines that proposals should be made for safe and legal access to the EU both for asylum-seekers and migrants; nevertheless notes that rescuing migrants from the sea is not a sufficient solution per se, and that the UfM Member States must jointly attack the root causes, be them security-related, political or economic, which are forcing migrants to leave their countries, set up appropriate, efficient safeguards to prevent migrants from embarking on journeys in search of better lives and dismantle migrant trafficking networks;

12. Expresses its deep concern at the degrading security and humanitarian situation in Libya; reaffirms its utmost support for the UN-led talks conducted by the UN SRSG Bernardino León in order to seek a negotiated solution that will lead to the formation of a Libyan unity government; stresses that the Libyan crisis can only be resolved by means of a dialogue that is as inclusive as possible; emphasises that the EU should be ready to lend support to institutions in Libya as soon as a political solution and a ceasefire are found; stresses that the EU should contribute to a DDR and SSR effort in Libya, as soon as a unity government is inaugurated and at its request; warns, however, that in the event of a stalemate in the political negotiations and the increase of the armed conflict, the EU must stand ready to contribute to any UNSC-mandated peacekeeping intervention;

13. Stresses the crucial importance of attacking the root causes of mass migratory flows, combating the illegal trafficking of migrants, human trafficking and smugglers who are forcing migrants to take an increasing number of risks, in particular on board 'ghost' ships – the recent upsurge of which has cost many lives; notes that the UfM Member States' pledges to put an end to the migrant tragedies in the Mediterranean must reflect their commitment to the fundamental values of solidarity, human rights and human dignity;

14. Invites all PA-UfM parliaments to collectively reflect on formulating border management policies and to devise new avenues of safe and legal migration with a view to making irregular migration less attractive; stresses the need for origin, transit and hosting countries to further collaborate at technical and political level in the field of border control, humanitarian aid and law enforcement, while remaining committed to dismantling the illegal networks used to smuggle migrants and fight organised crime groups profiting from human trafficking and human smuggling; calls on the EU to adopt a mission within the framework of its Common Security and Defence Policy, combining both civilian and military components to tackle the situation in the Mediterranean aimed at (1) effectively leading search and rescue operations in the Mediterranean and (2) mounting an operation targeting traffickers' boats, ships and other assets and persecute traffickers and smugglers so as to halt their illegal activities and to bring them to justice;

15. Urges UfM members and UNHCR to join forces to better manage the increasingly difficult situation of asylum seekers by exploring ways to facilitate access to international protection for people fleeing persecution or serious harm in their own country, particularly

through the use of humanitarian visas; note that the concept of the humanitarian visas should be further explored from the procedural point of view;

16. Acknowledges the significant effort deployed by some UfM Member States in hosting refugees from Syria, Iraq and Libya; urges for more solidarity among UfM Member States, in particular EU Member states, in sharing the burden shouldered by these countries, for instance through the voluntary programmes on resettlement; considers that enhanced coordination among EU Member States with regard to their policies of support to refugees from countries with armed conflicts is needed to achieve better results, while reducing expenditure through a comprehensive integration of immigration and asylum policies within the dialogue among UfM members and the programming of development cooperation actions; urges EU Member States, particularly those with lower rates of refugee and asylum seekers' reception to immediately accept to resettle more persons in need of protection in their territories; Underlines that the ultimate goal should be the establishment of a genuine policy on migration that will focus on human rights, international law and the principle of solidarity. Urges the EU to support especially those states which receive the largest share of refugees and to promote a common system of asylum and equitable burden-sharing;

17. Strongly condemns the heinous terrorist attacks in Paris in January 2015, in Tunis in March 2015, in Brussels in May 2014, in Copenhagen in February 2015 and in other parts of the world, in particular in Nigeria, Kenya, Somalia, Yemen, Pakistan and Turkey; these attacks were targeted against fundamental values and human rights - freedom, including freedom of expression, democracy, human dignity, solidarity, tolerance and pluralism; warns that while states and citizens' security is a fundamental right, and urges UfM members to fully adopt the UN general assembly global strategy for the fight against terror of 2006, including the adoption of the "four pillars" upon which the counter-terrorism policy should lay: measures for the limitation and fight against acts of terror; measures for the build-up of counter-terrorism capabilities among member states and measures for following the rule of law and human rights while fighting terror; and also urges UfM to fully comply with Security Council resolutions for the fight against terror, including resolution 1373. In addition to the 19 instruments which were adopted, aimed at fighting different aspect of terror; notes that recent attacks in Paris, Copenhagen and Tunis demonstrate the global dimension of jihadist terrorism and raise the question of the terrorist threat with which Europe and the Mediterranean region are faced;

18. Stresses the need for a multilateral and regional approach to prevent and counter terrorism; to this end, asks for increased political dialogues between both shores of the Mediterranean and regional organisations aimed at developing capacity-building projects, closer police and judicial co-operation and improved border control; invites all the UfM member states to take the necessary measures to ensure an effective implementation of Resolution 2170 and Resolution 2178 of the UN Security Council;

19. Decides to put human rights as a standing item on its agenda to enable member parliaments to raise issues of common concern and to highlight all human rights violations, irrespective of the perpetrators; proposes a PA-UfM Conference to determine the wording of a Euro-Mediterranean Human Rights Charter; the PA-UfM could be assigned the role of guardian of this Charter;

20. Moreover, proposes the creation of a special internet platform for 'Euro-Mediterranean inter-parliamentary cooperation' inspired by the 'IPEX' online inter-parliamentary cooperation platform, for the exchange of information between PA-UfM parliaments.



RECOMMANDATION
de la Commission des Affaires économiques et financières,
Affaires sociales et de l'éducation

Sur :

Les aspects économiques de la migration;
La protection et la promotion des investissements dans la Méditerranée;
Coopération au développement du secteur du tourisme entre les pays
PAUpM;

FdR\929215EN.doc

AP101.409v00-01

EN

EN

La commission des Affaires économiques et financières, des Affaires sociales et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée,

1. Constate que la mobilité humaine dans la région méditerranéenne est un fait historique résultant de traditions entrepreneuriales et de liens ancestraux entre cultures et civilisations. Constate que la mobilité humaine, qui touche tous les pays de la région méditerranéenne, a augmenté en raison de l'instabilité politique de certains pays, des conflits régionaux et du terrorisme ainsi que des tendances démographiques, de la mondialisation et de l'internationalisation des marchés du travail,
2. Souligne le besoin urgent d'une politique d'immigration commune et globale pour les pays membres de l'UpM et d'une coopération efficace avec les acteurs régionaux et internationaux concernés opérant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la migration illégale, invite tous les pays membres de l'UpM à développer une politique commune de l'immigration pour la région méditerranéenne et à prendre des mesures pour coordonner, prévenir et détecter les flux de migrations illégales. Considère que nous ne pouvons tarder davantage à adopter une approche holistique et humanitaire de la politique d'immigration commune, partagée par tous les pays de la région méditerranéenne, et en tout cas les concernant, sous l'égide de la récente orientation du Parlement européen et à la demande des Nations Unies,
3. Compte tenu de la poursuite du conflit en Syrie qui a commencé après l'expression des exigences légitimes de peuple syrien et la crise humanitaire qui a suivi constitue une menace majeure pour la paix, la sécurité et la stabilité de toute la région, apprécie les efforts des pays méditerranéens de la ligne de front qui sont confrontés aux arrivées massives des demandeurs d'asile et des réfugiés fuyant ces pays, tout en notant que le conflit en Syrie ne peut être résolu qu'au travers d'une véritable transition politique dans le respect du communiqué de Genève,
4. Appelle les membres de l'UpM à mettre fin à la politique des colonies israéliennes qui viole les droits humains de base des Palestiniens, le droit international et les résolutions de l'ONU et refuse à ceux-ci les droits à un État séparé et indépendant, ce qui conduira à une grave escalade des tensions, de l'instabilité et des conflits régionaux,
5. A l'égard de son insistance concernant l'évaluation des droits humains fondés sur les valeurs et principes humains, la Commission apprécie le modèle exemplaire de la politique du Royaume du Maroc dans le domaine de l'immigration, sous la protection de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui présente une nouvelle introduction relative au traitement des questions et problèmes des migrants,
6. Constate que la Libye est devenue le principal itinéraire de transit de l'Afrique vers l'Europe pour la migration en raison de l'absence d'un gouvernement et de l'état de droit, accueille chaleureusement et soutient les discussions tenues actuellement sous l'égide des Nations Unies en vue du rétablissement du dialogue politique afin de

former un gouvernement d'unité nationale et de rétablir l'état de droit, la stabilité et la sécurité dans le pays et la région,

7. Souligne que la protection effective des demandeurs d'asile et des réfugiés nécessite également un partage équitable des charges et des responsabilités financières de réinstallation par la communauté internationale, exhorte la communauté internationale et les organisations internationales et régionales compétentes à assumer davantage de responsabilités pour la protection des réfugiés et demandeurs d'asile qui se sont réfugiés dans les pays de la région méditerranéenne ainsi que pour un partage équitable des charges. À cet égard, insiste sur le rôle important de la société civile et des organisations non gouvernementales pour gérer les évaluations sanitaires et fournir un soutien opérationnel,
8. Reconnaissant le fait que l'afflux massif de réfugiés dans les pays méditerranéens de première ligne restreint les capacités des communautés locales à fournir une assistance et des services propres aux réfugiés, exhorte la communauté internationale à assurer la mise en œuvre efficace du Plan de réfugié régional et de la résilience des Nations Unies (3RP) et à soutenir les efforts des autorités nationales afin de renforcer la résilience des individus, des ménages, des collectivités locales et des institutions de l'Etat pour faire face à l'impact en Syrie sur sa région immédiate,
9. Réitère que l'éducation est une nécessité et une priorité pour les enfants réfugiés dans le cadre de la reconstruction de la Syrie, appelle désormais la communauté internationale à soutenir techniquement et avec un financement adéquat « No Lost Generation » stratégie des Nations Unies, en coopération avec les autorités nationales, les organisations internationales les organisations et les organisations non gouvernementales,
10. Rappelle la contribution des migrants en situation régulière à la croissance économique et démographique, la prospérité, la richesse sociale et culturelle des pays de destination et la contribution positive des fonds envoyés par les migrants en situation régulière pour le développement économique, la création de richesses, la stimulation des investissements nationaux et la réduction de la pauvreté dans leurs pays d'origine,
11. Souligne que les investissements jouent un rôle important dans le développement économique du pays en stimulant la création d'emplois, l'amélioration de la productivité, le transfert de nouvelles technologies et le développement des économies locales,
12. Se félicite que dans le montant global des investissements directs étrangers réalisés dans les pays partenaires méditerranéens une partie importante appartient aux pays membres de l'Union européenne et souligne que, bien que ces investissements ont déjà atteint de très grosses sommes, ils sont encore loin de refléter le potentiel existant dans les pays de la région, exhorte les institutions financières régionales et internationales à fournir davantage de soutien et installations financières pour les investisseurs publics et privés dans les pays partenaires méditerranéens,

13. Souligne qu'augmenter les échanges et les investissements entre l'UE et la Méditerranée contribue à la récupération de l'économie et aux transitions démocratiques, estime que, en vue d'attirer des investissements, il est essentiel que la stabilité politique et économique de la région soit renforcée au moyen d'un cadre juridique solide et en déployant tous les efforts destinés à favoriser la stabilité politique et institutionnelle et les stratégies visant les PME et l'entrepreneuriat ainsi qu'en promouvant et renforçant la formation professionnelle et continue, rappelle la création d'un mécanisme euro-méditerranéen de facilitation des échanges et des investissements et appelle à ce qu'il soit rapidement mis en place,
14. Note que des dispositions juridiques définissant un cadre global de la protection et la promotion des investissements directs étrangers devraient prendre en compte également les questions sensibles et des revendications des pays d'accueil comme la protection de l'environnement, les droits des travailleurs, le transfert de technologies, etc. appelle les pays membres de l'UE à inclure dans les accords qui seront signés avec les pays partenaires méditerranéens des clauses pertinentes sur ces questions,
15. Souligne le rôle central que joue le tourisme dans le développement économique de nombreux pays méditerranéens, et souligne la large gamme d'avantages que le tourisme génère parmi lesquelles la création de nouvelles possibilités d'emploi à toute la communauté, y compris les jeunes et les femmes; la réduction de la pauvreté; l'alimentation du développement économique en attirant plus de commerce et une meilleure circulation des biens et des services; soutenant indirectement d'autres secteurs comme l'agriculture, la construction, la production alimentaire, la vente au détail, etc.; apportant un sentiment de fierté et d'identité à la communauté; sensibilisant sur les différentes vies, cultures, traditions, l'histoire et la culture; stimulant la nécessité de préservation des cultures qui, autrement, auraient disparu; encourageant la conservation des écosystèmes; mettant en œuvre l'introduction, le développement et l'utilisation de nouvelles technologies et des innovations pour soutenir une gestion plus raffinée des ressources naturelles révélées comme les plus importantes,
16. Insiste sur la nécessité de tenir compte de la question de la sécurité et de l'impact des menaces terroristes sur les activités et le développement touristiques dans la région méditerranéenne et en Europe. Souligne qu'il est important, conjointement avec toutes les parties impliquées, de renforcer les mesures qui concerne la sécurité des touristes, sans pour autant freiner les échanges d'informations entre les pays de la région, tout en améliorant la qualité des informations communiquées aux touristes et aux tour-opérateurs,
17. Reconnaît la richesse de l'héritage historique et culturel découvert sur les sites historiques et archéologiques des pays de l'Union pour la Méditerranée : Estime que les pays membres devraient déployer tous les efforts, avec l'aide et le soutien des institutions internationales (telles que l'ONU, l'UNESCO, l'UE et l'Union africaine) pour préserver et protéger cet héritage de l'humanité, à la fois pour sa richesse culturelle et son statut en tant que source de tourisme et de richesse économique ;

déplore le fait que certains sites culturels font l'objet de vandalisme, de destruction et de pillage,

18. Se félicite des partenariats de mobilité conclus entre l'UE et le Maroc et la Tunisie, qui ont été conçus pour faciliter le déplacement des personnes et promouvoir la gestion commune et responsable des flux migratoires actuels, en particulier au travers de la simplification des procédures de délivrance des visas. Appelle l'UE et les autres pays membres de l'UpM à conclure ce type de partenariats de mobilité qui peuvent avoir une influence positive sur le développement du tourisme dans la région,
19. Partage les décisions prises par le CE au cours des derniers jours et souhaite une rapide concrétisation des initiatives relatives à l'immigration lancées par le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et la Haute Représentante Federica Mogherini.

Rapport d'activité 2014-2015

Sur la période de travail 2014 - 2015, la Commission des Affaires économiques et financières, des Affaires sociales et de l'éducation a tenu deux réunions : le 1er décembre 2014 à Ankara et le 26 janvier 2015 à Barcelone.

Dans cette période, la Commission s'est concentrée sur les questions suivantes :

- Protection et promotion des investissements en Méditerranée
- Coopération pour le développement du secteur du tourisme entre les pays PAUpM
- Aspects économiques de la migration.



RECOMMENDATION

**of the Committee on Economic and Financial Affairs,
Social Affairs and Education**

on:

The economic aspects of migration;

The protection and promotion of investments in the Mediterranean;

Cooperation in development of tourism sector among the PA-UfM countries.

EN

EN

The Committee on Economic and Financial Affairs, Social Affairs and Education of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean,

1. Notes that the human mobility in the Mediterranean region is an historical fact resulting from business traditions and ancestral ties between cultures and civilisations; notes that human mobility, which affects all the countries in the region, has increased owing to the political instability from which some countries are suffering, regional conflicts and terrorism, as well as demographic trends, globalisation and the internationalisation of the labour markets,
2. Stresses the urgent need for a common and comprehensive migration policy for the UfM member countries and an effective cooperation with relevant regional and international actors operating in the field of preventing and countering illegal migration; calls on all UfM member countries to develop a common policy of migration for the Mediterranean region and to take action to coordinate, prevent and detect illegal migration flows; considers that we cannot postpone any longer a holistic and humanitarian approach to a common immigration policy, shared by all the countries of the Mediterranean region, and in any case related to them, under the auspices of the recent orientation of the European Parliament and the requests by the United Nations,
3. Bearing in mind that the ongoing conflict in Syria that began after the expression of the legitimate demands of Syrian people and the humanitarian crisis that followed presents a major threat to the peace, security and stability of the whole region, appraises the efforts of the front-line Mediterranean countries which confront with large-scale arrivals of asylum seekers and refugees fleeing from these countries, emphasising that the conflict in Syria can only be ended through a genuine political transition in line with the Geneva Communiqué,
4. Calls upon the UfM members to put an end to Israel's settlement policy which is in violation of Palestinian basic human rights, international law and UN resolutions and denies their rights to a separate, independent state, which leads to further escalation of tension, regional instability and conflict,
5. With regard to its insistence on the approximation of human rights based on human principles and values, the committee appreciates the exemplary model of the policy of the Kingdom of Morocco in the field of migration, under the patronage of his Majesty King Mohammed VI, who presents a new introduction for the treatment of migrant issues and problems,
6. Notes that Libya has become the number-one transit route from Africa to Europe for illegal migration due to the absence of a government and the rule of law; welcomes and supports the discussions currently being held under the aegis of the United Nations towards re-establishing political dialogue with a view to forming a government of national unity and re-establishing the rule of law, stability and security in the country and the region,
7. Underlines that an effective protection of asylum seekers and refugees necessitates also a fair sharing of financial burdens and responsibilities of resettlements by the

international community; urges the international community and relevant international and regional organisations to assume more responsibilities for the protection of the refugees and asylum seekers taking shelter in the countries in the Mediterranean region as well as for a fair sharing of burdens; in this regard, calls on the important role of the civil society and non-governmental organisations in the management of health assessments and providing operational support,

8. Acknowledging the fact that the massive influx of refugees in the front-line Mediterranean countries restrain the capabilities of local communities to deliver proper assistance and services to the refugees, urges the international community to ensure the efficient implementation of the UN Regional Refugee and Resilience Plan (3RP) and to support efforts of the national authorities in order to strengthen the resilience of individuals, households, local communities and state institutions to cope with the impact of the Syrian crisis on its immediate region,
9. Reiterates that education is a need and a priority for the children refugees within the scope of the reconstruction of Syria; now calls on the international community to support technically and with proper funding the UN 'No Lost Generation' Strategy in cooperation with the national authorities, relevant international organisations and non-governmental organisations,
10. Recalls the participation of legal migrants in economic and demographic growth, prosperity, social and cultural richness of countries of destination and the positive contribution of the remittances sent by legal migrants to the economic development, creation of wealth, fostering home investments and the reduction of poverty in their countries of origin,
11. Emphasises that investments play an important role in the economic development of countries as they foster job creation, improved productivity, the transfer of new technologies and the development of the local economies,
12. Welcomes that in the overall amount of foreign direct investments made in the Mediterranean Partner Countries a significant part belongs to European Union member countries and stresses that although such investments have already reached very large sums, they are still far from reflecting the potential that exists in the countries of the region, urges the regional and international financial institutions to provide more financial support and facilities to the public and private investors in the Mediterranean Partner Countries,
13. Emphasises that increasing trade and investments between the EU and the Mediterranean helps economic recovery and democratic transitions; considers that in order to attract investments, it is essential that the political and economic stability of the region be bolstered through a solid legal framework and by making every effort to foster sustainable political and institutional stability and SME-targeted strategies and entrepreneurship, as well as promoting and strengthening vocational and life-long training; recalls the creation of the Euro-Mediterranean trade and investment facilitation mechanism and calls for it to be implemented rapidly,

14. Notes that legal arrangements defining a comprehensive framework of the protection and promotion of foreign direct investments should take into account also the sensitive issues and claims of the hosting countries such as protection of environment, rights of workers, transfer of technologies etc. and calls on EU member countries to include relevant clauses on these issues in the agreements to be signed with Mediterranean Partner Countries,
15. Emphasises the pivotal role that tourism plays in the economic development of many Mediterranean countries, and highlights the wide array of benefits that tourism generates, among which creating new job opportunities for any community including the youth and the women segments; alleviating poverty; fuelling economic development by attracting more trade and better flow of goods and services; indirectly supporting other industries such as agriculture, construction sector, food production, retail etc.; bringing about a sense of pride and identity to the community; raising awareness towards different lives, cultures, traditions, history and culture; stimulating the need for the preservation of cultures that otherwise might have become extinct; encouraging the conservation of ecosystems; enforcing the introduction, development and the use of novel technologies and innovations to sustain a more refined natural resources management reveal as the most significant ones,
16. Stresses the need to take account of the issue of security and the impact of terrorist threats on tourist activities and development in the Mediterranean region and in Europe; emphasises that it is important, in conjunction with all the parties involved, to tighten the measures that govern tourists' security without hampering the need to strengthen exchange of information among the countries of the region while improving the quality of information given to tourists and tour operators,
17. Emphasises the wealth of historical and cultural heritage found at historical and archaeological sites in the Union for the Mediterranean countries; considers that the member countries should make every effort, with the help and support of international institutions (such as the UN, UNESCO, the EU and the African Union) to preserve and protect this heritage of humanity, for both its cultural wealth and its status a source of tourism and economic wealth; deplores the fact that some cultural sites are subjected to looting, destruction and pillaging,
18. Welcomes the mobility partnerships concluded between the EU and Morocco and Tunisia, which are designed to facilitate the movement of persons and to promote the common, responsible management of existing migration flows, in particular through the simplification of visa-granting procedures; calls on the EU and the other UfM member countries to conclude similar mobility partnerships that could have a positive impact on the development of tourism in the region,
19. Shares the decisions taken by the EC in these past few days and wishes the swift success of the immigration initiatives launched by President of European Commission Juncker and High Representative Mogherini.

2014-2015 Activity Report

Over the 2014 and 2015 working period, the Committee on Economic and Financial Affairs, Social Affairs and Education held two meetings: on 1 December 2014 in Ankara, and on 26 January 2015 in Barcelona.

In this period, the Committee focused on the following issues:

- The economic aspects of migration;
- The protection and promotion of investments in the Mediterranean;
- Cooperation in development of tourism sector among the PA-UfM countries.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture

RECOMMANDATION

L'immigration en tant que facteur de croissance

La Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture :

1. Souligne que l'émigration représente le plus grand défi de notre époque : d'anciens conflits restés sans solution – comme le conflit **israélo-arabe** – et l'émergence de nouvelles régions de crise, telles que la Libye et la Syrie, ainsi que la grave situation économique, ont déterminé une pression migratoire sans précédent.
2. Remarque que le trafic d'êtres humains qui en a découlé, et les tragédies en mer qui s'en sont suivies, constituent une priorité absolue à aborder résolument, en élaborant des stratégies conjointes, notamment avec les pays tiers, les pays de transit et les pays d'origine, coordonnées par l'Union européenne.
3. Exprime sa solidarité envers les pays des deux rives de la Méditerranée les plus affectés par les flux de migrants, tout en affirmant avec force que des tragédies comme celle, récente, dans laquelle plus de huit cents migrants ont perdu la vie alors qu'ils se dirigeaient vers les côtes italiennes ne devraient plus jamais se reproduire ; souligne que les charges et les responsabilités logistiques et financières conséquentes devraient être partagées parmi tous les États membres de l'UpM et les institutions de l'UE ; ces dernières devraient inaugurer une politique migratoire plus résolue au niveau de la solution des crises qui engendrent les flux, ainsi que du secours et de l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile, également en coopération avec l'ONU.
4. Estime, plus en général, que l'Union européenne devrait reconsidérer les politiques migratoires pour la Méditerranée, en surmontant la vision des deux rives, pour un projet commun de développement et de partenariat, capable de répondre aux situations d'urgence et de transformer les vagues migratoires en opportunités de croissance, en favorisant les échanges humains, le partage des connaissances, la libre circulation et le respect des

différentes cultures et religions, tout en garantissant l'égalité de traitement au niveau des droits économiques, culturels et sociaux et la reconnaissance des droits fondamentaux. Les échanges économiques, sociaux et culturels représentent un intérêt politique et stratégique pour les pays des rives Nord et Sud, en contribuant à créer une région solide et cohérente, à même d'exercer une influence sur la scène internationale.

5. La question migratoire est une question horizontale qui ne peut être abordée de manière efficace qu'en tenant également compte des aspects économiques, sociaux et de respect des droits humains. Par conséquent, elle nous invite à passer d'une approche « administrative » du phénomène migratoire à une approche complexe, qui l'aborde tant sur le plan humanitaire et socio-culturel que d'un point de vue économique, en facilitant la délivrance de visas pour des raisons humanitaires, académiques, artistiques ou professionnelles et en créant une véritable culture de l'immigration, qui fasse comprendre que les migrants sont une ressource sociale, culturelle et économique pour les sociétés d'accueil mais aussi d'origine, en condamnant toute forme de criminalisation des migrants, ainsi que l'instrumentalisation politique de ce phénomène.
6. Rappelle que, en large mesure, le revenu produit par les étrangers dans les pays d'accueil dépasse la somme allouée aux politiques d'intégration, et que les migrants sont la principale source d'aide aux pays en voie de développement ; leurs envois de fonds représentent environ trois fois la valeur totale des aides des États occidentaux aux P.V.D. Dans de nombreux pays, un tiers des familles dépendent de ces virements pour fuir la pauvreté.
7. Invite les États membres et les institutions de l'UE à faciliter les flux migratoires du Sud au Nord et du Nord au Sud : une véritable politique de co-localisation des entreprises conduira à une demande de mobilité, notamment à des fins de formation. En même temps, la tendance actuelle à la croissance des flux Nord/Sud est destinée à se développer en raison des facteurs combinés du dynamisme entrepreneurial des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et de leur accessibilité.
8. Invite, en outre, à développer les partenariats de mobilité et la migration circulaire pour faciliter l'entrée temporaire dans l'Union européenne des ressortissants de pays tiers, également dans le but d'enrayer le phénomène de l'immigration clandestine et de faire bénéficier les pays d'origine des effets positifs de l'émigration, en évitant la dénommée « fuite des cerveaux ». À cet égard, elle accueille favorablement les accords sur la mobilité conclus par l'Union européenne avec la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, et souhaite que ce modèle soit étendu à la région méditerranéenne tout entière.
9. Invite donc les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une meilleure intégration des migrants dans les sociétés d'accueil, en favorisant le dialogue culturel et inter-religieux et en les impliquant activement dans la vie sociale, culturelle et politique des communautés locales, aussi par le biais d'un dialogue structuré.
10. Souligne que l'éducation est le meilleur instrument pour favoriser l'intégration, contre l'intolérance et la discrimination. Une perspective

interculturelle à l'école et à l'université, qui promeut le dialogue et l'échange avec d'autres cultures et religions, est l'instrument le plus efficace pour surmonter les barrières et construire une nouvelle vision de citoyenneté qui, dans le respect des différences, partage des valeurs communes.

11. Remarque que l'éducation est également un instrument indispensable pour prévenir l'exclusion sociale qui peut déterminer des phénomènes dangereux, tel que celui des combattants étrangers. À cet égard, elle invite les États membres, ainsi que les pays tiers, à effectuer un suivi des couches de la population qui seraient plus facilement à risque et à combattre la propagande terroriste, en facilitant l'inclusion et la valorisation des jeunes dans la société.
12. Demande par conséquent que l'éducation et la formation deviennent une priorité pour tous les États de la région Méditerranéenne, qui doit de plus de configurer comme un espace commun de la connaissance, en développant des programmes d'échanges universitaires, professionnels et culturels, en en facilitant davantage l'accès et en renforçant les synergies.
13. Évalue donc positivement le programme Erasmus+, qui réunit en un seul instrument les différentes initiatives de l'UE dans ce domaine et représente une grande avancée pour la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants, en soulignant toutefois qu'un effort supplémentaire est indispensable pour que ceux qui font face à de plus grandes difficultés pour y participer puissent bénéficier du programme, avec une attention particulière à la participation des femmes et des jeunes.
14. Accueille, en outre, favorablement la déclaration des Ministres des pays du Dialogue 5+5, faite à Madrid en mars 2015, sur les synergies en matière de haute formation, recherche et innovation, avec le lancement du programme de travail 2015-2016, dans le cadre duquel le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée a été appelé à exercer le rôle d'institution responsable pour assurer la mise en œuvre et le suivi des initiatives proposées.
15. Compte tenu de l'importance de ce genre de projets et du lien constant entre notre Assemblée et le Secrétariat de l'UpM, également dans le but de fixer un agenda commun pour la Méditerranée, invite le Secrétariat à présenter régulièrement des rapports à la Commission de la Culture de l'AP-UpM sur le déroulement du programme précité et des autres programmes « labellisés », concernant notamment : l'Université euro-méditerranéenne de Fez, dont le lancement est prévu pour l'année académique 2015-2016 ; *High Opportunity for Mediterranean Executive Recruitment (HOMERe)* ; *Développement de Clusters dans les Industries Culturelles et Créatives dans le Sud de la Méditerranée* ; *Former des citoyens responsables : promouvoir l'éducation civique afin de prévenir la violence à l'école* ; *Formations en sécurité alimentaire et développement rural*.
16. À cet égard, elle souligne qu'il serait opportun de relier ce projet à l'événement mondial Expo 2015 : « Nourrir la planète, énergie pour la vie », en invitant également à valoriser l'apport majeur et indispensable qu'un grand nombre de travailleurs immigrés fournissent à l'économie agricole de plusieurs pays, en lançant une campagne de sensibilisation qui puisse souligner à quel point les travailleurs étrangers sont une

composante incontournable pour assurer la primauté de l'industrie agroalimentaire euro-méditerranéenne dans le monde.

17. Afin de mettre en œuvre cette recommandation, elle invite les institutions européennes à considérer avec attention la révision de la politique européenne de voisinage.



PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN

Committee on Improving Quality of Life, Exchanges between Civil Societies and Culture

RECOMMENDATION

Immigration as a growth factor in the Mediterranean

The Committee on Improving Quality of Life, Exchanges between Civil Societies and Culture:

1. Underlines that migration is the greatest challenge of the present day, and that the failure to resolve long-standing conflicts - such as the conflict between Arab nations and Israel - and the emergence of new crisis areas, such as in Libya and Syria, along with the highly parlous economic situation, have led to unprecedented migratory pressure;
2. Notes that the human trafficking that has resulted from the above and the subsequent tragedies at sea are an essential priority that needs to be tackled resolutely through the development of joint strategies, especially with third countries, countries of transit and countries of origin, coordinated by the European Union;
3. Expresses its solidarity with the countries on both shores of the Mediterranean that are most affected by migratory flows, and strongly affirms that tragedies such as the recent one, where over eight-hundred migrants heading for the Italian coast lost their lives, should never be seen again; underlines that logistical and financial duties and responsibilities concerning the Mediterranean crisis should be shared among all UfM member States as well as EU institutions, which should launch a new migration policy strongly focused on solving the crises at the origin of migration, as well as on the rescue and reception of refugees and asylum-seekers, also in cooperation with the United Nations;
4. Holds that, more generally, the EU needs to rethink its migration policies for the Mediterranean area, move beyond the vision of two Mediterranean shores, and enter into a joint development and partnership programme that is capable of responding to emergency situations, transforming migratory waves into opportunities for growth, promoting exchanges between people and the sharing of knowledge, and encouraging freedom of movement and respect for different cultures and religions, ensuring at the same time equal treatment in terms of economic, cultural and social rights and the recognition of fundamental rights. Economic, social and cultural exchanges

are politically and strategically opportune for countries of both the northern and southern shores, as they contribute to the creation of a solid and cohesive region that can exert influence on the world stage;

5. As migration is a cross-cutting issue that can be effectively dealt with only if its economic, social, and human rights dimensions are also taken into consideration, the Committee urges a shift from an "administrative" to a more comprehensive approach, taking account both the humanitarian and socio-cultural as well as the economic dimension by facilitating the granting of visas on humanitarian, academic, artistic or professional grounds to engender an authentic culture of immigration in which it is made clear that migrants represent a social, cultural and economic asset not only for the receiving society but also for the society of origin; and condemns the criminal stereotyping of migrants and the political exploitation of the phenomenon;
6. Reiterates that, in the main, the income generated by foreigners in receiving countries exceeds the amount allocated to integration policies, and that the chief source of aid to developing countries comes from migrants' remittances, which amount to about three times the total value of aid that Western countries allocate to developing countries. In many countries, a third of households depend on these remittances to escape poverty;
7. Calls on Member States and EU institutions to facilitate migration flows from south to north and from north to south. A genuine policy of business co-localization will generate demand for mobility, particularly for training purposes. At the same time, the current increasing trend of north-south migration seems likely to continue thanks both to the combined effect of the entrepreneurial dynamism of the countries of the southern and eastern shores of the Mediterranean and to their accessibility;
8. Also calls for the development of partnerships of mobility and circular migration to facilitate the temporary entry of third-country nationals into the EU, so as, among other things, to stem the flow of illegal immigration, bring some of the positive effects of migration to the countries of origin and mitigate the negative effects of the "brain drain". The Committee therefore welcomes the mobility agreements between the EU and Jordan, Morocco and Tunisia, and hopes that the model will be extended to the entire Mediterranean region;
9. Calls, therefore, on Member States to take all necessary steps to ensure a better integration of migrants into receiving societies, fostering intercultural and interfaith dialogue, and actively involving them in the social, cultural and political life of local communities, as well as through a structured dialogue;
10. Emphasises that education is the most effective means of promoting integration and countering intolerance and discrimination. An intercultural perspective in schools and universities that promotes dialogue and exchanges with other cultures and religions is the most effective tool to overcome barriers and build a new vision of citizenship with shared values that nonetheless leave room for the respect of differences.
11. Notes that education is an essential tool for preventing social exclusion, whose dangerous consequences include the emergence of "foreign fighters". With respect to the foregoing, the Committee calls on Member

- States and third countries to monitor social groups most at risk and to counter terrorist propaganda by promoting the inclusion and recognition of young people in society;
12. Therefore calls for education and training to become a priority for all countries of the Mediterranean area, which should be increasingly considered as a shared area of knowledge. This will require the enhancement of university, cultural and professional exchange programmes, the aim of which must be to increase the ease of access and improve synergies;
 13. Accordingly welcomes “Erasmus+”, which unites a series of EU educational exchange initiatives under the banner of a single programme, and marks a great step forward for the mobility of students, researchers and professors. The Committee, however, also stresses the indispensable need for greater effort to be expended on making the programme more accessible to those who experience most difficulty in taking part, especially with respect to the participation of women and young people;
 14. Also welcomes the statement issued in Madrid in March 2015 by the Ministers of the 5+5 Dialogue nations regarding the synergies in the field of higher education, research and innovation to be generated by the launch of a 2015-2016 Work Programme, for which the Secretariat of the Union for the Mediterranean has been invited to serve as the institution responsible for overseeing the implementation and follow-up of the proposed initiatives;
 15. Given the importance of projects such as this and the constant liaison between our Assembly and the UfM Secretariat, with a view also to framing a common agenda for the Mediterranean, invites the Secretariat to report regularly to the Culture Committee of the PA-UfM regarding developments in the application of this and other "labelled" programmes, with particular regard to: the Euro-Mediterranean University in Fez, whose launch is planned for the 2015/2016 academic year; the High Opportunity for Mediterranean Executive Recruitment (HOMERe); the Development of Cultural and Creative Industries and Clusters in the Southern Mediterranean; Forming responsible citizens: Equal citizenship education to prevent school violence; Higher Education on Food Security and Rural Development;
 16. With respect to the last mentioned of these, highlights the opportunity to connect the project with the World Expo 2015: "Feeding the Planet, Energy for Life", and urges raising awareness of the significant and vital contribution that numerous immigrant workers provide to the agricultural economy of many countries through a campaign that will emphasise how foreign workers are an essential element to ensure the leading position of the Euro-Mediterranean food and agricultural industry in the world;
 17. In order to make this recommendation effective, invites the European institutions to consider with attention the revision of the European Neighbourhood policy.



RECOMMANDATION

de la Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau

sur

- 1. Le tourisme écologique et durable**
- 2. Les énergies renouvelables**
- 3. Let's Do It à la méditerranéenne !**
- 4. La protection du milieu marin**

Présenté par le Président de la Commission

Stefan Schennach (Autriche)

1. Le tourisme écologique et durable

- Considérant que les pays riverains de la Méditerranée ont été confrontés à des défis environnementaux, sociaux et économiques sérieux en raison des mouvements de population souhaitant y passer leurs vacances, se former ou rechercher un emploi ; et cherchant aussi à échapper à la pauvreté, à la persécution, à la guerre ou aux fluctuations politiques. Considérant notamment les mouvements de population dans les régions du Sud et de l'Est du Sahara qui ont été déclenchés par la révolution en Libye et par les guerres en Syrie et en Iraq à partir de 2010, contribuant ainsi à un flux chaotique de masses de réfugiés dont le sort a été dramatique et dont beaucoup ont fini dans des tombes collectives ;
- Constatant que le problème transfrontalier des réfugiés exige des actions immédiates dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, de l'alimentation, de la fourniture d'énergie et d'abris ; et que ces aspects doivent être pris en compte dans le cadre de programmes de développement à long terme qui sont éco-compatibles et durables, étant donné notamment l'importance du tourisme pour les économies nationales de l'ensemble du littoral Sud et Est de la Méditerranée. Pour ces raisons, la Commission de l'environnement, de l'énergie et de l'eau a encouragé l'écotourisme comme une mesure exemplaire permettant de donner une réponse diversifiée du point de vue environnemental, social et économique aux problèmes mentionnés ci-dessus ;
- Prenant note de la proposition du Président de tenir une réunion conjointe avec la Commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation en vue de déterminer une stratégie commune relative à l'écotourisme, stratégie qui serait alignée sur les principes de la Convention de Barcelone - dans la perspective du développement durable, de la gestion des ressources, du développement régional, de la valeur ajoutée régionale et du marché de l'emploi, de la mobilité, de la consommation et de la qualité de l'eau, de la gestion des déchets, de la préservation des sites historiques, des de la sollicitation excessive des paysages et du littoral et des stratégies favorisant les énergies renouvelables.
- Soulignant le rôle clé que le tourisme joue pour la croissance des économies et des marchés de l'emploi des pays de la Méditerranée, ainsi que pour la consommation d'énergie et de ressources en eau ;
- Considérant l'impact du tourisme irresponsable sur la Méditerranée ;

La Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau

1. Demande la promotion d'un tourisme qui soit écologiquement et économiquement compatible ;

2. Exhorte à une bonne gestion de « l’empreinte du tourisme » en encourageant le recyclage et la prévention des déchets par les moyens de la collaboration avec les investisseurs existants et nouveaux dans ce secteur ;
3. Salue les investissements dans les énergies renouvelables comme une solution durable aux besoins croissants en énergie du secteur du tourisme ; et aussi comme une contribution à l’équilibre écologique de la région dans le contexte du changement climatique ;
4. Convie les États membres de l’AP-UpM à effectuer des évaluations de capacité comme points de départ pour la réalisation d’un développement durable dans le tourisme et l’élaboration de solutions pour la gestion des régions côtières ;
5. Recommande une stratégie de gestion pour l’utilisation des paysages, l’amélioration de la qualité des fonds marins de la Méditerranée et de leurs alentours et la création de zones protégées dont la sollicitation et l’usage excessifs seraient interdits ;

2. Les énergies renouvelables et leur rôle clé pour l’approvisionnement énergétique

- Considérant les réunions que la Commission a tenues les 12 et 13 juin 2014 à Barcelone et les 6 et 7 octobre 2014 à Zagreb, à l’occasion desquelles les énergies renouvelables étaient l’un des thèmes clés dans le cadre d’un échange constructif d’informations sur les obstacles qui empêchent la transition vers les sources d’énergie renouvelables et l’adoption de politiques énergétiques vertes assorties de méthodes de travail intensifiées relatives à l’avenir des énergies renouvelables ; prenant également note de plusieurs présentations instructives que des parties prenantes des secteurs public et privé ont faites pour illustrer les progrès technologiques relatifs aux énergies renouvelables, et soulignant le rôle fondamental de la sensibilisation dans cette promotion des énergies renouvelables ;
- Considérant le Plan Solaire Méditerranéen (PSM) et la participation de la Commission en octobre 2014 à la Conférence de la Facilité euro-méditerranéenne d’investissement et de partenariat (FEMIP) à Naples, suivie d’une réunion sur la structure à donner à la Commission technique élargie (ETC) à Barcelone en novembre 2014 ;
- Considérant les réunions ultérieures de la Commission avec des acteurs clés sur la question de la réalisation d’un « avenir renouvelable » en Méditerranée, qui se concentre spécialement sur l’urgence et la détermination à long terme des sources d’énergie renouvelables et sur l’efficacité énergétique ;
- Étant donné les conséquences associées à la crise de l’énergie et la chute des prix des combustibles fossiles ;
- Considérant tout particulièrement l’impact du changement climatique sur le bassin méditerranéen ;

- Reconnaissant les résultats des conférences et sommets les plus importants qui ont eu lieu en 2014, à savoir la conférence de Lima sur le changement climatique du 1^{er} au 14 décembre 2014 et la conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable (EDD) du 10 au 12 novembre 2014 ;
- Rappelant les objectifs juridiquement contraignants de la politique énergétique de l'UE pour la période de 2020 à 2030 qui ont également été adoptés par l'UpM ;
- Soulignant le rôle clé que joue le Réseau des éco-îles de la Méditerranée en coopération avec l'ONUDI non seulement en termes d'extension de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables, mais aussi dans la mesure où il a un effet positif sur le Réseau existant des éco-villes ;
- Considérant que le Réseau des éco-villes – dont la Commission avait pris l'initiative – et le Réseau des éco-îles de la Méditerranée ont une tâche commune, à savoir de collaborer avec les autorités gouvernementales locales en vue de transformer des zones sélectionnées en systèmes compatibles avec l'utilisation des énergies renouvelables dans le but d'éliminer la dépendance des carburants fossiles dans le bassin méditerranéen.

La Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau recommande

6. Une réaction plus active aux changements de politique en faveur de plus d'efficacité énergétique comme cela est préconisé par le PSM et la FEMIP, en vue de faire augmenter les économies d'énergie et de développer l'économie régionale et le marché de l'emploi ;
7. Estime qu'il est essentiel le rôle de MEDREG et des régulateurs de l'énergie en Méditerranée ;
8. La mise en œuvre d'efforts collectifs visant à renforcer le maillage et la coopération intergouvernementale aux niveaux sud-sud et sud-nord dans le but de structurer une politique énergétique commune et l'infrastructure dans la région ;
9. L'adoption du PSM dans les meilleurs délais ;
10. La mise en place, dans les meilleurs délais, par les secteurs publics des États membres d'un modèle exemplaire pour la transition vers des infrastructures éco-compatibles et la consommation d'énergies renouvelables ;
11. La promotion de systèmes d'énergie renouvelables par des mesures visant à réduire les obstacles financiers ;
12. La promotion de la sensibilisation et des mesures éducatives au niveau local, régional et national concernant l'importance des questions relatives à la mise en œuvre et à la consommation d'énergies renouvelables, notamment en rapport avec le changement climatique, afin de sensibiliser davantage les parties prenantes et la population au sujet des questions relatives aux avantages à long terme et au développement durable ;

13. L'accueil favorable de l'île de Vis (Croatie) comme premier membre du Réseau des éco-îles ;
14. Invite les Réseaux des éco-villes et des éco-îles à collaborer efficacement et à se coordonner au niveau régional, national et international ;

3. Let's Do It à la méditerranéenne !

- Considérant la réalisation – en 2014 – de la campagne « Let's Do It ! » lancée en 2012 par la Commission ;
- Prenant note que l'initiative civile indépendante « Let's Do It à la méditerranéenne » (LDIM) qui a été soutenue par la Commission et l'UpM est devenue la première action transnationale du mouvement « Let's Do It » ;
- Se félicitant que la journée de nettoyage LDIM du 10 et 11 mai 2014 a vu la participation de 77 000 citoyens d'Albanie, d'Algérie, de Chypre, de Croatie, d'Égypte, de Grèce, d'Israël, d'Italie, de Malte, du Maroc, du Monténégro, de la Tunisie et de la Turquie ;
- Prenant note que la campagne LDIM est conçue pour une durée de quatre ans et qu'elle souhaite atteindre un million de citoyens comme participants dans tous les pays de la Méditerranée lors de la prochaine campagne des 9 et 10 mai 2015 ;
- Appréciant que l'initiative LDDM avec son slogan unificateur « trois continents, une mer » s'adresse à toutes les organisations et communautés civiles, locales, gouvernementales et internationales pour qu'elles donnent un coup de main et qu'elles œuvrent pour une Méditerranée propre.

La Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau

15. Souligne que des initiatives de citoyens telles que la campagne LDIM sont les piliers de la sécurité dans la région pour instaurer la confiance et la paix ;
16. Prend note que l'initiative « Let's Clean Up Europe ! » (LCUE) qui aura lieu aux mêmes dates que LDIM renforcera encore l'effet de synergie de ce genre d'actions et soutiendra les campagnes nationales de sensibilisation en vue de mieux impliquer et de mobiliser l'opinion publique en faveur de la gestion des déchets ;
17. Invite l'Assemblée et les institutions de l'UpM à dynamiser les efforts de l'initiative LDIM en promouvant et en soutenant l'action au niveau local, national et international. Dans le cadre de la campagne LCUE, les membres sont invités à s'adresser aux partenaires intéressés pour qu'ils collaborent avec l'initiative LDIM en vue de faire preuve de solidarité ;

18. Exhorte les autorités et les institutions locales et nationales à collaborer avec l'initiative LDIM par leur soutien politique, technique, financier, publicitaire et logistique ;

4. La protection du milieu marin

- Considérant la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (« la Convention de Barcelone ») et ses protocoles comme p.ex. le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (1995/1999) et le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (adopté en 2008) ;
- Prenant note que pendant ses activités en 2014 la Commission a renforcé ses relations avec le Réseau de gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN) qui est basé à Marseille (France) et qui comprend actuellement un réseau de 90 aires marines protégées et de 32 partenaires dans 18 pays ;
- Considérant la déclaration que la Commission a adoptée pendant sa réunion à Zagreb les 6 et 7 octobre 2014 dans laquelle Horizon 2020, LDIM et MedPAN ont été accueillis comme partenaires permanents de la Commission – comme c'était déjà le cas pour le Réseau des éco-villes – afin d'institutionnaliser la coopération à long terme de la Commission avec ces organisations ;
- Prenant en compte les différentes activités d'Horizon 2020, de l'initiative LDIM et de MedPAN en vue d'œuvrer pour une économie verte, le développement durable et une Méditerranée propre.

La Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau

19. Rappelle les propositions de la Commission relatives aux aires marines protégées (AMP) adoptées en 2011 ;
20. Soutient vivement les efforts de MedPAN et recommande que des mesures soient prises afin de soutenir la pérennité des AMP existantes grâce à des modes de gestion efficaces, des ressources financières et des études scientifiques, et qu'une gouvernance intégrée des AMP soit mise en place par régions et par secteurs ;
21. Soutient la mise en place d'environ 170 AMP désignées et de 55 projets d'AMP en Méditerranée ;
22. Encourage l'élaboration d'une stratégie écologique au niveau national et régional en vue de réaliser de manière coordonnée les objectifs des AMP et de l'écotourisme ;
23. Recommande le développement d'un réseau d'eau pour assurer l'eau pour usage domestique, et un réseau d'assainissement afin de préserver et de protéger l'environnement ;
24. Demande une coopération renforcée avec et le soutien aux organisations civiles qui opèrent dans les domaines de la protection du milieu marin ;

25. Recommande de prendre des mesures visant à renforcer, à promouvoir et à développer la coopération existante entre les Éco-villes, MedPAN, Horizon 2020 et LDIM ainsi qu'au sein de l'UpM ;
26. Recommande à la Commission européenne la *restitutio in integrum* du budget d'Horizon 2020.



RECOMMENDATION

of the Committee on Energy, Environment and Water

on

- 1. Ecological and Sustainable Tourism**
- 2. Renewable Energy**
- 3. Let's Do It Mediterranean!**
- 4. Protection of the Marine Environment**

Presented by the Committee Chair

Stefan Schennach (Austria)

1. Ecological and Sustainable Tourism

- Having regard to the fact that the riparian countries of the Mediterranean have been confronted with serious environmental, social and economic challenges due to the movement of people for the purposes of holidays, education, job seeking; and also in order to escape poverty, persecution, war, or political fluctuations. Having specific regard to the movement of people in the South and East Saharan Regions, which was induced by the revolution in Libya and by the wars in Syria and Iraq from 2010 onwards, and has contributed to the chaotic mass movement of refugees, leading to dramatic endings and mass graves;
- Noting that the cross-border issue of refugees requires immediate action in fields such as water supply and sewage, nutrition, energy and shelter; and that these aspects need to be taken into account within ecologically compatible and sustainable long-term development programmes, especially given the importance of tourism within national economies along the entire south and east Mediterranean coast. The Committee on Environment, Energy and Water, therefore, has pursued eco-tourism as an exemplary step towards a multiple response to the above issues from an environmental, social and economic viewpoint;
- Noting the proposal of the Chairman to hold a joint meeting with the Committee on Economic and Financial Affairs, Social Affairs and Education in order to determine a common strategy on eco-tourism which is aligned with the principles of the Barcelona Convention—from the perspectives of dealing with sustainability, resource management, regional development, regional added value and labour market, mobility, water consumption and quality, waste management, maintaining of historic sites, obstruction of countryside and coastline, and renewable energy strategies;
- Underlining the key role tourism plays in the growth of the Mediterranean countries' economies and labour markets, and on the consumption of energy and water sources;
- Considering the impact of irresponsible tourism on the Mediterranean;

The Committee on Energy, Environment and Water

1. Requests the promotion of a tourism that is ecologically and economically compatible;
2. Urges appropriate management of the “touristic footprint” by way of promoting recycling and waste prevention, through working with existing and new investors in the sector;
3. Welcomes investments in renewable energy as a sustainable solution to the tourism sector's growing need for energy; and as a contribution to the ecological wellbeing of the region within the context of climate change;

4. Invites the Member States of the PA-UfM to carry out capacity assessments as a starting point for the achievement of sustainable development in tourism and the development of solutions for coastal area management;
5. Recommends a management strategy for landscape consumption, the improvement of the quality of the Mediterranean seabed and its environs, and the creation of protected areas with prohibitions of excessive use and obstruction;

2. Renewable Energy and its key role for Energy Supply

- Having regard to the meetings of the Committee on 12-13 June 2014 in Barcelona and 6-7 October 2014 in Zagreb, where one of the key themes was renewable energy in the context of the constructive exchange of information on the obstacles to switching to renewable energy sources and adopting green energy policies, enhanced working processes on the future of renewable energy—further noting various instructive presentations of stakeholders from public and private sectors for the purposes of supporting the progress in the renewable energy technologies, and stressing the fundamental role of awareness in the course towards renewable energies;
- Having regard to the Mediterranean Solar Plan (MSP) and the Committee’s attendance at the Facility for Euro-Mediterranean Investment and Partnership (FEMIP) Conference in Naples in October 2014, followed by the meeting on structuring the Extended Technical Committee (ETC) in Barcelona in November 2014;
- Having regard to the Committee’s further meetings with key players on the issue of implementing a “renewable future” in the Mediterranean, which specifically focus on the urgency and long-term determination of renewable energy and energy efficiency;
- In view of the consequences related to the energy crisis and the drop in the price of fossil fuels;
- Considering especially the impact of climate change on the Mediterranean basin;
- Acknowledging the outcome of the major conferences and summits in 2014, namely the Lima Climate Change Conference on 1-14 December 2014 and UNESCO World Conference on Education for Sustainable Development (ESD) on 10-12 November 2014;
- Recalling the legally binding targets of the EU’s Energy Policy for 2020 to 2030, also adopted by the UfM;
- Stressing the key role of the Mediterranean Eco-Islands Network in cooperation with UNIDO, not only in terms of the expanding the production and consumption of renewable energy resources, but also in having a positive effect on the existing Eco-Towns Network;

- Considering that both the Eco-Towns Network—initiated by the Committee—and the Mediterranean Eco-Islands Network have a common task: to collaborate with local governmental authorities in order to transform selected areas into renewable energy compatible systems, with the aim of eliminating reliance on fossil fuel within the Mediterranean basin;

The Committee on Energy, Environment and Water recommends

6. Responding more actively to policy changes towards energy efficiency, as supported by MSP and FEMIP, to increase energy savings and expand the regional economy and labour market;
7. Regards the role of MEDREG and of energy regulators in the Mediterranean as essential;
8. Launching collective efforts for the enhancement of networking and intergovernmental cooperation between south-south and south-north for the purpose of structuring a common energy policy and infrastructure in the region;
9. Urgently adopting the MSP;
10. Urging public sectors in the member countries to set up a role-model of transformation to environmentally compatible infrastructures and renewable energy consumption;
11. Promoting renewable energy systems by taking measures aiming at easing financial obstacles;
12. Promoting awareness and educational facilities at local, regional and national level, on the importance of issues relating to the implementation and consumption of renewable energy, in particular climate change, and aiming to increase the awareness of stakeholders and the general public on the issues of long-term profits and sustainable development;
13. Welcoming the Island of Vis as the first member of the Eco-Islands;
14. Inviting the Eco-Towns Network and the Eco-Islands Network to work efficiently together and coordinate at national, regional and international level;

3. Let's Do It Mediterranean!

- Having regard to the implementation—in 2014—of the “Let's Do It!” campaign launched in 2012 by the Committee;

- Noting that the independent civil initiative Let's Do It Mediterranean (LDIM), having been supported by the Committee and UfM, has become the first transnational action of the "Let's Do It!" Movement;
- Applauding that the LDIM clean-up day on 10-11 May 2014 resulted with the participation of 77.000 citizens from Albania, Algeria, Croatia, Cyprus, Egypt, Greece, Israel, Italy, Malta, Montenegro, Morocco, Tunisia and Turkey;
- Noting that the LDIM is designed to last for four years, and noting its goal to reach 1,000,000 participating citizens in all Mediterranean countries at the upcoming campaign on 9-10 May 2015;
- Welcoming that LDIM, with its unifying slogan, "three continents, one sea", calls upon all civil, local, governmental, international organizations and communities to lend a hand in working towards a clean Mediterranean;

The Committee on Energy, Environment and Water

15. Underlines that citizen initiatives like LDIM are the pillars of security in the region to build trust and peace;
16. Takes note of the Let's Clean Up Europe! (LCUE) initiative happening on the same dates as LDIM, which will further extend the synergy of actions and enhance the development of in-country awareness campaigns, in order to better involve and mobilise public opinion towards waste management;
17. Invites the Assembly and the institutions of the UfM to give impetus to the efforts of LDIM by promoting and supporting the action on local, national and international levels. Within LCUE, members are invited to address involved partners to collaborate with LDIM in order to affirm solidarity;
18. Urges local and national authorities and institutions to collaborate with the LDIM by means of political, technical, financial, communicational and logistical support;

4. Protection of the Marine Environment

- Having regard to the Convention for the Protection of the Marine Environment and the Coastal Region of the Mediterranean ("the Barcelona Convention") and its protocols, such as the Protocol concerning specially protected areas and biological diversity in the Mediterranean (1995/1999) and the Protocol on integrated coastal Zone Management (adopted 2008);
- Noting that, during its activities in 2014, the Committee has strengthened its relationship with the Network of Mediterranean Marine Protected Areas (MedPAN), which is based in

Marseille (France), and is currently made up of a network of 90 MPAs and 32 partners in 18 countries;

- Having regard to the Committee's declaration during the Zagreb meeting on 6-7 October 2014 on welcoming Horizon2020, LDIM and MedPAN as permanent partners of the Committee—as is already the case with the ECO-Towns network—in order to institutionalize the Committee's long-time cooperation with these organisations;
- Taking into account the different tasks of Horizon2020, LDIM and MedPAN in working towards a green economy, sustainable development and a clean Mediterranean;

The Committee on Energy, Environment and Water

19. Recalls the Committee's proposals on marine protected areas (MPAs) adopted in 2011;
20. Keenly supports the endeavours of MedPAN and recommends taking measures in order to support the sustainability of the existing MPAs with regard to efficient management systems, financial resources and scientific studies and to establish a regionally and sectorally integrated governance of MPAs;
21. Supports the establishment of around 170 designated MPAs and 55 in-project MPAs around the Mediterranean;
22. Encourages the development of an ecological strategy at national and regional level in order to meet the targets of MPAs and eco-tourism in a coordinated manner;
23. Recommends the development of a water network to ensure the availability of water for household use and a water treatment network in order to conserve and protect the environment;
24. Demands reinforced cooperation with, and support to, civil organisations operating in the fields of marine protection;
25. Recommends taking measures to strengthen, promote and develop existing cooperation among Eco-towns, MedPAN, Horizon2020 and LDIM, and within the UfM;
26. Recommends the *restitutio in integrum* to the EU Commission as regards the budget of Horizon2020.



**ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Commission des Droits de la Femme dans les Pays Euro-méditerranéens

Lisbonne (Portugal): 11 et 12 mai 2015

RECOMMANDATIONS

Déposée au nom de la **Commission des Droits de la Femme dans les Pays Euro-méditerranéens**

Sur le thème : « Femmes et médias »

FR

1/4

FR

La Commission des Droits de la Femme
de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée :

- 1) Réaffirme que le principe de l'égalité des droits de l'homme et de la femme dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil favorise la Démocratie, l'Etat de Droits et garantit le respect de la Dignité humaine. C'est ainsi que la commission appelle à la mobilisation des différents acteurs politiques, médiatiques et sociaux-économiques à s'impliquer davantage dans la consolidation et la promotion de la culture de l'égalité des genres et de l'équité sur tous les plans notamment médiatique, ainsi que la condamnation de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ;
- 2) Regrette que l'image médiatique des femmes se focalise sur son rôle traditionnel en tant qu'épouse, mère et femme au foyer et consacre une image stéréotypée de la femme tout en négligeant son statut social en tant que partenaire à part entière surtout dans ces circonstances cruciales où la femme souffre encore de la marginalisation et subit davantage d'actes de violence. Par conséquent, il sera nécessaire de lancer des campagnes de sensibilisation aux niveaux régional, national et global afin de construire une nouvelle image des femmes qui valorise les femmes et les véritables rôles qu'elle jouent dans la société ;
- 3) Constate que l'image de la femme est utilisée en tant que produit médiatique à des fins commerciales dans la publicité des produits de propreté, de beauté ainsi que des grandes marques de parfums, de prêt-à-porter, de voitures de luxe et de tout autre type de secteur, qui sexualise souvent l'image des femmes. C'est pourquoi, elle condamne fermement ces pratiques et toute pratique qui vise l'exploitation d'une image sexualisée des femmes dans un but lucratif ;
- 4) Attire l'attention sur le fait que le discours des médias au sujet de la femme dans la région euro-méditerranéenne est orienté et influencé par les tendances politiques et religieuses conservatrices. Souvent, ces discours affaiblissent le rôle de la femme dans la société. La commission insiste sur le fait qu'il est temps de maintenir un discours médiatique progressiste qui remette en cause les stéréotypes sexistes et qui transmet une image objective et équilibrée sur la femme. Constate que le système éducatif joue un rôle clé dans la communication d'instruments de connaissances adéquats destinés à éliminer les inégalités entre les genres ;
- 5) Rappelle que les médias constituent un pouvoir jouant un rôle important et influent sur l'opinion publique, et partant de ce principe, les professionnels des médias aussi bien les

FR

2/4

FR

femmes que les hommes doivent assumer leurs responsabilités en vue d'améliorer l'image de la femme dans la société, en mettant en exergue son rôle dans les circuits de production et leur contribution dans les domaines social, politique, culturel et créatif tout en s'employant à faire passer leurs voix, révéler leurs conditions dans les zones de conflits, et garantir leurs droits en période de guerre, d'occupation étrangère et de conflits sanglants ;

- 6) Appelle à la nécessité de promouvoir la situation des femmes exerçant dans le secteur des médias, et de les impliquer davantage dans la prise de décision suivant des critères transparents basés sur la compétence professionnelle et l'égalité des chances, et propose à ce propos la création du prix « Média ami de la femme », qui sera décerné par la commission des droits de la femme tous les trois ans à la meilleure personnalité ou programme ou institution d'information et communication défendant la femme et son image positive dans la société, tout en réfléchissant sur les sources de financement de ce prix et les critères de son attribution ;
- 7) Souligne l'importance du rôle de la femme dans la lutte contre l'hégémonie de la culture masculine et considère que remanier son image dépend en premier lieu de son combat continu intellectuel et pratique en vue d'enraciner les principes de liberté et d'équité tout en rappelant que c'est un devoir de garantir le droit des femmes à la liberté d'expression et de défendre leurs causes en travaillant avec elles de manière adéquate, en toute objectivité et professionnalisme ;
- 8) Appelle à renforcer la coopération et à développer la communication entre les organisations de la société civile et les associations féministes d'une part, et les médias d'autre part, à même de contribuer à rehausser la conscience quant à la cause de la femme, et ce en organisant des campagnes de sensibilisation et de plaidoirie pour mobiliser toutes les composantes de la société quant à la nécessité d'éradiquer toute forme de discrimination à l'égard des femmes et d'introduire et d'amender les législations consacrant cette discrimination. Ces campagnes devraient insister sur la nécessité de changer la manière dont les filles sont dépeintes dans l'espace public qui diminue l'estime dans laquelle la société les tient et encourage la violence contre les filles. Condamne fermement la pratique des crimes d'honneur, de la torture, des viols, des lapidations et des humiliations publiques ; souligne la nécessité d'utiliser les médias pour combattre la violence contre les femmes dans les pays euro-méditerranéens ;
- 9) Loue l'expérience des instances de régulation des médias dans bon nombre de pays membres de l'Assemblée et soutient l'idée de créer « un groupe des régulateurs euro-méditerranéens des médias » à l'instar du « groupe des régulateurs européens des services de médias audiovisuels », composé de professionnels du secteur ainsi que d'experts dans le

FR

3/4

FR

domaine de l'égalité homme-femme, et ce dans le but d'archiver toutes les violations à l'égard de la femme, d'observer et condamner toutes les violences dont elle est victime. La commission appelle à un suivi de l'image de la femme dans les médias afin de saisir tout préjudice à son égard et soumettre un rapport aux parties prenantes ;

- 10) Exhorte les gouvernements dans les pays euro-méditerranéens à développer des stratégies nationales dans le secteur de l'information et la communication qui s'appuient sur l'approche du genre social et à encourager les recherches sur l'égalité entre les deux sexes dans les productions audiovisuelles. Elle insiste également à donner une plus grande importance au rôle de l'éducation et de l'enseignement dans la consécration de la culture des droits des femmes et à la formation des femmes dans les domaines des technologies de l'information et de la communication. La commission recommande l'adoption d'une législation punitive contre l'exploitation humiliante des femmes dans les médias sans porter atteinte au principe de la liberté de la presse et de l'information ; invite les pays euro-méditerranéens à adopter un cadre législatif national qui équilibrera davantage la participation des femmes et des hommes dans les postes à responsabilités dans le domaine des médias, en particulier dans la gestion, la programmation et les organes de régulation ;
- 11) Appelle à multiplier les ateliers de formation des journalistes sur les questions des droits de la femme dans la région euro-méditerranéenne pour éveiller les consciences quant au respect de ces droits et pour une meilleure vulgarisation de toutes les conventions internationales en la matière. Elle insiste sur l'importance de partager les expériences et les expertises entre les journalistes des pays du Nord et du Sud de la Méditerranée, et ce en vue de tirer profit des bonnes pratiques et accélérer ainsi les changements allant vers une image plus objective et réelle digne de la femme dans les médias et la valorisation de son rôle dans la société.

FR

4/4

FR



**PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE UNION FOR THE MEDITERRANEAN**

Committee on Women's Rights in the Euro-Mediterranean Countries

Lisbon (Portugal) - 11 and 12 May 2015

RECOMMENDATIONS

Tabled on behalf of the **Committee on Women's Rights in the Euro-Mediterranean Countries**

on the theme: “Women and the Media”

EN

1/4

EN

The Committee on Women's Rights
of the Parliamentary Assembly of the Union for the Mediterranean:

- 1) Reaffirms that the principle of equal rights for men and women in the political, economic, social, cultural, civil spheres promotes democracy, the rule of law and guarantees respect for human dignity. Therefore, the committee calls for the mobilization of various political, media and socio-economic actors to be more involved in the consolidation and promotion of the culture of gender equality and equity at all levels including in the media, as well as the condemnation of all forms of discrimination and violence against women;
- 2) Regrets that the media image of women focuses on their traditional roles as wives, mothers and housewives, and implants a stereotyped image of women while neglecting their social status as a full partner, especially in such crucial times in which women still suffer marginalization and continue to face more violence. In light of this, it will be necessary to launch awareness campaigns on regional, national and global levels in order to construct a new image of women, based on empowering women and the real roles they play in society;
- 3) Notes that the image of women is used as a media product for commercial purposes in the advertising of detergents and cosmetics, as well as major brands of perfume, clothing, luxury cars and any other type of industry, often sexualizing the image of women. For this reason, it strongly condemns these practices and any practice that aims to use a sexualized image of women for the sake of profit;
- 4) Draws attention to the fact that the media's discourse on women in the Euro-Mediterranean region is biased and influenced by political and conservative religious orientations, and that on most occasions the aforementioned discourse weakens the role of women in society. The Committee also stresses that it is now time to maintain a progressive media discourse which defeats the gender stereotype and reports an objective and balanced image of women. Notes that the education system plays a key role in providing adequate knowledge instruments designed to eliminate gender inequality;

EN

2/4

EN

- 5) Recalls that the media is a powerful force and has an important and influential role in public opinion, and from this perspective, media professionals (men and women) must assume their responsibilities in order to promote society's view of women by highlighting their roles in production positions, and social, political, cultural and creative participation to convey their voices and their situation in conflict areas, to increase women's awareness, to guarantee their rights during wars, foreign occupation and violent conflicts;
- 6) Stresses the need to improve the situation of women working in the media, and enable them to participate in decision-making on the bases of transparent criteria, depending on professional competence and equal opportunities. It suggests the creation of a "media women's friend" prize to be awarded every three years by the committee on women's rights to the best figure, program or information and communications organization that stands up for women and a positive image of them in society, as well as devising sources of funding and awarding criteria for this;
- 7) Stresses the importance of the role of women in the fight against the hegemony of male culture and considers that changing the image of women in the media primarily depends on continuing the intellectual and practical struggle in order to consolidate the principles of freedom and equality. The Committee recalls that it is a duty to ensure the right of women to freedom of expression and to the defence of their cause, examining and dealing with these adequately, objectively and professionally;
- 8) Calls to intensify cooperation and communication between, on the one hand, civil society organizations and women's associations and, on the other hand, the media, in order to contribute to increasing awareness of the female cause, by engaging in sensitization and advocacy campaigns to mobilize communities with a view to the elimination of all forms of discrimination against women, and introducing and changing legislation that entrenches this discrimination. These campaigns should stress the need to change the way in which girls are portrayed in the public space which reduces the esteem in which society holds them and promotes violence against girls. Strongly condemns the practice of honour killings, torture, rape, stoning and public humiliation; stresses the need to use the media in combating violence against women in the Euro-Mediterranean countries;

EN

3/4

EN

- 9) Appreciates the experience of media regulation groups in many of the Assembly's Member States, and supports the idea of creating a "group of Euro-Mediterranean media regulators" such as "the European group for audiovisual media services", composed of professionals and experts in the field of gender equality, in order to archive all violations against women and to monitor and condemn all violence against them. The Committee calls on these groups to follow up the image of women in the media so as to identify all of the prejudice that they experience, and to report the matter to the authorities concerned;
- 10) Urges governments in the Euro-Mediterranean countries to develop national strategies in the sector of information and communications based on gender approach, to encourage research on gender equality in media products. It also urges attributing greater importance to the role of education in enhancing women rights and culture as well as training women in the field of information technology and communications. The Committee recommends the adoption of deterrent legislation related to the degrading exploitation of women in media without prejudice to the principle of press and media freedom; Recommends that Euro-Mediterranean countries adopt a national legislative framework which will further balance the participation of women and men in decision-making positions in the media, in particular in management, programming and regulatory bodies;
- 11) Calls to increase training workshops for journalists on the issues of women's rights in the Euro-Mediterranean region in order to raise awareness on respecting these rights, and for better dissemination of all international charters on the subject. It also stresses the importance of intensifying the exchange of experiences and expertise between journalists from both the North and South shores of the Mediterranean in order to exchange good practices, and to thus speed up the changes towards a more positive and real image of women in the media and the enhancement of their role in the society.

EN

4/4

EN



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Déclaration finale du second sommet des Présidents

Nous, Présidents des Parlements des pays de l'Union pour la Méditerranée (UpM), réunis à Lisbonne le 11 mai 2015 pour discuter de la dimension humaine du thème de *L'immigration, asile et droits humains de la région euro-méditerranéenne*, nous avons convenu diriger les recommandations suivantes aux institutions de l'Union européenne et aux Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union pour la Méditerranée pour solliciter :

1. Respect de la dignité humaine en matière de migration, en tant que phénomène traditionnel entre les deux rives de la Méditerranée. Plus de canaux humanitaires dans le sens des pays méditerranéens d'arrivée pour aider les émigrants en situations d'urgence. **1.1.** Plus de visas humanitaires pour les personnes qui ont besoin de protection internationale en conformité avec le droit humanitaire international. **1.2.** De plus fortes parts de réinstallations pour tous les pays de l'UE. **1.3** Augmentation du soutien envers les pays d'origine et de transit pour faire face aux profondes causes de migration. **1.4** Augmentation de la coopération entre les différentes nations à fin de garantir la réadmission et le retour rapide, dans de dignes conditions, des migrants qui ne peuvent pas habiter légalement dans les pays où ils vivent actuellement.
2. Création de centres d'information dans les pays d'origine, de transit et de destination pour fournir des éclaircissements et proportionner une orientation aux migrants par rapport à leurs droits et obligations.
3. Une opération renforcée de sauvetage et de recherche de l'UE dans la Méditerranée en collaboration avec les pays méditerranéens côtiers de la rive sud. **3.1.** Protection des droits fondamentaux comme priorité de la Frontex dans ses opérations en commun. **3.2.** Création de mécanismes pour des opérateurs privés, en particulier la marine marchande, de façon à encourager son assistance dans des opérations de sauvetage en mer. **3.3.** Prestation de soutien spécial aux pays des deux rives de la Méditerranée qui sont confrontés à un plus grand nombre d'arrivées et/ou de demandes d'asile en adoptant une approche plus systémique et géographiquement plus élargie.

4. La création d'une base de données partagée et normalisée pour mieux organiser la gestion des demandes d'asile et un programme pilote d'opérations de réinstallation entre l'UE, les pays méditerranéens de l'immigration, les pays de transit, l'ACNU, l'OIM et d'autres organisations internationales pertinentes. **4.1.** Coopération policière et judiciaire entre les pays partenaires de l'UpM pour combattre le trafic et la traite d'êtres humains tout en veillant au respect des droits de l'homme afin d'éviter tout dommage collatéral.
5. Une politique commune européenne pour la migration légale, telle que de nouvelles voies légales d'entrée dans l'UE, qui tiennent compte de la situation du marché de l'emploi dans chaque pays. **5.1.** Simplification des procédures pour la réunification des familles. **5.2.** Plus grande flexibilité des procédures par rapport aux visas de travail. **5.3.** Plus grande sensibilisation de l'opinion publique envers les bourses d'étude pour les étudiants, les chercheurs et les professeurs. **5.4.** Partenariats publics-privés pour adapter la mobilité aux besoins temporaires du marché du travail. **5.5** Encourager plus de concertation entre les pays membres de l'AP-UpM pour favoriser l'émergence d'un nouveau système de régulation lié à la migration.
6. Octroi de la portabilité des prestations sociales des travailleurs migrants pour faciliter un retour durable (migration circulaire), c'est à dire, pour ne pas décourager les migrants dans le sens de retourner dans leurs lieux d'origine de peur de perdre leurs garanties.
7. Réduction des frais de transfert des envois de fonds des migrants de façon à contribuer au développement et à la qualité de vie des familles qui restent dans leur pays d'origine.
8. Les pays européens doivent étudier comment faire face à la crise des réfugiés, y compris la possibilité de recevoir plus de réfugiés provenant de zones de conflit, avec un partage équitable des responsabilités, dans un cadre réglementaire avec lequel tous les États membres sont d'accord et basé sur le principe de la solidarité. **8.1.** En particulier, une plus grande flexibilité des États membres de l'UE dans l'application de clauses discrétionnaires du Règlement de Dublin relatives à l'État responsable envers les décisions sur les demandes d'asile. **8.2.** Les « Unités de Dublin » doivent disposer de ressources adéquates.
9. Maximisation des bénéfiques d'immigration par une intégration réussie. Le développement de systèmes d'asile dans des pays en dehors de l'UE, conformément à leurs lois nationales d'immigration et d'asile et en coordination entre les pays



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

membres de l'AP-UpM. **9.1.** Une rapide appréciation des demandes de protection internationale *in situ*. **9.2.** Assistance déployée dans des pays qui reçoivent des réfugiés syriens, tels que la Turquie, le Liban, la Jordanie, et autres.

- 10.** Des politiques cohérentes de développement et de migration basées sur des causes plus profondes, y compris les conflits régionaux qui exigent une réponse régionale.
- 10.1.** Renfort du financement des instruments européens de financement extérieur.
- 10.2.** Rendre ces politiques plus souples, compte tenu de la complexité des flux migratoires dans les pays des deux rives de la Méditerranée. **10.3.** Reconnaître le concept de « migration mixte » et envisager de façon différenciée réfugiés, migrants économiques, personnes qui cherchent asile, migrants forcés et autres. **10.4.** Définir un calendrier régulier de réunions entre les leaders de l'UpM et leurs homologues des principaux pays d'origine en coordination avec le Secrétaire général de l'UpM. **10.5.** Un rapport permanent et stratégique entre les pouvoirs publics et les organisations dans un cadre de responsabilité partagée.

Lisbonne, le 11 mai 2015



PARLIAMENTARY ASSEMBLY UNION FOR THE MEDITERRANEAN

Final Declaration of the Second Summit of Speakers

We, the Speakers of the Parliaments of the countries of the Union for the Mediterranean (UfM), meeting in Lisbon, on 11 May 2015, to discuss the human dimension of the theme of *Immigration, Asylum and Human Rights in the Euro-Mediterranean Region*, agree to issue the following recommendations to the European Union institutions and the Union for the Mediterranean Heads of State and Government and ask for:

1. Respect for human dignity as regards migration as a traditional phenomenon between the two shores of the Mediterranean. More humanitarian channels towards Mediterranean countries of arrival to help immigrants in emergency situations. **1.1.** More humanitarian visas for people in need of international protection in compliance with international humanitarian law. **1.2.** Larger resettlement quotas for all EU countries. **1.3.** Increased support for the countries of origin and transit to face up to the deep causes of migration. **1.4.** Increased cooperation between the different nations to guarantee the readmission and quick return, in dignified conditions, of migrants who cannot legally reside in the countries in which they are currently living.
2. Information centres in countries of origin, transit and destination to be established to provide information to and guide migrants on their rights and obligations.
3. An enhanced EU search and rescue operation in the Mediterranean in cooperation with the Mediterranean countries from the southern shore. **3.1.** Protection of fundamental rights as a priority of Frontex in its joint operations. **3.2.** Creation of mechanisms for private operators, in particular the merchant navy, to encourage their assistance in rescue operations at sea. **3.3.** Effective solidarity and special support provided to countries from both shores of the Mediterranean facing the largest number of arrivals and/or asylum applications, taking into account a more systemic and geographically comprehensive approach.
4. The establishment of a shared and standardised database to better link the management of asylum applications and a pilot programme of resettlement operations between the EU, Mediterranean countries of immigration, transit countries, UNHCR, IOM and other key international organisations. **4.1.** Police and

judicial cooperation among UfM partner countries to fight against human trafficking and smuggling with respect for human rights and avoiding collateral effects.

5. A common European policy for legal migration, with new legal entry channels to the EU, that takes into account the job market situation in each country. **5.1.** Simplified family reunification procedures. **5.2.** Greater flexibility in working visa procedures. **5.3.** Increased public awareness about scholarships for students, researchers, and teachers. **5.4.** Public-private partnerships to adapt mobility to temporary labour needs. **5.5.** Encourage more cooperation between PA-UfM Member States in order to promote the establishment of a new migration regulation system.
6. Guaranteed portability of social security benefits for migrant workers, to facilitate a sustained return (circular migration), i.e. so that migrants are not discouraged from returning to their places of origin for fear of losing guarantees.
7. A reduction in the transfer cost of migrants' remittances to contribute to the development and the quality of life of families who remain in countries of origin.
8. European countries must study how to deal with the refugee crisis including the possibility of receiving more refugees from conflict areas, with equitable burden sharing, within a legal framework on which all Member States have agreed based on the principle of solidarity. **8.1.** In particular, more flexibility from EU Member States in the use of the discretionary clauses of the Dublin Regulation concerning the State responsible for determining asylum requests. **8.2.** "Dublin Units" to be given adequate resources.
9. Maximise the benefits of immigration by successful integration. The development of asylum systems in countries outside the EU, according to their national immigration and asylum laws and in coordination with PA-UfM Member States. **9.1.** A swift assessment of claims for international protection *in situ*. **9.2.** Assistance to be deployed for countries receiving Syrian refugees, such as Turkey, Lebanon, Jordan and others.
10. Coherent development and migration policies built on root causes, including regional conflicts which call for a regional response. **10.1.** Strengthen the financing of the European external financing instruments. **10.2.** Make those policies more flexible, taking into account the complex nature of migration flows in the countries from both shores of the Mediterranean. **10.3.** Recognise the concept of '*mixed migration*' and differentiate between refugees, economic migrants, asylum seekers,



PARLIAMENTARY ASSEMBLY UNION FOR THE MEDITERRANEAN

forced migrants and others. **10.4.** Establish a regular calendar of meetings between UfM leaders and their counterparts from the main countries of origin in coordination with the Secretary-General of the UfM. **10.5.** A permanent and strategic relation between public powers and social organisations in a framework of shared responsibility.

Lisbon, 11 May 2015